

Brookfield Asset
 **Management Inc.**

NOTICE ANNUELLE 2019

26 MARS 2020

NOTICE ANNUELLE

TABLE DES MATIÈRES

La Société	1
Mise en garde à l'égard des déclarations et des informations prospectives	2
Filiales	4
Développement de l'entreprise	4
Activités de la Société	16
Code de déontologie des affaires	26
Contexte commercial et risques	26
Gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance	26
Pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	28
Administrateurs et dirigeants	29
Marché pour les titres	32
Notations et liquidités	33
Dividendes et politiques en matière de dividendes	36
Description de la structure du capital	38
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres	39
Contrats significatifs	39
Intérêts des experts	40
Renseignements concernant le comité d'audit	40
Renseignements complémentaires	41
Annexes :	
A) Informations boursières concernant les titres de la Société cotés en bourse	A-1
B) Sommaire des modalités des titres autorisés de la Société	B-1
C) Charte du comité d'audit du conseil d'administration de la Société	C-1

Brookfield Asset Management Inc.

NOTICE ANNUELLE

LA SOCIÉTÉ

Brookfield Asset Management Inc. est un chef de file en matière de gestion d'actifs alternatifs mondiaux, qui compte 120 ans d'histoire et un vaste portefeuille d'actifs sous gestion de plus de 540 G\$ dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures, de l'énergie renouvelable, du capital-investissement et des actifs de crédit. Nos capitaux générant des honoraires de 290 G\$ sont investis pour le compte de certains des plus grands investisseurs institutionnels, fonds souverains et régimes de retraite dans le monde ainsi que de milliers de particuliers. Les actions à droit de vote restreint de catégorie A (les « actions de catégorie A ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de New York (la « NYSE ») sous le symbole « BAM » et de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « BAM.A ».

La Société a été formée en vertu de statuts de fusion en date du 1^{er} août 1997 et est organisée en vertu de statuts de fusion conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) en date du 1^{er} janvier 2005.

Lorsqu'il est fait mention de la « Société » dans la présente notice annuelle, il s'agit de Brookfield Asset Management Inc., y compris les sociétés qu'elle remplace. Lorsqu'il est fait mention de « Brookfield », « nous », « notre » ou « nos », cela comprend la Société et ses filiales et sociétés liées contrôlées, y compris les sociétés de personnes cotées en bourse et les fonds privés que nous gérons, individuellement ou collectivement, selon le contexte. Le siège social et principal établissement de la Société est situé à l'adresse suivante : Suite 300, Brookfield Place, 181 Bay Street, Toronto (Ontario) Canada M5J 2T3.

Sauf indication contraire, tous les renseignements financiers figurant dans la présente notice annuelle sont présentés en dollars américains. Le symbole « \$ AU » désigne le dollar australien, le symbole « £ » désigne la livre sterling, le symbole « \$ CA » désigne le dollar canadien, le symbole « ¥ » désigne le yuan chinois, le symbole « € » désigne l'euro et le symbole « INR » désigne la roupie indienne. Sauf indication contraire, tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2019.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS ET DES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Cette notice annuelle contient de l'« information prospective » prescrite par les lois sur les valeurs mobilières des provinces canadiennes et des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A de la Securities Act of 1933 des États-Unis et de l'article 21E de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis dans leur version modifiée respective, de dispositions refuges prévues dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de toute loi canadienne applicable. Cette information et ces déclarations peuvent être présentées dans cette notice annuelle, dans d'autres documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des déclarations pouvant porter sur les activités, les affaires, la situation financière, les résultats financiers attendus, la performance, les prévisions, les occasions, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société et ses filiales, de même que sur les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes subséquentes, et comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Bien que nous soyons d'avis que nos résultats, notre performance et nos réalisations futurs énoncés ou sous-entendus dans l'information et les déclarations prospectives sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne doit pas accorder une confiance induite à l'information et aux déclarations prospectives contenues dans la présente notice annuelle. Cette information et ces déclarations sous-tendent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent significativement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs attendus qui sont énoncés ou sous-entendus dans l'information et les déclarations prospectives.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés ou indiqués implicitement dans les déclarations prospectives sont notamment les suivants : i) le rendement des placements qui est moins élevé que le rendement cible; ii) l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés des pays dans lesquels nous exerçons nos activités; iii) le comportement des marchés des capitaux, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et de change; iv) les marchés boursiers et financiers mondiaux et la disponibilité du financement et du refinancement par capitaux propres et par emprunt au sein de ces marchés; v) les mesures stratégiques, notamment les cessions, la capacité de réaliser et d'intégrer de façon efficace les acquisitions à nos activités existantes et la capacité d'enregistrer les avantages prévus; vi) les changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter la situation financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et estimations comptables critiques); vii) la capacité à gérer de façon appropriée le capital humain; viii) l'incidence de l'application de modifications comptables futures; ix) la concurrence; x) le risque opérationnel et le risque lié à la réputation; xi) les changements liés aux technologies; xii) les changements liés à la réglementation gouvernementale et à la législation dans les pays où nous exerçons nos activités; xiii) les enquêtes gouvernementales; xiv) les litiges; xv) les modifications des lois fiscales; xvi) la capacité de recouvrer les montants dus; xvii) les catastrophes, par exemple les tremblements de terre, les ouragans et les pandémies/épidémies; xviii) les répercussions possibles des conflits internationaux ou d'autres événements, notamment des actes terroristes et cyberterroristes; xix) la mise en place, le retrait et l'efficacité des initiatives et des stratégies commerciales, et le moment de leur exécution; xx) l'incapacité de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficaces ainsi qu'une gestion des risques efficace; xxi) les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; xxii) le maintien d'une couverture d'assurance adéquate; xxiii) l'existence de barrières à la circulation de l'information entre certaines entreprises au sein de nos activités de gestion d'actifs; xxiv) les risques propres à nos secteurs d'activité, y compris les secteurs de l'immobilier, de l'énergie renouvelable, des infrastructures, du capital-investissement et de l'aménagement résidentiel; et xxv) les facteurs décrits de façon détaillée à l'occasion dans les documents que nous déposons auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Nous apportons cette mise en garde : la liste précédente des facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions, les investisseurs et les autres personnes devraient examiner attentivement ces facteurs et autres incertitudes ainsi que les événements qui pourraient survenir. Certaines déclarations incluses dans cette notice annuelle peuvent être considérées comme des « perspectives financières » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et, par conséquent, les perspectives financières pourraient ne pas convenir à des fins autres que celles du présent document. L'information financière prospective est fournie en date de la présente notice annuelle, sauf dans les cas où une autre date est indiquée aux présentes. Sauf lorsque la loi l'exige, nous ne nous engageons nullement à publier une mise à jour de ces déclarations ou informations prospectives, de façon écrite ou orale, qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

La présente notice annuelle contient un certain nombre de mesures financières qui ont été calculées et qui sont présentées conformément à des méthodes autres que les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Nous utilisons ces mesures pour gérer nos activités, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation, et nous sommes d'avis que la présentation de ces mesures de la performance en plus de nos résultats selon les normes IFRS aide les investisseurs à évaluer la performance globale liée à nos activités. Ces mesures financières ne doivent pas être considérées comme l'unique mesure de notre performance et ne doivent pas être considérées de manière isolée ni en remplacement des mesures financières semblables établies conformément aux normes IFRS. Nous avisons les lecteurs que ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ou d'autres mesures financières pourraient différer des calculs présentés par d'autres entreprises et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs ou entités. Le rapprochement de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées selon les normes IFRS, le cas échéant, est présenté aux pages 125 à 132 du rapport annuel 2019 de la Société.

FILIALES

Le tableau qui suit présente les principales filiales de la Société, leur territoire de constitution, le pourcentage des actions à droit de vote appartenant réellement à la Société ou sur lesquelles la Société exerce le contrôle ou la haute main directement ou indirectement et la participation respective de la Société, dans chaque cas au 31 décembre 2019.

Nom	Territoire de constitution	Pourcentage des actions à droit de vote détenues ou sur lesquelles le contrôle ou la haute main est exercé	Pourcentage de participation
Brookfield Business Partners L.P. ^a	Bermudes	100 %	63 %
Brookfield Infrastructure Partners L.P. ^b	Bermudes	100 %	30 %
Brookfield Renewable Partners L.P. ^c	Bermudes	100 %	61 %
Brookfield Property Partners L.P. ^{d, e}	Bermudes	100 %	51 %

- a) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts du commandité, des parts de société en commandite et des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite représentant une participation économique d'environ 63 % dans Brookfield Business Partners L.P. (« BBU ») (compte tenu d'un échange intégral).
- b) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts du commandité, des parts de société en commandite et des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite représentant une participation économique d'environ 30 % dans Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« BIP ») (compte tenu d'un échange intégral).
- c) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite et des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite représentant une participation économique d'environ 61 % dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP ») (compte tenu d'un échange intégral).
- d) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite, des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite et des actions de catégorie A de Brookfield Property REIT Inc. (« BPYU »), une filiale de Brookfield Property Partners L.P. (« BPY ») (lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de BPY) représentant une participation économique d'environ 51 % dans BPY (compte tenu d'un échange intégral et de la conversion).
- e) BPYU est une filiale de BPY qui, conjointement avec ses sociétés liées, contrôle 94 % des droits de vote associés aux actions de BPYU. La Société contrôle indirectement 48 % du nombre total de droits de vote de BPYU par l'entremise de sa participation économique d'environ 51 % dans BPY. Les actions de catégorie A, d'une valeur nominale de 0,01 \$ par action, de BPYU sont échangeables contre des parts de société en commandite de BPY.

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Le texte qui suit est un résumé des événements récents qui se sont produits depuis janvier 2017 dans chacun de nos principaux secteurs d'activité.

Gestion d'actifs

Activités en 2020 – à ce jour

Après la fin de l'exercice, nous avons procédé à la clôture finale de notre quatrième fonds lié aux infrastructures vedettes (« BIF IV »), qui a atteint un montant total de 20 G\$. BIF IV a attiré au total des engagements en capital supérieurs à la cible initiale de 17 G\$. Le fonds antérieur de BIF IV a été fermé en 2016 et il comptait des engagements en capital totaux de 14 G\$. Brookfield a investi 5 G\$ dans le fonds, qui sera financé par BIP et BEP.

Activités en 2019

Le 30 septembre 2019, nous avons conclu l'acquisition d'une participation d'approximativement 61 % dans Oaktree Capital Group, LLC (« Oaktree ») (la « transaction relative à Oaktree »). La contrepartie de l'acquisition était composée d'un montant de 2,4 G\$ en trésorerie et de l'émission de 52,8 millions d'actions de catégorie A de Brookfield. Dans le cadre de la transaction, nous avons reçu une distribution de 306 M\$ d'Oaktree et nous avons comptabilisé une contrepartie différée de 365 M\$ à l'égard du règlement de certaines conventions préexistantes. Le placement est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence par la Société.

La transaction relative à Oaktree a permis d'ajouter environ 110 G\$ en capitaux générant des honoraires. En excluant Oaktree, les capitaux générant des honoraires ont augmenté d'environ 30 %, ou 41,9 G\$ au cours de l'exercice; les entrées nettes de 32,3 G\$ comprenaient un montant de 22,9 G\$ dans de nouveaux engagements dans les fonds privés à long terme et les co-investissements, un montant de 5,8 G\$ dans les stratégies de nos fonds perpétuels (incluant les placements effectués par des sociétés de personnes cotées en bourse et des fonds privés perpétuels) et un montant de 3,6 G\$ dans nos titres cotés en bourse. Les évaluations de marché ont en outre contribué pour un montant additionnel de 23,1 G\$ aux capitaux générant des honoraires. Au cours de l'exercice, nous avons remboursé 5,8 G\$ à nos partenaires dans nos fonds par l'intermédiaire de dividendes et de la vente d'actifs.

Les capitaux additionnels générant des honoraires au cours de l'exercice ont contribué à une augmentation de 42 % des produits sous forme d'honoraires, par rapport à l'exercice précédent, lesquels se sont établis à 2,0 G\$, en excluant les honoraires en fonction du rendement. En 2019, les honoraires en fonction du rendement se sont élevés à un montant de néant, comparativement à 278 M\$ à l'exercice précédent. Nous avons en outre généré un intéressement aux plus-values latent de 707 M\$, déduction faite des coûts directs, sur les capitaux de tiers dans l'ensemble de nos fonds privés, incluant l'apport d'Oaktree, et nous avons également comptabilisé en résultat un montant additionnel de 403 M\$ au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, nous avons investi 31,8 G\$ dans nos différentes divisions, ce qui comprend 6,5 G\$ provenant des stratégies de nos fonds perpétuels, un montant de 11,8 G\$ provenant des fonds privés à long terme et un montant de 6,6 G\$ provenant des co-investissements, ainsi que des placements directs de 6,9 G\$.

Au 31 décembre 2019, le total de notre capital non investi se chiffrait à 50,7 G\$.

Activités en 2018

Les capitaux générant des honoraires ont augmenté d'environ 10 % pour s'établir à 137,5 G\$ à la fin de l'exercice; les entrées nettes de 35 G\$ comprenaient 21,8 G\$ de nouveaux engagements envers nos fonds privés et nos co-investissements et 13,1 G\$ envers nos sociétés de personnes cotées en bourse et nos fonds de marchés publics, ce qui a été en partie contrebalancé par une baisse de l'évaluation de marché des capitaux que nous gérons. Au cours de l'exercice, nous avons remboursé 8,5 G\$ à nos partenaires dans nos fonds par l'intermédiaire de dividendes et de la vente d'actifs.

Les capitaux additionnels générant des honoraires au cours de l'exercice ont contribué à une augmentation de 17 % des produits sous forme d'honoraires, par rapport à l'exercice précédent, lesquels se sont établis à 1,4 G\$, en excluant les honoraires en fonction du rendement. En 2018, les honoraires en fonction du rendement ont totalisé 278 M\$, comparativement à 142 M\$ à l'exercice précédent. Nous avons en outre généré un intéressement aux plus-values latent de 600 M\$ sur les capitaux de tiers dans l'ensemble de nos fonds privés.

Au cours de l'exercice, nous avons investi 29,7 G\$ dans nos différentes divisions, ce qui comprend 18,7 G\$ provenant de nos sociétés de personnes cotées en bourse, 9,8 G\$ provenant de nos fonds privés et de nos co-investissements, ainsi que des placements directs de 1,1 G\$. Notre carnet d'investissements de croissance se chiffrait à 14,1 G\$ au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2018, le total de nos engagements non appelés dans des fonds privés se chiffrait à 23,6 G\$.

Activités en 2017

Les capitaux générant des honoraires ont augmenté d'environ 15 % pour s'établir à 125,6 G\$ à la fin de l'exercice; les entrées nettes de 10,5 G\$ comprenaient 8,3 G\$ de nouveaux engagements envers nos fonds privés et 4,9 G\$ envers nos sociétés de personnes cotées en bourse et nos fonds de marchés publics. En outre, l'évaluation de marché des capitaux que nous gérons a augmenté de 11,2 G\$. Nous avons transféré 4,7 G\$ à nos partenaires dans nos fonds par l'intermédiaire de dividendes et de la vente d'actifs. Nous avons retiré 5,7 G\$ du capital des sociétés de personnes cotées et des fonds privés gérés par BPY par suite de la fermeture du capital de la société auparavant cotée en bourse Brookfield Canada Office Properties et du reclassement de plusieurs anciens fonds d'immeubles de bureaux vers BPY afin de simplifier notre présentation de l'information financière.

Les capitaux additionnels générant des honoraires au cours de l'exercice ont contribué à une augmentation de 20 % des produits sous forme d'honoraires, par rapport à l'exercice précédent, lesquels se sont établis à 1,4 G\$ en 2017. Nous avons en outre généré un intéressement aux plus-values de 1,3 G\$ sur les capitaux de tiers dans l'ensemble de nos fonds privés.

Au cours de l'exercice, nous avons investi 15,4 G\$ dans nos différentes divisions, ce qui comprend 5,4 G\$ de nos sociétés de personnes cotées en bourse et 8,8 G\$ de nos fonds privés et de nos co-investissements; nous avons en outre accru notre carnet de projets d'aménagement interne, qui se chiffre à 14,7 G\$.

Au 31 décembre 2017, le total de nos engagements non appelés dans des fonds privés se chiffrait à 18,6 G\$.

Immobilier

Activités en 2019

Notre secteur Immobilier a généré des flux de trésorerie liés aux opérations de 1,2 G\$, ce qui représente une baisse d'environ 601 M\$. Les hausses des flux de trésorerie liés aux opérations résultant du début de contrats de location et de la croissance selon les biens comparables ont été plus que contrebalancées par la diminution des profits à la cession, par la diminution de notre participation dans BPY à la suite de la fermeture du capital de GGP Inc. (« GGP »), ainsi que par la baisse des dividendes tirés des actions privilégiées de rang inférieur de catégorie B de Brookfield BPY Holdings Inc. à la suite de leur rachat.

Au premier trimestre de 2019, le fonds Brookfield Strategic Real Estate Partners III (« BSREP III ») a procédé à sa clôture finale, après avoir mobilisé des engagements de capitaux totalisant 15 G\$. Avant la clôture finale, BPY avait engagé un montant représentant 25 % des capitaux mobilisés, ce qui constitue une participation donnant le contrôle dans le fonds. À la clôture finale, le 31 janvier 2019, BPY a réduit son engagement à 1,0 G\$, ce qui représente une participation sans droit de vote de 7 %.

Le 11 février 2019, BPY et BPYU ont annoncé qu'elles avaient officiellement lancé leur offre publique de rachat importante visant le rachat auprès des porteurs de parts, pour une contrepartie en trésorerie, des parts de société en commandite de BPY et des actions de catégorie A de BPYU (les « parts de BPYU ») pour un montant maximal de 405 M\$ et de 95 M\$, respectivement, soit un montant total de 500 M\$. L'offre de rachat de parts de société en commandite de BPY et de parts de BPR a expiré le 25 mars 2019. BPY a racheté aux fins d'annulation 13 981 839 parts de société en commandite de BPY à un prix d'achat de 21,00 \$ par part de société en commandite de BPY, pour un coût total d'environ 294 M\$. BPYU a racheté aux fins d'annulation 4 679 802 parts de BPYU à un prix d'achat de 20,30 \$ par part de BPYU, pour un coût total d'environ 95 M\$.

Le 31 mai 2019, BPY a vendu sa participation dans l'immeuble 2001 M Street, à Washington, D.C., pour un montant d'environ 121 M\$ et réalisé un profit d'approximativement 32 M\$. En outre, le 31 mai 2019, BPY a vendu un portefeuille d'immeubles de bureaux en Californie compris dans le fonds Brookfield Strategic Real Estate Partners I (« BSREP I »), pour un montant d'environ 270 M\$ et réalisé un profit d'approximativement 114 M\$.

Le 11 juillet 2019, BPY a vendu un portefeuille de biens à bail hypernet aux États-Unis compris dans le BSREP I, pour un montant d'environ 585 M\$ et réalisé un profit d'approximativement 36 M\$.

Le 6 août 2019, BPY a vendu sa participation dans le complexe de bureaux Darling Park, à Sydney, pour un montant d'environ 638 M\$ AU et réalisé un profit d'approximativement 247 M\$ AU.

Le 26 août 2019, BPY a acquis une participation additionnelle de 49,7 % dans l'immeuble 730 Fifth Avenue, à New York, pour un montant approximatif de 779 M\$, de sorte que BPY a obtenu le contrôle du placement.

Le 13 septembre 2019, BPY a vendu l'immeuble 3 Spring Street, à Sydney, pour un montant d'environ 173 M\$ AU et réalisé un profit d'approximativement 98 M\$ AU.

Le 23 octobre 2019, BPY a vendu cinq immeubles résidentiels aux États-Unis compris dans le fonds BSREP I, pour approximativement 1,1 G\$ et réalisé un profit d'approximativement 203 M\$.

Le 1^{er} novembre 2019, BPY a acquis la participation additionnelle de ses coentrepreneurs dans quatre immeubles, soit Park Meadows au Colorado, Towson Town Center au Maryland, Perimeter Mall en Géorgie et Shops at Merrick Park en Floride, ce qui porte la participation de BPY dans chacun de ces centres commerciaux à 100 %. Parallèlement, BPY a vendu sa participation dans Bridgewater Commons, au New Jersey, au coentrepreneur.

Le 1^{er} novembre 2019, BPY a vendu sa participation dans l'immeuble Jessie Street Centre, à Sydney, pour un montant d'environ 412 M\$ AU et réalisé un profit d'environ 82 M\$ AU.

Le 20 novembre 2019, BPY a acquis une participation additionnelle de 50 % dans l'immeuble One et Two London Wall Place à Londres pour un montant d'environ 177 M£ et ainsi obtenu le contrôle des actifs.

Activités en 2018

Notre secteur Immobilier a généré des flux de trésorerie liés aux opérations de 1,8 G\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une diminution d'environ 218 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une diminution des profits à la cession réalisés à la vente d'actifs arrivés à maturité, en partie contrebalancée par une hausse des apports des nouvelles acquisitions, notamment la fermeture du capital de GGP, et par une hausse des activités de location au sein du portefeuille de BPY.

Au premier trimestre de 2018, par l'entremise du fonds Brookfield Strategic Real Estate Partners II (« BSREP II »), BPY a fait l'acquisition d'un portefeuille d'hôtels à séjour prolongé aux États-Unis pour une contrepartie de 764 M\$, d'un portefeuille de résidences pour étudiants au Royaume-Uni pour une contrepartie de 518 M£ et d'un propriétaire exploitant d'appartements avec services au Royaume-Uni pour une contrepartie de 209 M£.

Le 5 janvier 2018, BPY a fait l'acquisition de l'immeuble 333 West 34th Street, situé à New York, pour environ 255 M\$, par l'intermédiaire d'une coentreprise avec Brookfield Premier Real Estate Partners Pooling LLC.

Le 14 mars 2018, BPY a vendu une participation de 50 % dans les tours Est et Ouest du Bay Adelaide Centre, à Toronto, pour un montant d'environ 850 M\$ CA.

Le 30 mars 2018, par l'entremise d'un fonds de titres d'emprunt dont Brookfield est le promoteur, BPY a vendu le Hard Rock Hotel and Casino à Las Vegas pour 510 M\$. Également le 30 mars 2018, BPY a vendu sa participation dans l'immeuble 1801 California Street, à Denver, pour 286 M\$.

Au deuxième trimestre de 2018, par l'entremise du fonds BSREP II, BPY a acquis un portefeuille d'immeubles de bureaux à Mumbai pour une contrepartie d'environ 2 726 M INR.

Le 12 avril 2018, par l'entremise du fonds BSREP II, BPY a acquis un immeuble de bureaux à Chicago pour une contrepartie de 35 M\$.

Le 6 juillet 2018, par l'entremise du fonds BSREP III, BPY a acquis deux centres commerciaux à Shanghai pour une contrepartie de 728 M¥.

Le 6 juillet 2018, BPY a vendu 27,5 % de sa participation dans un portefeuille d'actifs en exploitation et en cours d'aménagement à New York. BPY conserve le contrôle de ces actifs et continuera de les consolider après la vente.

Le 3 août 2018, par l'entremise du fonds BSREP III, BPY a acquis la totalité des droits du preneur sur l'immeuble de bureaux situé au 660 Fifth Avenue, à New York, pour 1,3 G\$.

Le 28 août 2018, BPY a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation, autres que celles que la société en commandite et ses sociétés liées détenaient auparavant, de GGP, une entreprise de commerce de détail aux États-Unis, ce qui représentait une participation de 34 % dans GGP avant l'acquisition.

Le 5 septembre 2018, BPY a acquis un projet d'aménagement dans le sud du Bronx, à New York, pour une contrepartie de 166 M\$.

Le 6 septembre 2018, BPY a vendu un portefeuille de 112 installations de stockage en libre-service compris dans le fonds BSREP II, pour environ 1,3 G\$ et réalisé un profit d'environ 292 M\$.

Le 1^{er} octobre 2018, BPY a vendu une participation de 49 % dans Fashion Place, en Utah, pour environ 291 M\$. BPY a conservé le contrôle conjoint de la coentreprise issue de la transaction.

Le 4 octobre 2018, BPY a vendu l'immeuble Queen's Quay Terminal, à Toronto, pour un montant de 261 M\$ CA et réalisé un profit de 173 M\$ CA.

Le 18 octobre 2018, BPY a vendu sa participation de 25 % dans les Tours Jean-Edmonds, à Ottawa, pour un montant de 47 M\$ CA et réalisé un profit de 5 M\$ CA.

Le 30 novembre 2018, BPY a vendu un portefeuille d'actifs de logistique aux États-Unis compris dans le fonds BSREP I, pour approximativement 3,4 G\$ et réalisé un profit d'environ 1,1 G\$.

En décembre 2018, BPY a lancé Brookfield Premier Real Estate Partners Pooling LLC Australia (« BPREP Australia »), un fonds à capital variable. BPY a fourni à BPREP Australia des apports sous forme de participations dans les immeubles Jessie Street, 52 Goulburn Street et 680 George Street, à Sydney, ainsi que dans l'immeuble 235 St Georges Terrace, à Perth. La participation de BPY dans BPREP Australia s'est établie à 39 %, et la participation restante de 61 % est détenue par des investisseurs externes.

Le 7 décembre 2018, par l'entremise du fonds BSREP III, BPY a acquis un portefeuille d'immeubles à usage mixte aux États-Unis pour une contrepartie d'environ 6 948 M\$.

Le 19 décembre 2018, par l'entremise du fonds BSREP III, BPY a acquis un portefeuille de résidences pour étudiants en France pour une contrepartie de 279 M€.

Le 21 décembre 2018, par l'entremise du fonds BSREP III, BPY a acquis un hôtel en Floride pour une contrepartie de 222 M\$.

Le 21 décembre 2018, BPY a vendu l'immeuble 10 Shelley Street, à Sydney, pour un montant de 533 M\$ AU et réalisé un profit de 149 M\$ AU. BPY a également vendu l'immeuble 12 Shelley Street, à Sydney, pour un montant de 270 M\$ AU et réalisé un profit de 111 M\$ AU.

Activités en 2017

Notre secteur Immobilier a généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 2 G\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 443 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des profits à la cession réalisés à la vente d'actifs arrivés à maturité, d'une hausse des activités de location au sein des portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles de bureaux principaux de BPY, de la croissance des flux de trésorerie liés aux opérations selon les biens comparables, des apports supplémentaires découlant du début des contrats de location visant les aménagements achevés récemment de BPY, ainsi que des apports supplémentaires découlant des récentes acquisitions au sein du portefeuille présentant des occasions de BPY.

En 2017, BPY a cédé des participations partielles dans plusieurs immeubles, ce qui nous a permis de comptabiliser des profits à la cession de 1,2 G\$ dans les flux de trésorerie liés aux opérations.

Le 9 mars 2017, par l'entremise du fonds BSREP II, BPY a acquis un portefeuille de 135 quartiers de maisons préfabriquées pour une contrepartie d'environ 768 M\$.

Le 10 avril 2017, par l'entremise du fonds BSREP II, BPY a acquis un portefeuille additionnel de résidences pour étudiants au Royaume-Uni pour un montant de 299 M£.

Le 5 mai 2017, BPY a vendu son placement dans l'immeuble 245 Park Avenue, dans le quartier Midtown à New York, pour un produit net d'environ 680 M\$.

Le 30 juin 2017, BPY a acquis la participation d'environ 17 % dans Brookfield Canada Office Properties, une fiducie de placement immobilier cotée en bourse, que BPY ne détenait pas déjà pour 32,50 \$ CA par part.

Le 11 octobre 2017, BPY a exercé tous ses bons de souscription de GGP en circulation. De ces bons de souscription, 16 millions ont été exercés sans décaissement, et les 43 millions restants ont été exercés selon un règlement intégral en actions pour un montant d'environ 462 M\$. L'exercice de ces bons de souscription avait alors fait passer la participation de BPY dans GGP de 29 % à 34 %.

Le 20 décembre 2017, BPY a vendu sa participation dans Gazeley, une entreprise européenne détenant et exploitant des entrepôts logistiques et des parcs de distribution détenue dans le fonds BSREP I, pour un montant de 2,4 G€.

Énergie renouvelable

Activités en 2020 – à ce jour

En mars 2020, BEP et TerraForm Power, Inc. (« TerraForm Power », inscrite sous le symbole « TERP ») ont conclu une entente définitive en vertu de laquelle BEP acquerrait la totalité des actions ordinaires de catégorie A en circulation de TerraForm Power qui ne sont pas actuellement détenues par BEP ni ses sociétés liées. BEP et ses sociétés liées détiennent actuellement une participation d'environ 62 % dans TerraForm Power.

Chaque action ordinaire de catégorie A de Terraform Power sera acquise pour une contrepartie équivalant à 0,381 part de BEP (définie ci-après). Pour chaque action ordinaire de catégorie A de TerraForm Power détenue, les actionnaires de TerraForm Power auront le droit de recevoir, à leur gré, soit des actions de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation (les « actions de BEPC ») ou des parts de société en commandite de BEP (les « parts de BEP »). Comme il a été annoncé précédemment, BEP prévoit également verser une distribution spéciale d'actions de BEPC à ses actionnaires. Brookfield Renewable Corporation est une société canadienne et sera cotée à la TSX et à la NYSE. Les actions de BEPC sont structurées de façon à être économiquement équivalentes à une part de BEP, incluant des distributions identiques, lorsqu'une distribution est déclarée, et ces actions seront entièrement échangeables en tout temps à raison de une pour une, au gré de l'actionnaire, contre une part de BEP. Le ratio d'échange pour la transaction reflétera de façon proportionnée la distribution spéciale envisagée d'actions de BEPC aux porteurs de parts de BEP, qui devrait être conclue au même moment que la clôture de la transaction.

Un comité spécial du conseil d'administration de TerraForm Power, uniquement composé d'administrateurs non membres de la direction indépendants de TerraForm Power, a recommandé à l'unanimité aux actionnaires de TerraForm Power d'approuver la transaction. La transaction peut uniquement aller de l'avant avec l'approbation d'une majorité des actionnaires de TerraForm Power non liés à BEP et d'autres approbations habituelles. Rien ne garantit que les actionnaires de TerraForm Power non liés à BEP approuveront une transaction, que les autres conditions de la transaction seront remplies, ou remplies selon le calendrier prévu, ni que la transaction sera conclue, y compris en raison de litiges potentiels liés à la transaction.

En février 2020, BEP a émis 8 millions de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 17, à un prix de 25,00 \$ par part, pour un produit brut total de 200 M\$.

Activités en 2019

Notre secteur Énergie renouvelable a généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 333 M\$ au cours de l'exercice, une hausse de 5 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie liés aux opérations ont subi l'incidence positive de l'apport des récentes acquisitions, de la hausse des prix réalisés au sein de BEP et de la hausse des profits à la cession réalisés, mais ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des marges réalisées sur la production vendue en vertu de nos contrats d'énergie directement détenus.

En mars 2019, BEP a vendu une participation indirecte ne donnant pas le contrôle de 25 % dans son portefeuille de centrales hydroélectriques de 413 mégawatts (« MW ») au Canada à un consortium d'acheteurs, et conserve une participation économique de 50 % dans ce portefeuille, qu'elle continuera à gérer et à exploiter.

En mars 2019, BEP a émis 7 millions de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 15, à un prix de 25,00 \$ CA par part, pour un produit brut total de 175 M\$ CA (130 M\$).

En mars 2019, BEP et ses partenaires institutionnels ont convenu d'investir 750 M\$ CA dans TransAlta Corporation (« TransAlta »), le plus grand producteur d'énergie en Alberta, au moyen de l'achat de titres échangeables assortis d'un coupon annuel de 7,0 %. L'investissement s'effectuera en deux volets : un premier investissement de 350 M\$ CA a été financé lors de la clôture initiale en mai 2019, et un second investissement de 400 M\$ CA devrait être financé en octobre 2020, sous réserve des conditions de clôture habituelles. Les titres échangeables comprennent une option de conversion en participation dans le portefeuille d'actifs hydroélectriques de grande qualité de 813 MW de TransAlta en Alberta à compter de 2025, selon un multiple d'évaluation correspondant à 13 fois le BAIIA annuel moyen du portefeuille au cours des trois exercices précédant la conversion. Par ailleurs, sous réserve de certaines conditions, BEP et ses partenaires institutionnels se sont engagés à acquérir des actions ordinaires de TransAlta sur le marché libre afin d'augmenter leur participation dans TransAlta à 9 %.

En septembre 2019, BEP a réalisé l'émission de billets à moyen terme de série 12 d'une valeur de 300 M\$ CA (230 M\$) et de billets à moyen terme de série 13 d'une valeur de 300 M\$ CA (230 M\$).

En novembre 2019, BEP a annoncé son intention de distribuer des actions de BEPC aux porteurs de parts de BEP existants par l'entremise d'une distribution spéciale. En vertu de celle-ci, les porteurs de parts de BEP actuels devraient recevoir une action de BEPC pour quatre parts de BEP. Chaque action de BEPC sera structurée dans le but d'offrir un rendement économique équivalant à celui d'une part de BEP, y compris des dividendes par action identiques aux distributions versées pour chaque part de BEP. Chaque action de BEPC sera échangeable contre une part de BEP au gré de l'actionnaire de BEPC. Après la conclusion de la distribution spéciale, le total des distributions et des dividendes trimestriels de BEP et de BEPC correspondra aux distributions trimestrielles versées pour les parts de BEP comme si la distribution spéciale n'avait pas eu lieu. À la conclusion de la distribution spéciale, le capital social de BEPC devrait être constitué d'actions de catégorie A, d'actions à droits de vote multiples de catégorie B et d'actions sans droit de vote de catégorie C. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B devraient représenter un contrôle de 25 % et de 75 %, respectivement, du total des droits de vote des actions de BEPC. Nous nous attendons à détenir environ 60 % des actions de catégorie A, ce qui équivaut à notre détention effective de parts de BEP, et BEP détiendra la totalité des actions de catégorie B et des actions de catégorie C. La conclusion de la distribution spéciale est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires habituelles.

Activités en 2018

Notre secteur Énergie renouvelable a généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 328 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 58 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'apport des récentes acquisitions sur un exercice complet, des hausses favorables des prix et des réductions de coûts, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de la production selon les biens comparables par rapport à celle de l'exercice précédent, qui avait été supérieure à la moyenne.

En janvier 2018, BEP a émis 10 millions de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 13 (les « parts privilégiées de série 13 »), à un prix de 25 \$ CA par part, pour un produit brut total d'environ 250 M\$ CA (201 M\$). Les porteurs de parts privilégiées de série 13 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle cumulative au taux fixe de 5 % pendant la période initiale se clôturant le 30 avril 2023. Par la suite, le taux de distribution sera refixé tous les 5 ans, à un taux équivalant au plus élevé des taux suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans, majoré de 3 %, et ii) 5 %.

Le 11 juin 2018, BEP a acquis, de concert avec ses partenaires institutionnels, des actions additionnelles de TerraForm Power, qui détient et exploite un portefeuille diversifié d'actifs solaires et éoliens principalement situés aux États-Unis, et qui demeure une société cotée en bourse sur le Nasdaq dont la Société est le promoteur, pour un montant de 656 M\$. L'acquisition a été réalisée par l'intermédiaire d'un placement privé pour une contrepartie totale de 650 M\$, dont une tranche de 420 M\$ a été fournie par BEP. Les actions additionnelles ont fait passer la participation collective de BEP et de ses partenaires institutionnels dans TerraForm Power de 51 % à 65 %, celle de BEP étant passée de 16 % à 30 %. TerraForm Power a utilisé le produit du placement privé et d'autres sources de capitaux pour acquérir Saeta Yield, S.A., qui détient un portefeuille d'actifs solaires et éoliens en Europe d'une capacité de 1 028 MW.

En septembre 2018, BEP a réalisé sa première émission d'obligations vertes, soit des billets à moyen terme de série 11 d'une valeur de 300 M\$ CA (230 M\$), qui portent intérêt à un taux fixe de 4,25 % et viennent à échéance en janvier 2029.

Le 31 octobre 2018, BEP a conclu la vente d'une participation de 25 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques canadiens triés sur le volet d'une capacité de 413 MW, pour un produit d'environ 292 M\$.

Activités en 2017

Notre secteur Énergie renouvelable a généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 270 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 90 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation de la production hydroélectrique en Amérique du Nord et en Colombie et des prix du marché au Brésil, ainsi que de l'apport sur un exercice complet des activités de BEP en Colombie.

En juillet 2017, BEP a émis 8,3 millions de parts de société en commandite à un prix de 42,15 \$ CA par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté 4,9 millions de parts de société en commandite de BEP. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et du placement privé a totalisé environ 550 M\$, ce qui a entraîné la diminution de la participation de la Société à 60 %, soit son niveau actuel.

Le 16 octobre 2017, BEP a acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation de 51 % dans TerraForm Power.

Le 28 décembre 2017, de concert avec des partenaires institutionnels, BEP a acquis une participation de 100 % dans TerraForm Global, Inc., qui détient et exploite un portefeuille diversifié d'actifs solaires et éoliens principalement situés au Brésil, en Inde et en Chine, pour un montant de 750 M\$.

Infrastructures

Activités en 2020 – à ce jour

Le 14 janvier 2020, BIP a conclu la vente de sa participation de 17 % dans une entreprise de distribution réglementée en Colombie pour une contrepartie totale d'environ 90 M\$.

Activités en 2019

Notre secteur Infrastructures a généré des flux de trésorerie liés aux opérations de 464 M\$ au cours de l'exercice, une baisse de 138 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse résulte principalement de la diminution des profits à la cession réalisés qui a été partiellement contrebalancée par l'apport du capital investi au sein des activités et d'une solide croissance selon les biens comparables.

En janvier 2019, BIP a acquis la totalité des DCI Data Centers, une entreprise australienne de centres de données, pour environ 50 M\$.

Le 5 février 2019, une filiale entièrement détenue de BIP a émis 4 millions d'actions privilégiées de premier rang de série 1 (les « actions de série 1 »), à un prix de placement de 25,00 \$ CA par action dans le cadre d'un appel public à l'épargne au Canada. Les porteurs d'actions de série 1 ont le droit de recevoir un dividende trimestriel fixe cumulatif au taux annuel de 5,85 % pour la période initiale se terminant le 31 mars 2024. Le produit net de ce placement totalisait environ 97 M\$ CA, ou 73 M\$.

Le 7 février 2019, BIP a conclu la vente d'un tiers de sa participation (environ 17 %) dans son entreprise de routes à péage au Chili pour une contrepartie totale d'approximativement 365 M\$. Ce produit comprend une distribution de 200 M\$ provenant d'un financement local obtenu par l'entreprise avant la vente de notre participation. BIP a reçu un montant de 165 M\$.

Le 22 mars 2019, BIP a acquis, de concert avec des partenaires institutionnels (le « consortium relatif à EWPL »), le gazoduc East-West qui traverse l'Inde sur une longueur de 1 480 kilomètres, pour une contrepartie totale d'environ 225 M\$ (montant total de 960 M\$ pour le consortium relatif à EWPL).

Le 29 mars 2019, BIP a acquis, de concert avec ses partenaires institutionnels, une participation effective de 12 % dans Ascenty Participacoes S.A., une entreprise de centres de données au Brésil, pour un montant d'environ 190 M\$.

Le 12 avril 2019, par l'intermédiaire d'un fonds lié aux infrastructures dont Brookfield est le promoteur, BIP a acquis une participation additionnelle de 15 % dans Esperanza Transmissora de Energia S.A., pour un montant d'approximativement 10 M\$.

Le 25 juin 2019, BIP a conclu la vente de sa participation de 40 % dans son entreprise de ports en Europe pour un produit net d'environ 135 M\$.

Le 17 juillet 2019, BIP a émis 13 529 750 parts de société en commandite à un prix de placement de 42,5 \$ par part dans le cadre d'appels publics à l'épargne aux États-Unis et au Canada. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acquis 6 128 000 parts de société en commandite rachetables au prix de placement, déduction faite des commissions. Le produit brut de ce placement de titres de capitaux propres a totalisé approximativement 825 M\$ (801 M\$, déduction faite des frais d'émission). Le produit net a principalement servi à financer un ensemble de nouvelles occasions de placement actives et avancées et aux fins des besoins généraux du fonds de roulement.

Le 31 juillet 2019, BIP a acquis, de concert avec un partenaire stratégique, Vodafone New Zealand, un fournisseur de télécommunications intégrées en Nouvelle-Zélande, pour un montant de 2,3 G\$. BIP a fourni des capitaux propres d'environ 175 M\$ pour notre participation de 17 % dans la société.

Le 8 août 2019, par l'intermédiaire d'un fonds lié aux infrastructures dont Brookfield est le promoteur, BIP a acquis une participation additionnelle de 15 % dans Odoya Transmissora de Energia S.A., pour approximativement 10 M\$.

Le 5 septembre 2019, BIP a convenu de vendre sa participation de 17 % dans une entreprise de distribution réglementée en Colombie pour une contrepartie totale d'environ 100 M\$.

Le 5 septembre 2019, BIP a convenu de vendre 33 % de sa participation dans une entreprise de routes à péage au Chili pour une contrepartie totale d'environ 100 M\$.

Le 25 septembre 2019, BIP a annoncé son intention de distribuer à ses porteurs de parts existants, sous forme de distribution spéciale, des actions avec droit de vote subordonnées échangeables de catégorie A (les « actions échangeables ») d'une filiale nouvellement constituée, BIPC. En vertu de la distribution spéciale, les porteurs de parts de BIP inscrits au 20 mars 2020 recevront une action échangeable pour neuf parts de société en commandite de BIP (les « parts de BIP ») détenues. Chaque action échangeable sera structurée dans le but d'offrir un rendement économique équivalant à celui d'une part, y compris des dividendes par action identiques aux distributions versées pour chaque part de BIP. Chaque action échangeable pourra être échangée, au gré de l'actionnaire de BIPC, contre une part de BIP (sous réserve d'ajustement pour tenir compte de certains événements liés au capital) ou son équivalent en trésorerie. Après la conclusion de la distribution spéciale, le total des distributions et des dividendes trimestriels de BIP et de BIPC correspondra approximativement aux distributions trimestrielles versées pour les parts de BIP, comme si la distribution spéciale n'avait pas eu lieu.

À la conclusion de la distribution spéciale, le capital social de BIPC sera constitué d'actions échangeables, d'actions à droits de vote multiples de catégorie B et d'actions sans droit de vote de catégorie C. Les actions échangeables et les actions de catégorie B représenteront un contrôle de 25 % et de 75 %, respectivement, du total des droits de vote des actions de BIPC. La Société devrait détenir à environ 29,6 % des actions échangeables, ce qui correspond approximativement à l'équivalent de sa détention effective de parts de BIP, et BIP détiendra toutes les actions de catégorie B et les actions de catégorie C.

BIPC a annoncé le 10 mars 2020 avoir reçu l'approbation conditionnelle pour inscrire les actions échangeables à la NYSE et à la TSX sous le symbole « BIPC ». L'inscription des actions échangeables à la NYSE et à la TSX est subordonnée à l'obligation, pour BIPC, de remplir toutes les conditions de la NYSE et de la TSX, respectivement. La distribution spéciale sera conclue le 31 mars 2020.

Le 7 octobre 2019, Brookfield Infrastructure Finance ULC a émis des billets à moyen terme assortis d'un coupon de 3,4 % et venant à échéance le 9 octobre 2029, d'une valeur de 500 M\$ CA. Le produit a été affecté au remboursement anticipé de billets à moyen terme venant à échéance le 30 octobre 2020, d'une valeur de 375 M\$ CA.

Le 7 octobre 2019 et le 21 octobre 2019, BIP a acquis une participation de 13 % dans Ramones II Norte (« Norte ») et une participation de 11 % dans Ramones II Sur, respectivement, pour un montant d'approximativement 140 M\$. Collectivement, elles constituent les entreprises de transport de gaz naturel réglementé au Mexique.

En novembre 2019, BIP a conclu la vente de la totalité de sa participation dans son entreprise d'énergie de quartier et de distribution en Australie pour un montant d'environ 275 M\$.

Le 13 novembre 2019, BIP a conclu la vente de la totalité de sa participation dans l'usine de Carlsbad de son entreprise de dessalement d'eau en Californie pour un montant de 22 M\$.

Le 16 décembre 2019, BIP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir une participation de 10 % dans une société de tours de télécommunications en Inde auprès de Reliance Industrial Investments and Holdings Limited pour une contrepartie totale de 3,7 G\$ (quote-part de BIP, environ 375 M\$). La clôture de cette transaction est assujettie à certaines conditions de clôture et aux approbations réglementaires.

Le 19 décembre 2019, BIP a convenu de vendre sa participation de 11 % dans une entreprise de transport d'électricité au Texas pour une contrepartie totale d'environ 65 M\$. La transaction devrait être conclue au milieu de 2020 sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles.

Le 19 décembre 2019, BIP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation effective de 25 % dans une entreprise d'infrastructures de télécommunications au Royaume-Uni, Wireless Infrastructure Group, pour une contrepartie totale d'approximativement 140 M\$.

Le 23 décembre 2019, BIP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir une participation approximative de 29 % dans Cincinnati Bell, dans le cadre d'une transaction évaluée à un total de 2,6 G\$, incluant la dette. À la suite d'échanges avec Cincinnati Bell et ses conseillers en réponse à des offres concurrentes reçues par Cincinnati Bell, il a été annoncé le 12 mars 2020 que le conseil d'administration de cette dernière a déterminé qu'une nouvelle offre ferme de Macquarie Infrastructure and Real Assets Inc. évaluant la société à 2,9 G\$ était supérieure à notre transaction. BIP et ses partenaires institutionnels ont décidé de ne pas exercer leur droit d'égaliser cette nouvelle offre ferme en vertu de l'entente et de plutôt mettre fin à la transaction, mais ils recevront par conséquent des frais de résiliation d'environ 25 M\$.

Le 30 décembre 2019, BIP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation effective de 9 % dans Genesee & Wyoming Inc., un exploitant ferroviaire inscrit à la bourse aux États-Unis, dans le cadre d'une transaction de fermeture de capital, pour un montant d'environ 500 M\$.

Le 31 décembre 2019, BIP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation effective de 29 % dans la portion assujettie à la réglementation fédérale de l'entreprise de collecte et de traitement de gaz naturel dans l'Ouest canadien d'Enbridge Inc. pour un montant d'environ 500 M\$.

Activités en 2018

Notre secteur Infrastructures a généré des flux de trésorerie liés aux opérations de 602 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation de 257 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'apport initial des placements récemment acquis et à la croissance interne de nos activités existantes, de même qu'aux profits à la cession de 244 M\$ réalisés à la vente de l'entreprise de transport d'électricité de BIP au Chili au cours du premier trimestre.

Le 15 mars 2018, BIP a conclu la vente à un tiers de sa participation de 27,8 % dans une entreprise de transport d'électricité au Chili, pour un produit brut de 1,3 G\$ et un produit net de 1,1 G\$.

Le 15 mai 2018, l'entreprise de transport de gaz naturel réglementé au Brésil de BIP a réalisé l'émission de billets de premier rang de cinq ans d'une valeur de 1,5 G\$ sur le marché local, à un taux de 7,1 % au moment de l'émission. Le produit d'environ 440 M\$ a été distribué à BIP.

Le 4 juillet 2018, BIP et des partenaires institutionnels ont convenu d'acquérir l'entreprise de collecte et de traitement de gaz naturel dans l'Ouest canadien d'Enbridge Inc. pour une contrepartie totale de 3,3 G\$ (quote-part des capitaux propres revenant à BIP d'approximativement 540 M\$). La clôture financière pour les installations assujetties à la réglementation provinciale a eu lieu en octobre 2018, tandis que celle pour les installations assujetties à la réglementation fédérale a eu lieu en décembre 2019. Avec BIP comme propriétaire, l'entreprise a été renommée NorthRiver Midstream Inc.

Le 16 octobre 2018, BIP, de concert avec des partenaires institutionnels (le « consortium lié à Enercare »), a acquis une participation effective de 30 % dans Enercare Inc., une entreprise d'infrastructure d'énergie résidentielle en Amérique du Nord, pour une contrepartie totale de 723 M\$ (total de 2,4 G\$ pour le consortium lié à Enercare). L'acquisition a été financée au moyen d'une contrepartie en trésorerie de 491 M\$ (total de 2,2 G\$ pour le consortium lié à Enercare) et de parts échangeables d'une valeur de 232 M\$ émises par une filiale de BIP (« Exchange LP ») (5,7 millions de parts émises par Exchange LP).

Le 31 décembre 2018, BIP, de concert avec des partenaires institutionnels (le « consortium lié à Evoque »), a acquis une participation effective de 29 % dans le portefeuille de centres de données multilocataires de grande envergure d'AT&T Inc. pour une contrepartie approximative de 163 M\$ (total de 577 M\$ pour le consortium lié à Evoque).

Activités en 2017

Notre secteur Infrastructures a généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 345 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une diminution d'environ 29 M\$ par rapport à l'exercice précédent en raison de l'absence de profits à la cession au cours de l'exercice considéré, alors que les résultats de l'exercice précédent incluaient des profits à la cession de 95 M\$. Compte non tenu des profits (pertes) à la cession, les flux de trésorerie liés aux opérations tirés des activités liées aux infrastructures de BIP ont augmenté de 66 M\$, principalement en raison d'acquisitions conclues au cours de l'exercice ainsi que de la croissance interne sur l'ensemble du portefeuille de BIP découlant de la hausse des volumes et des tarifs.

Le 4 avril 2017, BIP a acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation donnant le contrôle de 90 % dans NTS, un réseau d'actifs de transport de gaz naturel situés dans le sud-est du Brésil, auprès de Petróleo Brasileiro S.A. pour 5,3 G\$.

Le 15 septembre 2017, BIP a émis 16 628 000 parts au prix de placement de 42,10 \$ par part dans le cadre d'appels publics à l'épargne aux États-Unis et au Canada. Dans le cadre d'un placement privé simultané, Brookfield a acquis 7 423 000 parts de société en commandite rachetables au prix de placement, déduction faite des commissions. Le produit brut de ce placement de titres de capitaux propres a totalisé approximativement 1 G\$ (972 M\$, déduction faite des frais d'émission). Le produit net a principalement servi à financer des occasions de placement futures et l'avancement du carnet de projets de croissance interne en cours de BIP.

Le 17 novembre 2017, BIP a convenu d'acquérir, de concert avec des partenaires institutionnels, 59,1 % de la participation de Gas Natural SDG, S.A. dans ses activités de distribution et de commercialisation du gaz naturel en Colombie en contrepartie d'environ 482 M€. La réalisation de cette transaction est assujettie à certaines conditions de clôture et aux approbations réglementaires.

Capital-investissement et autres activités

Ces activités comprennent nos activités de capital-investissement, d'aménagement résidentiel et de service.

Activités en 2020 – à ce jour

Le 31 janvier 2020, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 45 % dans Brand Industrial Services (« BrandSafway ») auprès de Clayton, Dubilier & Rice (« CD&R »), pour un montant de 1,3 G\$. CD&R continuera à détenir 45 % de BrandSafway, et l'équipe de direction de BrandSafway continuera à détenir une participation minoritaire dans l'entreprise.

Activités en 2019

Notre secteur Capital-investissement a généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 844 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 49 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie liés aux opérations ont augmenté en raison des apports provenant de l'acquisition de Clarios International (« Clarios ») et de Healthscope Limited (« Healthscope ») au cours de l'exercice, ainsi que de l'apport pour l'exercice complet de Westinghouse Electric Company, LLC (« Westinghouse »). Cette hausse a été contrebalancée en partie par l'absence d'apports d'entreprises vendues au cours de l'exercice par rapport à 2018.

Le 31 mai 2019, BBU a convenu de vendre, de concert avec des partenaires institutionnels, sa participation de 100 % dans BGIS, un important fournisseur mondial de services de gestion d'installations, à CCMP Capital Advisors, LP pour un montant d'environ 1 G\$.

Le 6 juin 2019, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis la totalité de Healthscope, le deuxième plus grand exploitant d'hôpitaux privés en Australie et le plus important fournisseur de services de pathologie en Nouvelle-Zélande, dans le cadre d'une transaction de fermeture du capital d'une société inscrite à une bourse australienne, pour un montant de 5,7 G\$ AU (4,1 G\$).

Le 28 juin 2019, BBU a effectué un appel public à l'épargne visant l'émission de 8 760 000 parts de société en commandite à un prix de 39,40 \$ par part. Dans le cadre de placements privés simultanés, OMERS, le régime de retraite à prestations définies des employés municipaux de la province de l'Ontario (Canada) (« OMERS »), a acheté 5 077 000 parts de société en commandite de BBU additionnelles, et la Société a acheté 6 661 000 parts rachetables-échangeables additionnelles de la société de portefeuille SEC de BBU. Le 24 juillet 2019, BBU a vendu 1 070 000 parts de société en commandite additionnelles par l'entremise de l'exercice de l'option de surallocation des preneurs fermes. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et des placements privés simultanés a totalisé environ 837 M\$, ce qui a entraîné la diminution de la participation de la Société dans BBU, qui est passée de 68 % à environ 63 %, soit son niveau actuel.

Le 30 avril 2019, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, incluant la Caisse de dépôt et placement du Québec, a acquis la totalité des activités de solutions énergétiques de Johnson Controls pour un montant de 13,2 G\$. Cette entreprise, maintenant renommée Clarios International, fabrique des batteries pour presque tous les types de véhicules, y compris les modèles hybrides et électriques, lesquelles sont destinées aux constructeurs automobiles ainsi qu'aux distributeurs et détaillants de pièces de rechange de partout dans le monde.

Le 12 décembre 2019, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation donnant le contrôle de 57 % dans Genworth MI Canada Inc. (« MIC »), le plus important assureur de prêts hypothécaires au Canada, auprès de Genworth Financial, Inc. pour un montant approximatif de 2,4 G\$ CA (1,8 G\$). La participation restante de 43 % dans MIC est principalement détenue à la TSX.

Le 13 décembre 2019, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a vendu une participation donnant le contrôle de 81 % dans North American Palladium Inc. (« NAP »), une société minière canadienne et le seul producteur du monde axé strictement sur le palladium, à Impala Platinum Holdings Limited (« Implats ») pour un montant d'environ 570 M\$. Cette entente faisait partie d'une plus vaste transaction dans le cadre de laquelle Implats a également fait l'acquisition de la tranche restante de 19 % des actions émises et en circulation de NAP que nous ne détenions pas.

Activités en 2018

Notre secteur Capital-investissement a généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 795 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation de 462 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice comprenaient la comptabilisation d'honoraires en fonction du rendement de 278 M\$. Compte non tenu de l'incidence des honoraires en fonction du rendement versés, les flux de trésorerie liés aux opérations ont augmenté principalement en raison de la forte hausse soutenue des prix au sein de nos activités industrielles, des profits à la cession découlant de la vente de Quadrant Energy et de l'amélioration des prix de Norbord Inc. (« Norbord »), l'un des plus importants fabricants de panneaux à copeaux orientés du monde dans lequel nous détenons une participation d'environ 43 %.

Le 23 janvier 2018, BBU a conclu, de concert avec des partenaires institutionnels et Great Canadian Gaming Corporation, une entente de prestation de services à long terme avec la Société des loteries et des jeux de l'Ontario visant l'exploitation de certains établissements de divertissement dans la région du Grand Toronto.

Le 18 avril 2018, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu un premier appel public à l'épargne d'actions ordinaires de GrafTech International, Ltd. (« GrafTech ») à la NYSE sous le symbole « EAF ». GrafTech est un grand fabricant d'électrodes de graphite utilisées dans la production d'acier dont BBU a fermé le capital en 2015. BBU et ses partenaires institutionnels ont généré un produit brut de 525 M\$ dans le cadre du premier appel public à l'épargne et détiennent actuellement environ 74 % de GrafTech.

Le 15 mai 2018, BBU a acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation donnant le contrôle de 75 % dans Schoeller Allibert Group B.V., un fabricant européen de systèmes d'emballage de plastique récupérable, pour une contrepartie de 205 M€.

Le 1^{er} août 2018, BBU a acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, la totalité de Westinghouse pour un montant de 3,8 G\$.

Le 26 novembre 2018, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a vendu Quadrant Energy, une entreprise australienne de prospection et de production pétrolière et gazière, à Santos Limited, un grand producteur de pétrole et de gaz indépendant en Australie, pour une contrepartie de 2,15 G\$.

Activités en 2017

Notre secteur Capital-investissement a généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 367 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une diminution de 25 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice comprennent la comptabilisation d'honoraires en fonction du rendement de 142 M\$. Compte non tenu de l'incidence des honoraires en fonction du rendement versés, les flux de trésorerie liés aux opérations ont augmenté en raison de la hausse des prix au sein des activités industrielles et des acquisitions récentes de BBU, facteur partiellement contrebalancé par la baisse de la marge enregistrée sur les activités de construction.

Le 25 avril 2017, BBU a acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation donnant le contrôle de 70 % dans BRK Ambiental, la plus importante société privée de collecte, de traitement et de distribution des eaux du Brésil, pour un montant de 768 M\$.

Le 17 juillet 2017, BBU a acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, les activités canadiennes liées aux stations-service des Compagnies Loblaw limitée pour environ 540 M\$ CA.

Le 25 septembre 2017, BBU a acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation de 60 % dans Teekay Offshore Partners L.P. (« Teekay »), une entreprise de services liés à l'énergie de source marine, pour un montant d'environ 750 M\$. BBU et ses partenaires institutionnels ont depuis acquis une participation additionnelle et détiennent 99 % de l'entreprise, qui a été renommée Altera Infrastructure L.P. en mars 2020.

Le 26 septembre 2017, BBU a effectué un appel public à l'épargne visant l'émission de 6 670 000 parts de société en commandite à un prix de 30,00 \$ par part. Dans le cadre de placements privés simultanés, OMERS a acheté 5 077 000 parts de société en commandite de BBU additionnelles, et la Société a acheté 6 945 000 parts rachetables-échangeables additionnelles de la société de portefeuille SEC de BBU. Le 26 octobre 2017, BBU a vendu 1 000 500 parts de société en commandite additionnelles par l'entremise de l'exercice de l'option de surallocation des preneurs fermes. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et des placements privés simultanés a totalisé environ 630 M\$, ce qui a entraîné la diminution de la participation de la Société dans BBU, qui est passée de 75 % à environ 68 %. La Société détient actuellement environ 63 % de BBU.

Siège social

Activités en 2020 – à ce jour

Le 13 février 2020, la Société a annoncé un fractionnement d'actions à raison de trois pour deux. Le fractionnement prendra la forme d'un dividende en actions et chaque actionnaire recevra une demi-action de catégorie A de la Société pour chaque action de catégorie A et de catégorie B détenue (soit une action additionnelle pour chaque paire d'actions détenue). Le dividende en actions sera payable le 1^{er} avril 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 février 2020.

Le 21 février 2020, la Société a conclu une émission de billets de 600 M\$ assortis d'un coupon de 3,45 %, émis à un prix correspondant à 99,058 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 3,501 %. Une partie de l'émission de billets a servi à rembourser des billets à 5,30 % pour un montant de 350 M\$ CA arrivant à échéance le 1^{er} mars 2021.

Activités en 2019

Le 21 mai 2019, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 82,5 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant d'actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 24 mai 2019 et qui doit prendre fin le 23 mai 2020, la Société avait, au 23 mars 2020, racheté 6 394 165 actions de catégorie A à un prix moyen de 55,85 \$.

Le 16 août 2019, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 20 août 2019 et qui est prévue prendre fin le 19 août 2020, la Société n'a racheté aucune action privilégiée de catégorie A à la date de la présente notice annuelle.

Activités en 2018

Le 18 mai 2018, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 82,3 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant d'actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 24 mai 2018 et qui a pris fin le 23 mai 2019, la Société a racheté 5 139 491 actions de catégorie A à un prix moyen de 41,88 \$.

Le 15 août 2018, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 20 août 2018 et qui a pris fin le 19 août 2019, la Société a racheté 7 415 actions privilégiées de catégorie A, série 2, à un prix moyen de 13,79 \$ CA, 4 090 actions privilégiées de catégorie A, série 4, à un prix moyen de 13,68 \$ CA, 3 400 actions privilégiées de catégorie A, série 8, à un prix moyen de 19,54 \$ CA, 3 134 actions privilégiées de catégorie A, série 9, à un prix moyen de 18,92 \$ CA, 7 604 actions privilégiées de catégorie A, série 13, à un prix moyen de 13,85 \$ CA, 110 552 actions privilégiées de catégorie A, série 17, à un prix moyen de 20,45 \$ CA, 99 409 actions privilégiées de catégorie A, série 18, à un prix moyen de 20,42 \$ CA, 115 356 actions privilégiées de catégorie A, série 24, à un prix moyen de 18,29 \$ CA, 4 000 actions privilégiées de catégorie A, série 25, à un prix moyen de 16,96 \$ CA, 132 420 actions privilégiées de catégorie A, série 26, à un prix moyen de 18,22 \$ CA, 125 460 actions privilégiées de catégorie A, série 28, à un prix moyen de 16,59 \$ CA, 146 960 actions privilégiées de catégorie A, série 30, à un prix moyen de 22,58 \$ CA, 232 269 actions privilégiées de catégorie A, série 32, à un prix moyen de 22,94 \$ CA, 101 154 actions privilégiées de catégorie A, série 34, à un prix moyen de 20,99 \$ CA, 106 115 actions privilégiées de catégorie A, série 36, à un prix moyen de 20,90 \$ CA, 118 992 actions privilégiées de catégorie A, série 37, à un prix moyen de 21,21 \$ CA, 93 868 actions privilégiées de catégorie A, série 38, à un prix moyen de 20,29 \$ CA, 158 975 actions privilégiées de catégorie A, série 40, à un prix moyen de 21,68 \$ CA, 112 500 actions privilégiées de catégorie A, série 42, à un prix moyen de 21,39 \$ CA, 113 260 actions privilégiées de catégorie A, série 44, à un prix moyen de 25,71 \$ CA, 154 993 actions privilégiées de catégorie A, série 46, à un prix moyen de 25,44 \$ CA et 114 028 actions privilégiées de catégorie A, série 48, à un prix moyen de 24,44 \$ CA.

Activités en 2017

Le 19 mai 2017, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 82,9 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant d'actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 24 mai 2017 et qui a pris fin le 23 mai 2018, la Société a racheté 6 123 064 actions de catégorie A à un prix moyen de 40,57 \$.

Le 16 août 2017, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 18 août 2017 et qui a pris fin le 17 août 2018, la Société a racheté 34 986 actions privilégiées de catégorie A, série 28, à un prix moyen de 17,59 \$ CA, 2 587 actions privilégiées de catégorie A, série 30, à un prix moyen de 24,50 \$ CA, 30 625 actions privilégiées de catégorie A, série 44, à un prix moyen de 26,31 \$ CA et 104 210 actions privilégiées de catégorie A, série 46, à un prix moyen de 26,14 \$ CA.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Nos activités

Nous sommes un chef de file en matière de gestion d'actifs alternatifs mondiaux, qui compte 120 ans d'histoire et un vaste portefeuille d'actifs sous gestion de plus de 540 G\$ dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures, de l'énergie renouvelable, du capital-investissement et du crédit. Nos capitaux générant des honoraires de 290 G\$ sont investis pour le compte de certains des plus grands investisseurs institutionnels, fonds souverains et régimes de retraite dans le monde ainsi que de milliers de particuliers.

Nous offrons une gamme diversifiée de fonds privés vedettes et d'instruments de placement sur un marché public spécialisés, ce qui permet aux investisseurs d'investir dans nos cinq principales catégories d'actifs et de participer à la solide performance du portefeuille sous-jacent. Nous investissons de manière rigoureuse, en visant des rendements de 12 % à 15 % avec une protection solide en cas de baisse, permettant ainsi à nos investisseurs et à leurs parties prenantes d'atteindre leurs objectifs et de protéger leur avenir financier.

✓ Secteurs d'intérêt

Nous investissons principalement dans des actifs réels des secteurs de l'immobilier, des infrastructures, de l'énergie renouvelable et du capital-investissement, et nous détenons une participation importante dans Oaktree Capital Management (« Oaktree »), un gestionnaire de placements alternatifs de premier plan à l'échelle mondiale qui possède une expertise dans le domaine du crédit.

✓ Offre de produits diversifiés

Nous offrons des instruments de placement sur des marchés publics et privés qui permettent d'investir dans un certain nombre de gammes de produits, notamment des fonds à capital fixe et perpétuels principaux, à valeur ajoutée, axés sur les occasions et de crédit.

✓ Stratégies d'investissement ciblées

Nous investissons là où nous pouvons utiliser nos avantages concurrentiels, tels que nos capacités solides à titre de propriétaire exploitant, notre capital considérable et notre présence mondiale.

✓ Approche de financement rigoureuse

Nous utilisons l'endettement prudemment pour améliorer les rendements tout en préservant le capital au fil des cycles économiques. Les placements sous-jacents sont habituellement financés de manière autonome, sur une base sans recours, ce qui procure une structure du capital stable, et la majeure partie de ces emprunts sont de qualité supérieure. Seulement 5 % de l'endettement total présenté dans nos états financiers consolidés est assorti d'un recours contre la Société.

De plus, nous maintenons un capital investi important au bilan de la Société, que nous investissons aux côtés de nos investisseurs. Ce capital génère des flux de trésorerie annuels qui améliorent les rendements que nous gagnons à titre de gestionnaire d'actifs, crée une solide harmonisation des intérêts et nous permet de faire en sorte que les forces suivantes exercent leur influence sur tous nos placements.

1. Capital considérable

Nous avons des actifs sous gestion de plus de 540 G\$ et des capitaux générant des honoraires de 290 G\$.

2. Expertise en matière d'exploitation

Nous avons environ 150 000 employés actifs à l'échelle mondiale qui contribuent à maximiser la valeur et les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation.

3. Présence mondiale

Nous exerçons nos activités dans plus de 30 pays.

Nos rendements financiers sont représentés par la combinaison du bénéfice de notre gestionnaire d'actifs ainsi que de l'appréciation du capital et des distributions provenant de notre capital investi. Les flux de trésorerie liés aux opérations sont la principale mesure de notre rendement. Nous les utilisons pour évaluer le rendement de nos secteurs.

Principaux secteurs d'activité

Aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe, nos activités sont structurées en fonction de notre entreprise de gestion d'actifs, de nos cinq divisions opérationnelles et des activités de notre siège social, et elles forment collectivement sept secteurs opérationnels. Nous mesurons notre performance opérationnelle principalement au moyen des flux de trésorerie liés aux opérations générés par chacun de nos secteurs opérationnels et du montant du capital investi par la Société dans chaque secteur au moyen des capitaux propres ordinaires. Les capitaux propres ordinaires ont trait au capital investi attribué à un secteur en particulier, et nous les utilisons de manière interchangeable avec les capitaux propres ordinaires par secteur. Pour évaluer de façon plus approfondie la performance opérationnelle de notre secteur Gestion d'actifs, nous présentons également l'intéressement aux plus-values latent qui correspond à l'intéressement aux plus-values provenant des variations latentes de la valeur de nos portefeuilles de capital-investissement.

Nos secteurs opérationnels ont une portée mondiale et ils sont présentés ci-dessous.

- i) Les activités liées au secteur *Gestion d'actifs* comprennent la gestion de nos sociétés de personnes cotées, de nos fonds privés et de nos titres cotés en bourse, en notre nom et en celui de nos investisseurs, ainsi que notre quote-part des activités de gestion d'actifs d'Oaktree. Nous générons des honoraires de gestion de base contractuels pour ces activités et nous touchons également des distributions incitatives et un revenu en fonction du rendement, ce qui comprend les honoraires en fonction du rendement, les frais transactionnels et l'intéressement aux plus-values.
- ii) Les activités liées au secteur *Immobilier* comprennent la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'immeubles de bureaux principaux, d'immeubles de commerce de détail principaux, d'immeubles représentant des placements à titre de commanditaire et d'autres immeubles.
- iii) Les activités liées au secteur *Énergie renouvelable* comprennent la propriété, l'exploitation et l'aménagement de centrales hydroélectriques, de parcs éoliens, de parcs solaires, d'installations de stockage et d'autres installations de production d'énergie.
- iv) Les activités liées au secteur *Infrastructures* comprennent la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'actifs liés aux services publics, au transport, à l'énergie, aux communications, aux infrastructures de données et aux ressources durables.
- v) Les activités liées au secteur *Capital-investissement* visent une gamme variée de secteurs, et elles sont principalement axées sur les services commerciaux, les services d'infrastructures et les activités industrielles.
- vi) Les activités liées au secteur *Aménagement résidentiel* englobent la construction de maisons, l'aménagement de copropriétés et l'aménagement de terrains résidentiels.
- vii) Le secteur *Activités du siège social* comprend le placement de la trésorerie et des actifs financiers ainsi que la gestion du levier financier de la société, y compris les emprunts généraux et les capitaux propres privilégiés, qui financent une partie du capital investi dans nos autres activités. Certaines charges générales, notamment celles liées aux technologies et à l'exploitation, sont engagées pour le compte de nos secteurs opérationnels et sont affectées à chaque secteur opérationnel en fonction d'un cadre d'établissement des prix interne.

Pour évaluer les résultats, nous déterminons de façon distincte la tranche des flux de trésorerie liés aux opérations et des capitaux propres ordinaires dans nos secteurs qui a trait à nos principales sociétés de personnes cotées : BPY, BEP, BIP et BBU. Nous sommes d'avis que le fait de déterminer les flux de trésorerie liés aux opérations et les capitaux propres ordinaires attribuables à nos sociétés de personnes cotées permet aux investisseurs de comprendre la façon dont les résultats de ces entités ouvertes sont intégrés à nos résultats financiers et contribue à l'analyse des écarts entre les flux de trésorerie liés aux opérations d'une période de présentation de l'information financière à l'autre. Des renseignements additionnels au sujet de ces sociétés de personnes cotées sont présentés dans leurs documents déposés. Nous déterminons également de façon distincte les composantes des flux de trésorerie liés aux opérations de notre secteur Gestion d'actifs et les profits à la cession réalisés compris dans les flux de trésorerie liés aux opérations de chaque secteur, afin de faciliter l'analyse des écarts entre les flux de trésorerie liés aux opérations d'une période de présentation de l'information financière à l'autre.

Gestion d'actifs

Aperçu du secteur

- Nous gérons des capitaux générant des honoraires de 290 G\$, dont des tranches de 86 G\$ dans des fonds privés à long terme, de 79 G\$ dans des stratégies de fonds perpétuels, de 110 G\$ dans des fonds gérés par Oaktree et de 15 G\$ dans notre division des titres cotés en bourse. Nous tirons des produits sous forme d'honoraires à long terme récurrents de ces capitaux générant des honoraires, sous la forme des éléments suivants :
 - les produits tirés des honoraires de gestion de base diversifiés à long terme provenant du capital de tiers dans nos fonds à capital fixe et les produits sous forme d'honoraires perpétuels fondés sur le total du capital investi de nos instruments perpétuels cotés et la valeur liquidative de nos fonds privés perpétuels;
 - les distributions incitatives provenant de BIP, de BEP et de BPY, qui ont toutes excédé les seuils prédéterminés;
 - les honoraires en fonction du rendement, lié au rendement au chapitre du cours des parts de BBU et aux frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils.
- Les capitaux générant des honoraires de nos fonds privés comprennent des capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values de 120 G\$. Nous gagnons un intéressement aux plus-values de ce capital lorsque le fonds atteint son rendement privilégié, ce qui nous permet de recevoir une tranche du bénéfice du fonds sur un rendement remis aux investisseurs. Nous comptabilisons cet intéressement aux plus-values au moment où il n'est plus assujéti à une disposition de récupération.

Activités

Fonds privés à long terme (capitaux générant des honoraires de 86 G\$)

- Nous gérons nos capitaux générant des honoraires par l'entremise de 40 fonds privés actifs liés à nos principales catégories d'actifs, soit l'immobilier, les infrastructures et l'énergie renouvelable, le capital-investissement ainsi que le crédit. Ces fonds comprennent des fonds à capital fixe en co-investissement, à valeur ajoutée ou axés sur les occasions, qui sont principalement investis dans les capitaux propres de sociétés fermées ou, dans certains cas, dans des titres de sociétés cotées.
- Notre principale série de fonds privés à long terme constitue ce que nous appelons nos fonds vedettes. Nous avons des fonds principaux dans chacune de nos principales catégories d'actifs : l'immobilier (série BSREP), les infrastructures (série BIF, qui comprend les placements liés aux infrastructures et à l'énergie renouvelable) et le capital-investissement (série BCP).
- Les capitaux des fonds privés à capital fixe sont généralement engagés pour une période de dix ans à partir de la constitution du fonds, avec deux options de prorogation de un an.
- Nous recevons, à titre de rémunération pour la gestion de ces fonds privés, des honoraires de gestion de base, qui sont généralement déterminés en fonction du capital engagé au cours de la période de placement et du capital investi par la suite. Nous avons le droit de recevoir un intéressement aux plus-values sur ces fonds, qui représente une tranche du bénéfice total des fonds si le rendement des fonds excède le rendement privilégié pour les investisseurs.

Stratégies de fonds perpétuels (capitaux générant des honoraires de 79 G\$)

- Nous gérons des capitaux générant des honoraires par l'intermédiaire d'entités inscrites en bourse à capital perpétuel, y compris BPY, BEP, BIP, BBU, et TERP, ainsi que des fonds privés perpétuels principaux, principaux plus et de crédit.
- Les fonds privés perpétuels permettent de mobiliser du capital sur une base continue à mesure que de nouveaux placements sont effectués.
- Nous recevons, à titre de rémunération pour notre gestion de ces entités à capital perpétuel cotées en bourse, i) des honoraires de gestion de base qui sont principalement déterminés en fonction de la capitalisation boursière de ces entités, ainsi que ii) des distributions incitatives ou des honoraires en fonction du rendement.
- Les distributions incitatives pour BPY, BEP, BIP, et TERP équivalent à une tranche de la hausse des distributions qui dépasse les seuils minimaux préétablis. Les honoraires en fonction du rendement de BBU sont calculés en fonction des hausses du prix des parts de BBU supérieures à un seuil plafond élevé.

Oaktree (capitaux générant des honoraires de 110 G\$)

- Oaktree continue d'exploiter et de gérer ses propres activités de placement, de gagner des honoraires de gestion sur les capitaux générant des honoraires à l'égard de ses fonds à capital fixe, à capital variable et permanents à long terme.
- Les fonds privés à long terme, qui ont une période de placement allant généralement de trois à cinq ans à partir de la date de constitution du fonds, payent habituellement des honoraires de gestion en fonction du capital engagé, du capital prélevé, de l'actif brut, de la valeur liquidative ou du coût au cours de la période de placement.
- Les stratégies de fonds perpétuels, qui comprennent les fonds à capital variable qui n'ont pas de période de placement et ne distribuent pas le produit des placements réalisés aux clients, et les fonds permanents, qui investissent dans les titres négociables, les titres d'emprunt et de participation privés sur une base à long ou à court terme, et généralement sans distribuer le produit des placements réalisés aux clients, payent habituellement des honoraires de gestion en fonction de la valeur liquidative.

Titres cotés en bourse (capitaux générant des honoraires de 15 G\$)

- Nous gérons nos capitaux générant des honoraires répartis dans de nombreux fonds ainsi que des comptes gérés séparément, la priorité étant accordée aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres.
- Nous agissons tant comme conseiller que comme sous-conseiller et nous touchons des honoraires de gestion de base ainsi que des honoraires en fonction du rendement.

Immobilier

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs immobiliers principalement par l'entremise d'une participation économique de 55 % (51 % après dilution) dans BPY, d'une participation de 28 % dans un portefeuille d'actifs d'exploitation et d'actifs en cours d'aménagement à New York et d'une participation indirecte de 18 % dans notre troisième fonds immobilier vedette, soit BSREP III.
- BPY est inscrite à la cote du Nasdaq et de la TSX et avait une capitalisation boursière de 18,6 G\$ au 31 décembre 2019.
- BPY détient des actifs immobiliers directement ainsi que par l'intermédiaire de fonds privés que nous gérons.

Activités

Immeubles de bureaux principaux

- Nous détenons et exploitons des immeubles de bureaux dans des marchés d'entrée du monde entier qui comprennent 136 immeubles de prestige totalisant 93 millions de pieds carrés de locaux pour bureaux.
- Les immeubles sont principalement situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Los Angeles, Washington, D.C., Toronto, Berlin, Sydney et São Paulo.
- Nous aménageons également des immeubles soigneusement choisis, et nos projets d'aménagement et de réaménagement actifs se composent de 9 immeubles de bureaux, de 7 immeubles résidentiels et d'un emplacement hébergeant un hôtel, ce qui représente une superficie totale de près de 12 millions de pieds carrés.

Immeubles de commerce de détail principaux

- Le 28 août 2018, BPY a réalisé la fermeture du capital de GGP, un placement mis en équivalence détenu auparavant à hauteur de 34 %, et a commencé à consolider ses résultats.
- Nous détenons et exploitons 122 centres commerciaux et immeubles de commerce de détail en milieu urbain de premier ordre aux États-Unis totalisant 120 millions de pieds carrés.
- Notre portefeuille se compose de 100 des 500 principaux centres commerciaux aux États-Unis.
- Notre portefeuille de centres commerciaux comprend des projets de réaménagement dont les coûts de réaménagement sont de plus de 1 G\$ (sur une base proportionnelle).

Placements à titre de commanditaire

- Nous détenons et exploitons des portefeuilles mondiaux de placements immobiliers par l'entremise de nos fonds immobiliers axés sur les occasions, qui visent à dégager des rendements supérieurs à ceux de nos portefeuilles d'immeubles de bureaux principaux et d'immeubles de commerce de détail principaux.
- La stratégie de nos activités de placements à titre de commanditaire vise à acquérir des actifs de grande qualité à un escompte par rapport au coût de remplacement ou à la valeur intrinsèque, à mettre en œuvre des stratégies clairement définies aux fins de l'amélioration opérationnelle et à réaliser des rendements axés sur les occasions par l'entremise de la croissance du bénéfice d'exploitation net et des profits réalisés à la sortie.
- Nos portefeuilles de placements à titre de commanditaire se composent d'actifs de grande qualité à fort potentiel opérationnel dans les catégories des immeubles résidentiels, des biens à bail hypernet, des biens hôteliers, des immeubles de bureaux, des immeubles de commerce de détail, des immeubles à usage mixte, des immeubles de stockage en libre-service, des maisons préfabriquées et des résidences pour étudiants.

Autres placements immobiliers

- Nous détenons une participation directe dans BSREP III, notre troisième fonds immobilier vedette, dans un portefeuille d'actifs d'exploitation et d'actifs en cours d'aménagement à New York acquis au troisième trimestre de 2018 et dans un portefeuille d'immeubles résidentiels.

Énergie renouvelable

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons nos actifs liés à l'énergie renouvelable principalement par l'intermédiaire de notre participation de 61 % dans BEP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 14,5 G\$ au 31 décembre 2019.
- BEP détient l'un des portefeuilles cotés en bourse axés sur l'énergie renouvelable les plus importants du monde.

Activités

Centrales hydroélectriques

- Nous investissons dans 219 centrales hydroélectriques que nous détenons et exploitons sur 82 réseaux hydrographiques en Amérique du Nord, au Brésil et en Colombie. Nos activités liées aux centrales hydroélectriques ont une capacité installée de 7 924 MW et une production moyenne à long terme de 19 661 gigawattheures (« GWh ») sur une base proportionnelle.

Énergie éolienne

- Nos activités liées à l'énergie éolienne comprennent 102 parcs éoliens dans le monde pour une capacité installée de 4 638 MW et une production moyenne à long terme de 5 447 GWh sur une base proportionnelle.

Énergie solaire

- Nos activités liées à l'énergie solaire comprennent 4 934 parcs solaires dans le monde pour une capacité installée de 3 033 MW et une production moyenne à long terme de 1 323 GWh sur une base proportionnelle.

Stockage

- Nos activités de stockage ont une capacité installée de 2 698 MW aux quatre installations d'accumulation par pompage en Amérique du Nord et en Europe.

Contrats d'énergie

- Nous achetons 25 % de l'énergie produite par BEP en Amérique du Nord en vertu d'un contrat à long terme à un prix préétabli, ce qui accroît la stabilité des produits de BEP.
- Nous vendons de l'énergie sur le marché libre et gagnons aussi des produits accessoires, comme des crédits ou des primes au titre de la capacité et de l'énergie renouvelable, ce qui nous confère une participation accrue dans les augmentations ou les diminutions futures des prix de l'énergie.

- D'après la production à long terme, nous achèterons environ 3 600 GWh d'électricité par année. Le prix fixe que nous sommes tenus de payer à BEP diminuera graduellement au fil du temps, ce qui entraînera une baisse d'environ 20 \$/MWh d'ici 2026 jusqu'à ce que le contrat vienne à échéance en 2046.

Infrastructures

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs d'infrastructures principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 30 % dans BIP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 20,9 G\$ au 31 décembre 2019.
- BIP est l'un des plus importants propriétaires et exploitants d'infrastructures diversifiées sur le plan géographique à l'échelle mondiale.
- Nous avons également des placements directs dans des activités liées aux ressources durables.

Activités principales

Services publics

- Nos activités de transport réglementé comprennent environ 2 700 km de conduites de transport de gaz naturel et environ 2 200 km de lignes de transport en Amérique du Nord et en Amérique du Sud ainsi qu'environ 3 600 km de nouveaux projets en cours d'aménagement pour le transport d'électricité en Amérique du Sud.
- Nous détenons et exploitons environ 6,6 millions de raccordements, principalement d'électricité et de gaz naturel, et environ 1,3 million de compteurs intelligents dans le cadre de nos activités de distribution réglementée.
- Habituellement, ces activités procurent des rendements à long terme sur la valeur des actifs réglementés et contractuels qui augmentent selon le capital investi pour moderniser et/ou pour développer nos systèmes.

Transport

- Nous exploitons environ 22 000 km de chemins de fer en Amérique du Nord et en Europe, environ 5 500 km de chemins de fer en Australie-Occidentale et environ 4 800 km de chemins de fer en Amérique du Sud.
- Nos activités liées aux routes à péage comprennent environ 4 000 km d'autoroutes au Brésil, au Chili, au Pérou et en Inde.
- Nos activités portuaires comprennent 13 terminaux situés en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Australie.
- Ces activités se composent de réseaux qui fournissent des services de transport de fret, de marchandises en vrac et de passagers, à l'égard desquels nous touchons des frais d'accès. Ce secteur comprend des entreprises fixant des prix plafonds du fait de la réglementation, comme nos activités ferroviaires et nos activités liées aux routes à péage, de même que des entreprises non réglementées, comme nos ports.

Énergie

- Nous détenons et exploitons environ 16 500 km de conduites de transport de gaz naturel, principalement aux États-Unis, et notre capacité de stockage de gaz naturel aux États-Unis et au Canada se chiffre à 600 milliards de pieds cubes.
- Dans le cadre de nos activités liées à l'énergie de quartier, nous offrons une capacité de chauffage d'environ 3,2 millions de livres par heure et une capacité de refroidissement de 305 000 tonnes, et nous offrons des services d'infrastructure d'énergie résidentielle à près de 1,6 million de clients aux États-Unis et au Canada.
- Ces plateformes d'exploitation comprennent des activités, habituellement non réglementées ou assujetties à des plafonds tarifaires, qui fournissent des services de transport et de stockage d'énergie et la rentabilité est fonction du volume des services fournis et du prix obtenu pour ces services.

Infrastructures de données

- Nous détenons et exploitons environ 7 000 tours de communications à fonctions multiples et sites actifs installés sur des toits en France, et plus de 10 000 km d'infrastructure de fibre en France et au Brésil. En outre, nous détenons environ 1 600 stations cellulaires et 10 000 km de câble à fibre optique en Nouvelle-Zélande de même qu'environ 2 100 tours de télécommunications actives et 70 systèmes d'antennes distribués principalement situés au Royaume-Uni.

- Dans notre secteur de stockage de données, nous gérons 51 centres de données représentant une superficie de planchers surélevés d'environ 1,6 million de pieds carrés et une capacité nominale critique de 176 MW.
- Ces entreprises fournissent des services et des infrastructures essentiels aux secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications et sont protégées par des contrats à long terme qui évoluent avec l'inflation.

Capital-investissement et autres activités

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs de capital-investissement principalement par l'entremise de notre participation de 63 % dans BBU. BBU est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et sa capitalisation boursière était de 6,2 G\$ au 31 décembre 2019.
- Les activités de BBU sont axées sur la détention et l'exploitation d'entreprises de grande qualité qui bénéficient d'importantes barrières à l'entrée ou de faibles coûts de production.
- Nous détenons également certaines entreprises directement, y compris une participation de 42 % dans Norbord, l'un des plus importants fabricants de panneaux à copeaux orientés du monde.

Activités

Services commerciaux

- Nous détenons et exploitons une entreprise de distribution et de commercialisation de carburants pour véhicules routiers disposant d'une importante infrastructure d'importation et de stockage et offrons des services à des courtiers immobiliers résidentiels par l'entremise de contrats de franchise sous un certain nombre de marques au Canada.
- Nous offrons des services contractuels axés sur des projets de construction de qualité supérieure qui visent les immeubles de prestige complexes et de grande envergure et l'infrastructure sociale. Les projets de construction sont en général exécutés aux termes de contrats en vertu desquels nous prenons la responsabilité de la conception, du programme, de l'approvisionnement et de la construction pour un prix défini.
- Healthscope exploite ou gère un réseau d'établissements de soins actifs, de soins psychiatriques et de réadaptation et de soins de longue durée en Australie.
- MIC, notre entreprise qui est le plus important assureur de prêts hypothécaires résidentiels du secteur privé au Canada, fournit de l'assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires résidentiels aux prêteurs hypothécaires canadiens.
- Notre entreprise de gestion de parcs au Brésil est l'un des plus importants fournisseurs au pays de location de machinerie lourde et de véhicules légers avec services à valeur ajoutée.
- Les autres activités du secteur Services commerciaux comprennent des établissements de divertissement dans la région du Grand Toronto et les autres services de conseils financiers, de logistique et de communications sans fil à large bande.

Services d'infrastructures

- Nous sommes un fournisseur de services de premier plan pour le secteur mondial de la production d'énergie, par l'entremise de notre investissement dans Westinghouse. Nous fournissons notamment le matériel d'origine ou la technologie pour environ 50 % du parc nucléaire mondial et assurons l'entretien de près des deux tiers des réacteurs nucléaires dans le monde.
- Nous offrons aussi des services au secteur de la production pétrolière extracôtière, par l'entremise de notre investissement dans Teekay, exerçant des activités en mer du Nord, au Canada et au Brésil.

Activités industrielles

- Notre portefeuille d'actifs industriels comprend des entreprises hautement capitalistiques présentant d'importantes barrières à l'entrée exigeant une expertise technique.
- Nous détenons Clarios, qui fournit plus du tiers des batteries d'automobiles dans le monde.
- Nous détenons une entreprise de distribution, de collecte et de traitement des eaux qui sert 15 millions de clients au Brésil par l'entremise de concessions à long terme et de partenariats public-privé.
- Nous détenons et exploitons un fabricant de premier plan d'une vaste gamme d'électrodes de graphite de grande qualité, GrafTech, et un fabricant d'emballages de plastique récupérable.

- Nous détenons et exploitons également une entreprise de prospection et de production de gaz naturel, de même qu'une entreprise de forage à contrat et de services d'entretien de puits dans l'ouest du Canada.

Aménagement résidentiel

Aperçu du secteur

- Nos entreprises d'aménagement résidentiel exercent leurs activités surtout en Amérique du Nord et au Brésil.
- Nous exerçons nos activités en Amérique du Nord par l'entremise de Brookfield Residential Properties Inc. au sein de 12 grands marchés au Canada et aux États-Unis, et nous contrôlons plus de 87 000 terrains.
- Nos activités au Brésil comprennent la construction, la vente ainsi que la commercialisation d'une vaste gamme de locaux à vocation résidentielle ou commerciale; nous nous concentrons principalement sur le secteur des locaux résidentiels à revenu intermédiaire des plus importants marchés du Brésil, à São Paulo et à Rio de Janeiro.

Activités du siège social

Aperçu du secteur

- Nos activités du siège social consistent à offrir du soutien à l'ensemble de nos entreprises, y compris notre entreprise de gestion d'actifs et notre capital investi. Ces activités comprennent l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles stratégies axées sur les fonds, la prise en charge de la croissance au sein de nos sociétés de personnes cotées, et la fourniture de liquidités aux organisations, lorsque cela est nécessaire. En outre, nous effectuerons des placements directs selon les occasions qui se présentent.
- Nous détenons aussi de la trésorerie et des actifs financiers dans le cadre de nos activités de gestion des liquidités et nous concluons des contrats financiers afin de gérer le risque de change résiduel et les autres risques auxquels nous sommes exposés, au besoin.

Stratégie de financement

Nous gérons notre situation de trésorerie et notre structure du capital à l'échelle du groupe; toutefois, elles sont organisées selon trois niveaux principaux :

i) Au niveau de la Société :

- Des liquidités importantes sont maintenues pour soutenir la croissance et les activités en cours.
- La structure du capital comprend d'importants capitaux propres ordinaires, ainsi que des actions privilégiées perpétuelles, des obligations de sociétés à long terme et, de temps à autre, des prélèvements sur nos facilités de crédit.
- Des garanties négligeables sont fournies sur les obligations financières des sociétés de personnes cotées et des fonds gérés.
- Des flux de trésorerie élevés sont disponibles après la distribution des dividendes sur les actions ordinaires.

ii) Au niveau de nos sociétés de personnes cotées (BPY, BEP, BIP et BBU) :

- D'importantes liquidités sont maintenues par chacune des sociétés de personnes cotées pour soutenir leur croissance et leurs activités en cours.
- Les sociétés de personnes cotées sont censées s'autofinancer et maintenir une structure du capital stable tout au long des cycles du marché.
- Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.

iii) Au niveau des fonds gérés ou des placements, détenus directement ou par l'entremise de sociétés de personnes cotées :

- Chaque placement sous-jacent est habituellement financé de manière autonome.
- Les emprunts au niveau du fonds sont habituellement limités à des facilités destinées aux souscriptions à des fonds qui sont adossées aux engagements de capital envers le fonds.
- Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.

Les éléments clés de notre stratégie de financement sont les suivants :

- Nous maintenons des liquidités importantes au niveau de la Société, principalement sous forme de trésorerie, d'actifs financiers et de lignes de crédit inutilisées. Nous veillons à ce que nos sociétés de personnes cotées soient en mesure de financer leurs activités de façon autonome, sans recourir à l'appui de la Société.
- Nous structurons nos emprunts, qui se trouvent principalement au niveau de l'actif ou d'une entreprise du portefeuille, et nos autres obligations financières de manière à présenter une structure du capital stable à des niveaux attrayants pour les investisseurs, durables et qui résistent aux cycles d'affaires.
- La majeure partie de cette dette est de qualité supérieure; toutefois, nous pouvons périodiquement emprunter à des niveaux inférieurs dans le cadre de certaines de nos activités, lorsque les emprunts sont soigneusement structurés et surveillés.
- Nous fournissons un recours seulement contre les entreprises ou les actifs précis faisant l'objet d'un financement, sans garanties réciproques ou garanties de la société mère.
- Nous faisons correspondre la durée de notre dette à celle des contrats de location ou contrats sous-jacents, ainsi que la monnaie dans laquelle sont libellés les emprunts à celle dans laquelle sont libellés les actifs grevés, de sorte que l'exposition au risque restante se rapporte à la valeur nette réelle du placement.

Capacités d'exploitation

Expertise en matière d'exploitation

Nous avons environ 150 000 employés à l'échelle mondiale qui contribuent à maximiser la valeur et les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation.

Nous sommes d'avis qu'il est essentiel de posséder une réelle expérience en matière d'exploitation afin de maximiser l'efficacité et la productivité et, ultimement, les rendements. Pour ce faire, nous maintenons une culture axée sur le long terme, l'harmonisation des intérêts et la collaboration par l'intermédiaire des personnes que nous recrutons et de notre philosophie d'exploitation. Cette expertise interne en matière d'exploitation issue de nos racines à titre de propriétaire exploitant se révèle d'une valeur inestimable quand vient le temps de conclure des acquisitions et de mettre en œuvre des projets d'aménagement et d'investissement créateurs de valeur.

Mobiliser des capitaux

En tant que gestionnaire d'actifs, nous commençons par créer de nouveaux fonds et d'autres produits de placement qui susciteront des engagements de capitaux de la part des investisseurs, nous fournissant ainsi des capitaux à investir et l'occasion de gagner des honoraires de gestion de base, des distributions incitatives et des revenus en fonction du rendement comme un intéressement aux plus-values. Par conséquent, nous créons de la valeur en augmentant le montant des capitaux générant des honoraires et en obtenant un rendement solide sur les placements, ce qui donne lieu à une hausse des flux de trésorerie et de la valeur des actifs.

Repérer et acquérir des actifs de grande qualité

Nous avons adopté une approche fondée sur la valeur pour investir et attribuer les capitaux. Nous croyons que notre approche disciplinée, notre présence mondiale et notre expertise en restructuration du capital et en transformation des activités nous permettent de repérer une vaste gamme d'occasions, dont certaines sont difficiles à saisir pour d'autres entreprises, et d'investir dans des valeurs attrayantes et de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque. Nous détenons aussi une expertise considérable en ce qui a trait à la mise en œuvre d'importants projets d'aménagement et d'investissement, ce qui nous donne des occasions supplémentaires d'investir des capitaux.

Obtenir du financement à long terme

Nous finançons nos activités principalement par l'intermédiaire de financements à long terme de première qualité et la majeure partie de notre capital provient de financements par capitaux propres distincts pour chaque actif, en recourant le moins possible à d'autres secteurs de l'entreprise. Nous avons recours à des emprunts généraux relativement modestes qui nous procurent une souplesse d'exploitation et nous permettent d'optimiser les rendements. Cette approche nous procure une importante stabilité, améliore notre capacité à résister aux ralentissements financiers et permet à nos équipes de direction de mettre l'accent sur les activités et sur d'autres projets de croissance.

Accroître la valeur et les flux de trésorerie grâce à l'expertise en matière d'exploitation

Nos capacités en matière d'exploitation nous permettent d'accroître la valeur des actifs liés à nos entreprises, ainsi que les flux de trésorerie qu'ils génèrent, en plus de mieux protéger le capital dans des conditions défavorables. Grâce à notre expertise en matière d'exploitation, à nos capacités d'aménagement et à un financement efficace, nous pouvons faire en sorte que le plein potentiel de création de valeur d'un placement soit réalisé, les activités et les projets d'aménagement étant optimisés. Selon nous, il s'agit de l'un de nos avantages concurrentiels les plus importants à titre de gestionnaire d'actifs.

Obtenir des capitaux au moyen de la vente ou du refinancement d'actifs

Nous surveillons activement les occasions de vendre ou de refinancer les actifs pour générer un produit, que nous retournons aux investisseurs dans le cas des fonds à durée de vie limitée ou que nous réinvestissons pour améliorer les rendements dans le cas des entités perpétuelles. Souvent, le remboursement des capitaux provenant des fonds privés met fin au processus de placement, fixant les rendements pour les investisseurs et donnant lieu à un revenu en fonction du rendement.

Notre cycle d'exploitation mène à la création de valeur

Nous créons de la valeur en gagnant des rendements robustes sur nos placements, qui s'accumulent au fil du temps et font augmenter nos capitaux générant des honoraires. En créant de la valeur pour nos investisseurs et nos actionnaires, nous faisons augmenter les honoraires et l'intéressement aux plus-values reçus au sein de notre entreprise de gestion d'actifs et générons des flux de trésorerie qui donnent lieu à une accumulation de valeur qui s'ajoute à notre capital investi.

Gestion des risques

Notre approche

Mettre l'accent sur une culture de gestion des risques	Exécution partagée	Supervision et coordination
Maintenir une culture de gestion des risques efficace qui harmonise notre stratégie commerciale et nos activités avec notre appétit pour le risque.	Les divisions et les groupes fonctionnels sont principalement responsables d'identifier et de gérer les risques associés à leurs activités.	Approche et pratiques uniformes dans l'ensemble des divisions et des groupes fonctionnels et gestion coordonnée des risques communs.

Gérer les risques fait partie intégrante de nos activités. Nous adoptons une approche de gestion des risques bien établie et disciplinée fondée sur des méthodes d'exploitation claires et une culture de gestion des risques solide. Le programme de gestion des risques de Brookfield met l'accent sur la gestion proactive des risques, en nous assurant que nous avons la capacité et la résilience nécessaires pour réagir aux environnements changeants en évaluant tant les risques actuels que les risques émergents. Nous avons mis en place un cadre et une méthodologie de gestion des risques conçus pour permettre une gestion globale et cohérente des risques dans l'ensemble de l'organisation.

Nous utilisons un processus complet et intégré d'évaluation des risques pour identifier et évaluer les secteurs de risque de l'entreprise, tels que le capital humain, les changements climatiques, les taux de change et d'autres risques stratégiques, financiers, réglementaires et opérationnels. Les approches et les pratiques de gestion et d'atténuation sont adaptées aux zones de risque spécifiques et exécutées par les divisions et les groupes fonctionnels pour leurs activités, avec une coordination et une surveillance appropriées par l'entremise de processus de surveillance et de production de rapports.

Effectif

Nous comptons sur les services d'environ 1 000 professionnels en matière de placement et 150 000 employés dans plus de 30 pays partout dans le monde.

CODE DE DÉONTOLOGIE DES AFFAIRES

Notre code de déontologie des affaires (le « Code ») établit la conduite attendue de nos administrateurs, dirigeants et salariés, ainsi que celle des filiales et des sociétés liées contrôlées de la Société, en matière d'honnêteté, d'intégrité et de conformité à toutes les exigences juridiques et réglementaires. Le 6 mars 2020, le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration » ou le « conseil ») a approuvé le Code, dont on peut se procurer des exemplaires sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») à l'adresse www.sedar.com et sur l'Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval System (« EDGAR ») à l'adresse www.sec.gov/edgar, ainsi que sur notre site Web, à l'adresse www.brookfield.com, sous Shareholders/Brookfield Asset Management/Corporate Governance/Governance Documents.

CONTEXTE COMMERCIAL ET RISQUES

Nos activités continuent de faire face à certains risques microéconomiques et macroéconomiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et la valeur de nos capitaux propres. Pour obtenir de l'information sur les facteurs de risque liés à la Société et à ses activités, se reporter à la rubrique « Contexte commercial et risques », aux pages 104 à 124 de nos états financiers consolidés et de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, lesquelles sont intégrées par renvoi dans cette notice annuelle et sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

GESTION DES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

Nous estimons qu'il est fondamental d'agir de manière responsable à l'égard de nos parties prenantes pour exploiter une entreprise productive, rentable et durable. Cela est conforme à notre philosophie de mener des activités dans une perspective à long terme d'une manière durable et éthique. Nous estimons qu'avoir de solides principes et pratiques relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les « facteurs ESG ») est bon pour les affaires pour un large éventail de raisons. En conséquence, nous avons intégré les principes et pratiques ESG à la fois dans nos activités de gestion d'actifs et les avons encouragées dans nos activités commerciales sous-jacentes.

Nous intégrons des facteurs ESG dans nos décisions d'investissement, en commençant par le contrôle diligent d'un investissement potentiel jusqu'au processus de sortie. Au cours de la phase initiale du contrôle diligent, nous utilisons notre expertise opérationnelle pour identifier les occasions ou les risques significatifs relatifs aux facteurs ESG liés à l'investissement potentiel, puis nous procédons à un contrôle diligent plus approfondi si nécessaire, en faisant appel à des experts internes et, au besoin, à des consultants tiers. Tous les placements effectués par la Société doivent être approuvés par nos comités de placement selon un ensemble de critères prédéterminés qui évaluent les risques éventuels, les mesures d'atténuation et les possibilités. Les facteurs ESG font partie de cette évaluation, y compris la lutte contre la corruption, la santé et la sécurité, ainsi que les autres considérations environnementales, sociales et de gouvernance.

Dans le cadre de chaque acquisition, les équipes de placement créent un plan d'intégration sur mesure incluant, entre autres, l'examen de questions significatives liées aux facteurs ESG. Les risques et les occasions liés aux facteurs ESG sont gérés activement par les sociétés de portefeuille, avec le soutien de l'équipe de placement responsable de l'investissement, ce qui témoigne de l'importance de l'expertise locale, qui fournit des informations précieuses compte tenu du large éventail de types d'actifs et de lieux dans lesquels nous investissons, ainsi que de la vaste expertise en matière de placements de Brookfield. Nous pensons qu'il existe une forte corrélation entre la gestion active de ces considérations et l'amélioration des rendements des placements.

En ce qui concerne les considérations environnementales, nous pensons que nos entreprises en exploitation sont bien positionnées alors que le monde évolue vers des économies moins polluantes et plus durables. Notre entreprise d'énergie renouvelable est l'un des plus importants propriétaires et exploitants mondiaux de centrales hydroélectriques, éoliennes et solaires axés strictement sur l'énergie renouvelable et elle est déterminée à soutenir la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone; nous bénéficions également d'avoir des intrants de combustibles fossiles négligeables et des produits accrus. De plus, nous sommes l'un des plus grands propriétaires immobiliers du monde; nos portefeuilles d'immeubles de bureaux et d'immeubles de commerce de détail sont fortement axés sur des immeubles répondant à des normes de durabilité environnementale élevées et conformes aux attentes de nos locataires, ce qui améliore les produits locatifs et réduit les coûts d'exploitation. Nos secteurs Infrastructures et Capital-investissement regroupent une grande variété d'entreprises, dont beaucoup sont bien placées pour avoir une incidence positive sur l'environnement et tirer parti de l'accent que nous mettons sur l'efficacité opérationnelle, y compris l'efficacité énergétique.

Les questions liées à la santé et à la sécurité au travail font partie intégrante de la gestion de nos activités. Comme le risque lié à la santé et à la sécurité varie selon les secteurs et la nature des activités, nous insistons sur l'importance que nos entreprises en exploitation soient directement responsables de la gestion des risques et de la présentation de l'information s'y rapportant dans le cadre de leurs activités, avec le concours de Brookfield qui offre un niveau important de soutien. Les questions liées à la santé et à la sécurité sont au centre de toutes les étapes de notre processus d'investissement, du contrôle diligent au processus de sortie :

- nous visons à éliminer tous les incidents graves liés à la sécurité dans l'ensemble de Brookfield et de nos entreprises en exploitation;
- chacune de nos entreprises en exploitation est tenue d'adopter les principes établis en matière de santé et de sécurité et d'assurer le suivi des indicateurs clés de performance. Conformément à ces grands axes, les cadres dirigeants des entreprises en exploitation sont responsables des questions liées à la santé et à la sécurité de leur entreprise respective, et les systèmes relatifs à la santé et à la sécurité sont adaptés aux risques propres aux entreprises et intégrés à la gestion des activités. La performance au chapitre de la santé et de la sécurité est évaluée, et les systèmes sont examinés régulièrement afin de repérer les points à améliorer;
- les politiques et les procédures en matière de santé et de sécurité s'appliquent non seulement aux employés, mais également aux entrepreneurs et aux sous-traitants et tiennent compte de la protection du public en général;
- de plus, nos entreprises en exploitation offrent des programmes de formation visant à assurer que les employés possèdent les compétences nécessaires pour effectuer leur travail de façon sécuritaire et efficiente.

La santé et la sécurité font partie intégrante de nos lieux de travail et sont mises en valeur par des programmes bien établis, appliqués dans l'ensemble de nos entreprises en exploitation par leur haute direction respective, qui a la responsabilité de tous les aspects de la gestion de son entreprise, y compris la performance au chapitre de la santé et de la sécurité.

En ce qui concerne la gestion des considérations sociales, nous ne serions pas en mesure d'exploiter nos entreprises sans nos quelque 150 000 employés et 1 900 employés au sein de notre entreprise de gestion d'actifs. Par conséquent, nous nous concentrons constamment sur le perfectionnement du capital humain. Nous pensons que la diversité apporte des avantages importants à un lieu de travail et nous continuons donc à introduire des mesures pour accroître la diversité. La diversité consiste à avoir un lieu de travail qui reflète une variété de perspectives, mais un environnement de travail diversifié ne suffit pas. Nous mettons également l'accent sur le maintien d'un environnement inclusif, c'est-à-dire un environnement dans lequel tous sont invités à contribuer, permettant ainsi à l'ensemble de l'organisation de bénéficier de perspectives différentes pour obtenir de meilleurs résultats commerciaux.

Nous reconnaissons également que nous devons contribuer de manière positive aux collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités et non pas uniquement y être un employeur. Nous encourageons et soutenons de nombreuses initiatives communautaires et philanthropiques dans l'ensemble de Brookfield, et nous pensons que ces programmes ont une incidence positive non seulement sur les collectivités, mais également sur les nombreux employés qui y participent.

Enfin, nous comprenons qu'une bonne gouvernance est essentielle à la durabilité des activités commerciales. Nous avons élaboré un cadre de gouvernance complet pour l'ensemble de Brookfield. Nous y contribuons grandement en exploitant des sociétés ouvertes, y compris la Société, ainsi qu'en respectant les exigences réglementaires en matière de gestion d'actifs. La gouvernance s'étend à toutes les facettes de nos activités, y compris celles liées aux facteurs ESG. Nous maintenons un comité composé de membres de la haute direction représentant chacune de nos principales activités commerciales afin de coordonner les initiatives ESG au sein de nos divisions, de partager les meilleures pratiques et d'encourager les efforts déployés dans l'ensemble de l'entreprise pour améliorer constamment nos activités à cet égard. Bien que le conseil ait toujours supervisé les questions relatives aux facteurs ESG, la gestion des facteurs ESG est désormais officiellement intégrée dans les divers mandats du conseil et de ses comités afin de reconnaître ces domaines comme des priorités.

Faits saillants de 2019

En 2019, nous avons avancé de nombreuses initiatives dans le cadre de notre effort continu visant à renforcer nos pratiques ESG. Sous la supervision de notre comité de gestion des facteurs ESG, nous avons amorcé une évaluation approfondie des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »), nous avons amélioré nos informations fournies sur les facteurs ESG et nous avons travaillé en vue d'accroître le degré de sensibilisation interne à l'égard du contexte en pleine évolution des questions ESG.

Vu notre attention soutenue pour nous assurer que les facteurs ESG sont intégrés à nos processus décisionnels et à nos processus de gestion des placements, après la fin de l'exercice, nous sommes devenus un signataire des principes pour l'investissement responsable (« PRI »). Les PRI, qui comptent parmi les initiatives de premier plan dans le monde faisant la promotion des pratiques liées aux facteurs ESG, visent à fournir un cadre aux entreprises pour leur permettre de démontrer comment les facteurs ESG sont intégrés à leur processus d'investissement et de présenter des informations à cet égard. Nous estimons que nous avons toujours été largement alignés sur les principes PRI, mais devenir un signataire officialise notre engagement continu à l'égard des meilleures pratiques ESG.

La surveillance et la coordination des initiatives ESG sont officiellement régies par le comité directeur sur les facteurs ESG, composé du chef des finances, du chef de l'exploitation, du chef des affaires juridiques et du chef des activités du siège social de la Société, en plus des chefs de l'exploitation de chacune des divisions opérationnelles. Il incombe au comité directeur sur les facteurs ESG et au groupe de travail sur les facteurs ESG de demeurer à l'affût des dernières tendances sur les facteurs ESG, en participant aux réunions de l'industrie relatives aux facteurs ESG et en assurant la coordination entre les équipes à l'échelle de Brookfield en vue de partager les meilleures pratiques. Le comité directeur sur les facteurs ESG est le principal organe décisionnel concernant toutes les questions liées aux ESG et il maintient une ligne de communication directe avec le conseil d'administration, qui assure la surveillance de la stratégie ESG de la Société.

En 2019, nous avons amorcé les travaux visant à nous aligner sur les recommandations du GIFCC. Nous nous sommes d'abord assurés que nous avions un processus adéquat de surveillance des facteurs ESG au sein de nos protocoles de gouvernance. Puis nous avons déterminé, au niveau du conseil, à quel comité il serait approprié d'attribuer la responsabilité de la surveillance des facteurs ESG, avec une attention particulière à l'évaluation des risques et des occasions liés au climat. Grâce à ces efforts, le conseil, principalement par l'intermédiaire du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, reçoit maintenant des mises à jour au moins trois fois par année à propos des considérations ESG, et il est responsable de l'examen et de l'approbation de toutes les informations et de tous rapports importants sur les facteurs ESG, notamment ceux ayant trait aux risques et occasions liés au climat.

Nous avons par ailleurs commencé à appliquer les recommandations énoncées dans les mesures et les objectifs du GIFCC en entreprenant notre premier exercice d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (« GES »). Nous avons effectué notre inventaire des émissions de GES au niveau du gestionnaire d'actifs, dont on peut voir les résultats dans notre rapport ESG pour 2018. Nous poursuivons nos efforts en vue de mettre en œuvre les recommandations du GIFCC au cours des prochaines années, en accordant la priorité à la stratégie sur le climat et la gestion des risques, et nous continuerons à nous prendre en compte les recommandations du cadre du GIFCC.

En outre, dans le cadre des efforts soutenus de la Société en vue de rehausser nos communications avec l'ensemble de nos parties prenantes, nous publions dorénavant un rapport ESG annuel, accessible à la page Responsabilité du site Web de la Société. Ce rapport donne des détails sur nos progrès continus dans les domaines d'intérêt clés, notamment les changements climatiques et les questions importantes en matière de gouvernance, et aborde les initiatives actuelles et futures que nous nous sommes engagés à mettre en œuvre dans le cadre de notre stratégie ESG plus vaste.

Nous continuons de chercher des occasions d'amélioration fondées sur les nouveaux développements dans l'industrie et de partager les meilleures pratiques, tout en rehaussant notre stratégie de communications et de présentation de l'information.

Nous avons en outre été actifs sur le marché de la finance durable, au moyen d'une émission totale atteignant 2,7 G\$ en obligations vertes, en titres d'emprunt liés à la durabilité et en actions privilégiées vertes, soit une hausse par rapport à 1,4 G\$ à l'exercice précédent. Certains de nos actifs et placements conviennent bien au financement durable, et nous continuerons de guetter les occasions nous permettant d'accéder à du capital de cette manière.

PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Au nom de tous les actionnaires, le conseil d'administration et la direction de la Société sont résolus à faire preuve d'excellence en matière de gouvernance d'entreprise à tous les niveaux de l'organisation. Nous sommes d'avis que les administrateurs de la Société ont les bons outils pour représenter les intérêts de la Société et de ses actionnaires, grâce à un président indépendant qui dirige un conseil qui fait une place à la diversité et qui est doté d'une expérience d'affaires mondiale et d'aptitudes de gouvernance éprouvées. Nous nous efforçons continuellement de nous assurer que nous possédons de saines pratiques en matière de gouvernance afin de maintenir la confiance des investisseurs. Nous revoyons régulièrement notre approche de gouvernance en tenant compte de l'évolution des lois, des lignes directrices et des pratiques exemplaires. Notre conseil d'administration estime que nos politiques et pratiques de gouvernance d'entreprise, de même que les informations que nous fournissons à ce sujet, sont appropriées, efficaces et conformes aux lignes directrices posées par les autorités de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Notre conseil d'administration est d'avis que la communication avec les actionnaires est un élément essentiel à une bonne gouvernance et il encourage tous les actionnaires à exprimer leur opinion, y compris par une résolution consultative des actionnaires sur la rémunération de la direction, qui est chaque année soumise au vote des détenteurs d'actions de catégorie A.

La Société décrit son engagement envers la bonne gouvernance dans l'énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise (l'« énoncé »), qui est publié chaque année dans la circulaire d'information de la direction de la Société (la « circulaire ») et envoyé par courrier aux actionnaires qui en font la demande. Cet énoncé est aussi disponible sur notre site Web, à l'adresse www.brookfield.com, sous Shareholders/Brookfield Asset Management/Corporate Governance/Governance Documents.

Les documents suivants qui définissent notre approche de gouvernance sont également publiés sur notre site Web : le mandat du conseil; la charte des responsabilités des administrateurs; les chartes des quatre comités permanents du conseil (le comité d'audit, le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, le comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération, et le comité de gestion des risques); les descriptions des postes du conseil; la politique en matière de présentation de l'information et notre Code.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Administrateurs de la Société

Les administrateurs de la Société sont élus tous les ans et exercent leurs fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus ou nommés. À la date de la présente notice annuelle, le conseil se compose de 16 administrateurs présentés ci-après. Certains renseignements importants concernant chacun des administrateurs actuels sont présentés. Chaque administrateur a été nommé pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires, qui se tiendra le 12 juin 2020, ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé.

Administrateurs

<i>Nom, municipalité de résidence</i>	<i>Administrateur depuis</i>	<i>Fonction principale</i>
M. ELYSE ALLAN ^{1,2,5} Toronto (Ontario) Canada	2015	Ancienne présidente et chef de la direction, General Electric Canada Company Inc. et ancienne vice-présidente, General Electric Co., un groupe industriel numérique mondial
JEFFREY M. BLIDNER Toronto (Ontario) Canada	2013	Vice-président, Brookfield Asset Management Inc.
ANGELA F. BRALY ^{1,2} Indianapolis, Indiana, États-Unis	2015	Ancienne présidente du conseil, présidente et chef de la direction, WellPoint, Inc. (maintenant connue sous la dénomination Anthem, Inc.), une société de soins de santé
JACK L. COCKWELL Toronto (Ontario) Canada	1979	Président du conseil, Brookfield Partners Foundation
MARCEL R. COUTU ^{1,2,4} Calgary (Alberta) Canada	2006	Ancien président et chef de la direction, Canadian Oil Sands Limited, le plus important investisseur dans la coentreprise Syncrude, et ancien président du conseil de Syncrude Ltd.
MURILO FERREIRA ^{1,5} Rio de Janeiro, Brésil	2017	Ancien chef de la direction de Vale S.A., une multinationale brésilienne exerçant dans les domaines des métaux et des mines
BRUCE FLATT Londres, Royaume-Uni New York, New York, États-Unis Toronto (Ontario) Canada	2001	Chef de la direction, Brookfield Asset Management Inc.
MAUREEN KEMPSTON DARKES ^{1,4,5} Lauderdale-by-the-Sea, Floride, États-Unis Toronto (Ontario) Canada	2008	Ancienne présidente, Amérique latine, Afrique et Moyen-Orient, General Motors Corporation, un constructeur de véhicules automobiles
BRIAN D. LAWSON Toronto (Ontario) Canada	2018	Vice-président du conseil, Brookfield Asset Management Inc., et ancien chef des finances
HOWARD S. MARKS ⁶ New York, New York, États-Unis	2020	Administrateur et vice-président du conseil de Oaktree Capital Group, LLC
L'HON. FRANK J. MCKENNA ^{1,3} Cap-Pelé (Nouveau-Brunswick) Canada Toronto (Ontario) Canada	2006	Président du conseil, Brookfield Asset Management Inc. et vice-président du conseil, Services bancaires de gros, Groupe financier Banque TD, une institution financière
RAFAEL MIRANDA ^{1,2} Madrid, Espagne	2017	Administrateur de sociétés et ancien chef de la direction d'Endesa, S.A., la plus grande société de services publics d'électricité d'Espagne
LORD O'DONNELL Londres, Royaume-Uni	2013	Président du conseil de Frontier Economics Limited, un groupe-conseil en microéconomie, et conseiller principal auprès de Brookfield en Europe
TIMOTHY R. PRICE Toronto, Ontario, Canada	2019	Administrateur de Partners Limited et de la Brookfield Partners Foundation
SEEK NGEE HUAT ^{1,3} Singapour	2012	Ancien président du conseil du Latin American Business Group, Government of Singapore Investment Corporation, un fonds souverain
DIANA L. TAYLOR ^{1,3,4} New York, New York, États-Unis	2012	Ancienne vice-présidente du conseil, Solera Capital LLC, une société d'investissement de capitaux privés du marché intermédiaire

1. Administrateur indépendant

2. Membre du comité d'audit

3. Membre du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature

4. Membre du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération

5. Membre du comité de gestion des risques

6. Nommé au conseil le 13 février 2020

Tous les administrateurs occupent les fonctions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années, à l'exception de M. Blidner qui était associé directeur de la Société avant sa nomination en 2017 au poste de vice-président du conseil, et de M. Lawson qui était chef des finances de la Société avant sa nomination en 2020 au poste de vice-président du conseil.

M. Cockwell était un administrateur de Fraser Papers Inc. (« Fraser ») jusqu'en avril 2009. Fraser a, de son propre gré, demandé et obtenu une ordonnance de protection contre les créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) en juin 2009. Le 10 février 2011, un tribunal de l'Ontario a sanctionné un plan de compromis et d'arrangement modifié, en vertu de cette loi. Ce plan prévoit notamment la vente de la quasi-totalité des immeubles restants de Fraser, et le versement de distributions aux créanciers de Fraser.

Hauts dirigeants de la Société

Les noms des hauts dirigeants de la Société au 23 mars 2020, leur lieu de résidence, leurs fonctions actuelles et leur date de nomination figurent ci-dessous.

Hauts dirigeants

<i>Nom</i>	<i>Résidence</i>	<i>Fonction actuelle</i>	<i>Date de nomination</i>
JUSTIN B. BEBER	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur, chef de la stratégie d'entreprise et chef des affaires juridiques	2018
BRUCE FLATT	Londres, Royaume-Uni New York, New York, États-Unis Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur et chef de la direction	2002
BRIAN W. KINGSTON	New York, New York, États-Unis	Associé directeur	2007
NICHOLAS GOODMAN	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur et chef des finances	2020
CYRUS MADON	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur	2005
CRAIG NOBLE	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur	2019
LORI PEARSON	Toronto (Ontario) Canada	Associée directrice et chef de l'exploitation	2016
SAMUEL J.B. POLLOCK	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur	2003
SACHIN G. SHAH	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur	2014

Tous les hauts dirigeants occupent les fonctions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années, à l'exception de M^{me} Pearson qui était associée directrice de la Société avant sa nomination en 2016 au poste de chef de l'exploitation; de M. Beber qui était associé directeur de la Société avant sa nomination en 2018 au poste de chef de la stratégie d'entreprise et chef des affaires juridiques; de M. Goodman, qui était associé directeur de la Société avant sa nomination le 13 février 2020 au poste de chef des finances; et de M. Noble, qui était associé directeur de notre division responsable des titres cotés en bourse avant sa nomination en 2019 au poste d'associé directeur de la Société.

M. Pollock était un administrateur de Fraser jusqu'en février 2011. Comme il est mentionné ci-dessus, Fraser a, de son propre gré, demandé et obtenu une ordonnance en matière de protection contre les créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) en juin 2009. Le 10 février 2011, un tribunal de l'Ontario a sanctionné un plan de compromis et d'arrangement modifié, en vertu de cette loi. Ce plan prévoit notamment la vente de la quasi-totalité des immeubles restants de Fraser, et le versement de distributions aux créanciers de Fraser.

Participation en actions de Brookfield des administrateurs et des hauts dirigeants

En date du 23 mars 2020, les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société, collectivement, possédaient en propriété véritable ou contrôlaient, directement ou indirectement, environ 31 millions d'actions de catégorie A, ce qui représente environ 3 % des actions émises et en circulation de la Société pour cette catégorie. Les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société détenaient en outre des participations proportionnelles détenues par l'entremise de Partners Limited, de Partners Value Investments LP et du programme d'actions incessibles de la Société, lesquelles totalisaient environ 93 millions d'actions de catégorie A, soit environ 9 % des actions de catégorie A émises et en circulation de la Société à cette même date.

En ce qui a trait à la participation dans les principales filiales de la Société, en date du 23 mars 2020, les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société, collectivement, possédaient en propriété véritable ou contrôlaient ou supervisaient, directement ou indirectement, 778 918 parts de BBU, 934 590 parts de BIP, 2 254 171 parts de BPY, 130 755 parts de BEP et 45 000 actions de catégorie A de BPYU, ce qui représente moins de 1 % des titres émis et en circulation de chacune de ces catégories, respectivement.

Toutes les actions de catégorie B sont détenues directement par Partners Limited, ce qui lui accorde entre autres le droit d'élire la moitié du conseil d'administration de la Société. Aucun des administrateurs ou des hauts dirigeants de la Société ne possède directement des actions de catégorie B de la Société.

MARCHÉ POUR LES TITRES

Les titres cotés en bourse de la Société qui sont actuellement émis et en circulation à la date de la présente notice annuelle sont inscrits sur les bourses suivantes sous les symboles indiqués ci-dessous :

Titre	Symbole	Bourse
Actions de catégorie A	BAM	New York
	BAM.A	Toronto
Actions privilégiées de catégorie A		
Série 2	BAM.PR.B	Toronto
Série 4	BAM.PR.C	Toronto
Série 8	BAM.PR.E	Toronto
Série 9	BAM.PR.G	Toronto
Série 13	BAM.PR.K	Toronto
Série 17	BAM.PR.M	Toronto
Série 18	BAM.PR.N	Toronto
Série 24	BAM.PR.R	Toronto
Série 25	BAM.PR.S	Toronto
Série 26	BAM.PR.T	Toronto
Série 28	BAM.PR.X	Toronto
Série 30	BAM.PR.Z	Toronto
Série 32	BAM.PF.A	Toronto
Série 34	BAM.PF.B	Toronto
Série 36	BAM.PF.C	Toronto
Série 37	BAM.PF.D	Toronto
Série 38	BAM.PF.E	Toronto
Série 40	BAM.PF.F	Toronto
Série 42	BAM.PF.G	Toronto
Série 44	BAM.PF.H	Toronto
Série 46	BAM.PF.I	Toronto
Série 48	BAM.PF.J	Toronto

L'annexe A jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sur le cours et le volume mensuels des titres cotés en bourse qui étaient en circulation à tout moment en 2019.

La Société a retiré ses actions de catégorie A de la cote de la bourse Euronext Amsterdam le 30 septembre 2019.

NOTATIONS ET LIQUIDITÉS

Le tableau qui suit présente les notations des titres de la Société en date de la présente notice annuelle.

	DBRS	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Papier commercial	R-1 (bas)	A-1 ¹	P-2	F2
Débiteures et billets de premier rang	A (bas)	A-	Baa1	A-
Actions privilégiées	Pfd-2 (bas)	BBB ²	Non noté	BBB
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

Les notations sont importantes, car elles influent sur les coûts d'emprunt de la Société et sur sa capacité à réunir des capitaux. Une révision à la baisse des notations pourrait possiblement avoir des répercussions défavorables et réduire l'accès de la Société aux marchés financiers et accroître ses coûts d'emprunt. En vertu des modalités de nos divers accords de crédit et de nos autres documents de financement, nous sommes tenus de respecter un certain nombre de clauses restrictives financières habituelles et autres clauses restrictives; nous devons notamment maintenir des ratios de couverture du service de la dette et de levier financier, des couvertures d'assurance et, dans certaines circonstances, les notes attribuées. Ces clauses restrictives pourraient restreindre notre souplesse d'exploitation, et leur non-respect pourrait entraîner des cas de défaut aux termes des instruments qui régissent les emprunts applicables, même si nous nous sommes acquittés de nos obligations de paiement.

Les notations visent à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité du crédit d'une émission de titres. Chaque débenture et billet de premier rang, action privilégiée et papier commercial de la Société est noté par DBRS Limited (« DBRS »), par S&P Global Ratings (« S&P »), et par Fitch Ratings, Inc. (« Fitch »), tandis que son papier commercial, ses billets de premier rang et ses débentures sont notés par Moody's Investors Service, Inc. (« Moody's »).

La Société a versé les honoraires liés à la notation habituels à DBRS, à S&P, à Moody's et à Fitch relativement à une partie ou à l'ensemble des notations mentionnées ci-dessus. De plus, la Société a déjà fait les versements habituels en ce qui concerne d'autres services fournis à la Société par DBRS, S&P et Moody's au cours des deux dernières années.

Les notations mentionnées aux présentes pour les créances ou les titres privilégiés de la Société ne sont pas des recommandations relatives à l'achat, à la détention ou à la vente de ces créances et titres privilégiés ni ne constituent un avis sur le caractère approprié de leurs cours respectifs ou la pertinence d'un placement pour un investisseur en particulier. Rien ne garantit que ces notations demeureront en vigueur pour une période donnée ni qu'elles ne seront pas révisées ou retirées totalement à tout moment par DBRS, S&P, Moody's ou Fitch, ou par toutes ces agences si, à leur seule discrétion, elles déterminent que les circonstances le justifient.

Les notations de nos filiales cotées en bourse sont présentées dans les publications d'informations respectives de chacune de ces filiales, qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Le texte qui suit est une brève description des échelles de notation de chaque agence de notation.

DBRS

DBRS a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations de DBRS sont fondées sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs pertinents pour l'émetteur et sur le rang des créances.

L'échelle de notation des titres de créance à court terme de DBRS vise à fournir une indication du risque que l'émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières à court terme en temps opportun. Les catégories de notation R-1 et R-2 contiennent également des sous-catégories « (élevé) », « (moyen) » et « (bas) ». L'absence d'une désignation « (élevé) » ou « (bas) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie. La notation R-1 (bas) attribuée au papier commercial de la Société indique une bonne cote de crédit et suggère que la capacité de paiement de la Société en ce qui a trait à ses obligations financières à court terme lorsqu'elles viennent à échéance est élevée. La solidité financière globale n'est pas aussi favorable que dans les catégories de notation plus élevées, et pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation R-1 (bas) est la troisième plus élevée des dix catégories de l'échelle de notation des titres de créance à court terme.

- ¹ Le papier commercial de la Société a obtenu la notation A-1 (moyen) en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de A-1 sur l'échelle mondiale de S&P.
- ² Les actions privilégiées de la Société ont obtenu la notation P-2 en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de BBB sur l'échelle mondiale de S&P.

L'échelle de notation à long terme de DBRS vise à fournir une indication du risque de défaut, soit le risque qu'un émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières conformément aux modalités d'une obligation émise. Toutes les catégories de notation autres que AAA et D contiennent des sous-catégories « (élevé) » et « (bas) ». La notation A (bas) attribuée aux obligations à long terme de la Société indique que leur qualité de crédit est bonne. La capacité de paiement des obligations financières est importante, mais la qualité du crédit est inférieure à la catégorie AA. Le débiteur pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation A (bas) est la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de DBRS. L'absence d'une désignation « (élevé) » ou « (bas) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie.

L'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS est utilisée sur le marché boursier canadien et vise à donner une indication du risque qu'un emprunteur ne s'acquitte pas de toutes ses obligations dans les délais requis, tant au chapitre du versement de dividendes que du remboursement du capital. Chaque catégorie de notation est assortie d'une sous-catégorie « (haut) » ou « (bas) ». L'absence d'une désignation « (élevé) » ou « (bas) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie. La notation Pfd-2 (bas) attribuée aux actions privilégiées de la Société indique que les actions privilégiées ont une qualité de crédit satisfaisante. La protection des dividendes et du capital demeure élevée, mais le bénéfice, le bilan et les ratios de couverture ne sont pas aussi solides que ceux des sociétés affichant une notation de Pfd-1. En règle générale, les notations Pfd-2 sont attribuées aux sociétés dont les obligations de premier rang sont classées dans la catégorie A. La notation Pfd-2 (bas) est la sous-catégorie la moins élevée de la deuxième plus élevée des six catégories de notation standard sur l'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS.

Les tendances en ce qui a trait à la notation fournissent une indication de l'opinion de DBRS relativement aux perspectives liées à la notation en question. La tendance « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer par rapport à une notation assortie d'une tendance positive ou négative.

S&P

S&P a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. S&P évalue le papier commercial, le crédit à long terme et les actions privilégiées au moyen des notations allant de « A-1 », « AAA » et « P-1 », respectivement, qui représentent les notations les plus élevées, à la notation « C », qui représente la notation la plus faible, « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Afin d'établir un classement relatif au sein de ces catégories de notation, S&P peut les modifier par l'ajout d'un plus « (+) » ou d'un moins « (-) ».

S&P peut modifier davantage ses notations en précisant la stabilité et la tendance future d'une note attribuée au moyen des termes « stable », « favorable », « défavorable » et « en développement ». Les perspectives accompagnant une notation évaluent la direction potentielle d'une notation de crédit à long terme sur le moyen terme (habituellement six mois à deux ans). Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de notation ou d'une intervention future de CreditWatch.

S&P attribue également des notations de crédit en fonction d'une échelle nationale qui fournissent un avis quant à la solvabilité d'un débiteur ou à sa capacité globale de respecter des obligations financières spécifiques, par rapport à d'autres émetteurs et émissions dans un pays ou une région donné. L'échelle de notation nationale canadienne est entièrement établie par l'échelle de notation mondiale applicable et aucun autre critère d'analyse n'entre dans l'établissement des notations sur l'échelle nationale canadienne.

Les notations à court terme de S&P indiquent la solvabilité d'un débiteur à l'égard de ses obligations à court terme. La Société a un programme de papier commercial américain ainsi qu'un programme de papier commercial canadien. La notation A-1, fondée sur l'échelle mondiale de S&P, est attribuée au papier commercial de la Société. Une notation A-1 attribuée à une obligation à court terme est une notation dans la catégorie la plus élevée accordée par S&P. La capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de cette obligation est solide. La notation A-1 est la plus élevée des six catégories sur l'échelle de notation à court terme mondiale. Une notation attribuée au papier commercial canadien constitue une indication prospective de la capacité d'un débiteur de respecter les engagements financiers liés à un programme de papier commercial spécifique relativement au service de la dette et à la capacité de remboursement des autres débiteurs sur les marchés des capitaux canadiens à l'égard de leurs propres obligations financières. S&P a attribué au papier commercial de la Société la notation A-1 (moyen) selon l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial, soit l'équivalent d'une notation A-1 sur l'échelle mondiale S&P. La notation A-1 (moyen) est la deuxième plus élevée de huit catégories sur l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial.

Les notations de crédit attribuées par S&P aux titres à long terme sont fondées sur l'analyse des éléments suivants : la probabilité que les paiements soient effectués (la capacité et la volonté du débiteur de remplir ses engagements financiers relativement à une obligation conformément aux modalités de celle-ci); la nature et les dispositions de l'obligation financière; la protection offerte par l'obligation financière et le rang relatif de celle-ci en cas de faillite, de restructuration ou de tout autre arrangement en vertu des lois sur la faillite et des autres lois touchant les droits des créanciers. La notation A- est attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société. Une notation A- attribuée à une obligation est toutefois plus vulnérable aux effets défavorables résultant de changements de circonstances ou liés à la conjoncture économique que des obligations figurant dans les catégories de notation supérieures. Cependant, la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation demeure solide. La notation A- est la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation de crédit attribuées par S&P aux émetteurs de titres à long terme.

Une notation attribuée par S&P aux actions privilégiées sur l'échelle nationale canadienne constitue une indication prospective de la solvabilité d'un débiteur à l'égard d'une obligation spécifique relative à des actions privilégiées émises sur le marché canadien, relativement aux actions privilégiées émises par d'autres émetteurs sur le marché canadien. S&P a attribué aux actions privilégiées de la Société une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne des actions privilégiées. La catégorie de notation P-2 est la deuxième en importance de huit catégories sur l'échelle canadienne des actions privilégiées. Sur l'échelle mondiale, S&P attribue aux actions privilégiées de la Société la notation BBB, qui correspond à une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne pour les actions privilégiées. La notation BBB est la sous-catégorie médiane de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle mondiale de S&P à l'égard des actions privilégiées. Selon le système de notation de S&P, les titres notés « P-2 » présentent des paramètres de protection convenables. Toutefois, une conjoncture économique défavorable ou un changement de circonstances sont plus susceptibles d'affaiblir la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation.

Moody's

Moody's a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations attribuées par Moody's, en fonction de ses échelles mondiales de notation à long terme et à court terme, constituent des indications prospectives des risques de crédit liés aux obligations financières émises par une société. Moody's attribue également des perspectives à l'égard des notations, qui constituent une opinion à l'égard de la direction potentielle de la notation sur le moyen terme. Une perspective « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer sur le moyen terme.

Moody's évalue les obligations à long terme et le papier commercial au moyen de notations allant de « Aaa » et de « P-1 », respectivement, qui représentent les notations les plus élevées, à « C » et « NP », respectivement, qui représentent les notations les plus faibles. Moody's attribue les indicateurs numériques 1, 2 et 3 à chaque catégorie d'évaluation générique, de Aa à Caa. L'indicateur 1 indique que l'obligation se classe dans la partie supérieure de la catégorie d'évaluation générique, l'indicateur 2 désigne un rang intermédiaire et l'indicateur 3 désigne un classement dans la partie inférieure de cette catégorie d'évaluation générique.

Des notations à court terme sont attribuées par Moody's aux obligations qui ont une échéance initiale de 13 mois ou moins, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation P-2 stable attribuée au papier commercial de la Société indique que la Société a une forte capacité de rembourser ses obligations à court terme. La notation P-2 est la deuxième en importance de quatre catégories sur l'échelle de notation à court terme de Moody's.

Des notations à long terme sont attribuées par Moody's aux émetteurs ou obligations qui ont une échéance initiale de un an ou plus, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation Baa1 stable attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société indique qu'elle est assujettie à un risque de crédit modéré et qu'elle est jugée de qualité intermédiaire et, à ce titre, elle peut être dotée de certaines caractéristiques spéculatives. La notation Baa1 est la sous-catégorie supérieure de la quatrième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Moody's.

Fitch

Les notations de crédit de Fitch relatives aux émetteurs constituent une opinion quant à la capacité relative d'une entité de respecter ses engagements financiers, notamment les intérêts, les dividendes sur actions privilégiées, le remboursement du capital, les réclamations d'assurance ou les obligations des contreparties. Les notations de crédit relatives aux titres et aux obligations d'un émetteur peuvent comporter une attente en matière de recouvrement. Les investisseurs utilisent les notations de crédit à titre d'indications à l'égard de la probabilité de recevoir les sommes qui leur sont dues conformément aux modalités selon lesquelles ils ont investi. Les notations de crédit attribuées par l'agence englobent l'éventail complet des entités provenant des milieux des entreprises, des organisations financières souveraines, des banques, des assurances et des finances publiques (y compris les entités supranationales et sous-nationales) et les titres et autres obligations qu'elles émettent, ainsi que les titres de financement structuré adossés à des créances ou d'autres actifs financiers.

Fitch évalue les obligations à long terme avec des notations allant de « AAA », qui représente la notation la plus élevée, à « C », qui représente la notation la plus faible, « RD » et « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Afin d'établir un classement relatif au sein de ces catégories de notation, Fitch peut les modifier par l'ajout d'un plus « (+) » ou d'un moins « (-) ». Fitch évalue les obligations à court terme avec des notations allant de « F1 », qui représente la notation la plus élevée, à « C », qui représente la notation la plus faible, « RD » et « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Fitch modifie ses notations en précisant la perspective liée à une notation au moyen de termes comme « stable », « favorable », « en développement » et « défavorable ».

La notation A- attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société indique qu'elle comporte des attentes de faible risque de défaut. La capacité de paiement à l'égard des engagements financiers est considérée comme solide. Cette capacité peut, néanmoins, être plus vulnérable aux conditions commerciales ou économiques défavorables par rapport à ce qu'il adviendrait en cas de notations plus élevées. L'indicateur moins « (-) » désigne la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Fitch.

La notation d'un émetteur ou d'une obligation à court terme est toujours fondée sur la vulnérabilité à court terme aux cas de défaut de l'entité évaluée et a trait à la capacité de satisfaire aux obligations financières conformément à la documentation régissant l'obligation visée. Les notations à court terme sont attribuées aux obligations dont l'échéance initiale est considérée à « court terme » en fonction des conventions du marché. Cette échéance est typiquement de 13 mois pour les obligations d'entreprise, souveraines et structurées.

La notation F2 attribuée au papier commercial de la Société indique que cette dernière a une bonne capacité intrinsèque de paiement en temps opportun à l'égard des engagements financiers. La notation F2 est la deuxième plus élevée des cinq catégories de notation sur l'échelle de notation à court terme de Fitch.

DIVIDENDES ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Actions de catégorie A et de catégorie B

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions de catégorie A et de catégorie B de la Société sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions de catégorie A et de catégorie B, à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Le conseil favorise une politique de versements de dividendes stables et constants, et étudie la possibilité d'augmenter les dividendes de temps à autre selon un taux fondé sur une portion du taux de croissance des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action. Des dividendes spéciaux peuvent aussi être déclarés de temps à autre pour donner suite aux mesures stratégiques de l'entreprise.

La Société s'est dotée d'un programme de réinvestissement des dividendes permettant aux porteurs inscrits d'actions de catégorie A qui sont résidents des États-Unis ou du Canada de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises.

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant aux États-Unis peuvent choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises, à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume (en dollars américains) des actions négociées à la NYSE, selon le cours de clôture moyen pour les cinq jours qui précèdent immédiatement la date de versement de dividendes pertinente (le « cours moyen pondéré en fonction du volume à la NYSE »).

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant au Canada peuvent aussi choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises, à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume à la NYSE, multiplié par un facteur d'échange calculé selon le taux de change moyen quotidien présenté par la Banque du Canada pour les cinq jours qui précèdent immédiatement la date de versement de dividendes pertinente.

Notre programme de réinvestissement des dividendes permet aux actionnaires actuels de la Société, qui sont des résidents des États-Unis ou du Canada, d'augmenter leurs placements dans la Société sans déboursier de frais ni de commissions.

Actions privilégiées

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions privilégiées de la Société sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 13, 15, 17, 18, 24, 25, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 37, 38, 40, 42, 44, 46 et 48 de la Société, normalement à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions privilégiées de catégorie A, série 9, de la Société, normalement au début des mois de février, de mai, d'août et de novembre. Des dividendes sont versés chaque mois sur les actions privilégiées de catégorie A, série 8, de la Société. À l'heure actuelle, les dividendes sur les actions privilégiées de la Société sont déclarés en dollars canadiens. Des renseignements additionnels sur les dividendes payables sur les actions privilégiées de la Société émises et en circulation sont présentés à l'annexe B de la présente notice annuelle.

Le tableau qui suit présente, de façon sommaire, les dividendes versés par action pour chacun des trois exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017, pour chaque catégorie et chaque série de titres de la Société émis et en circulation au cours de 2019, et dans chaque cas libellés en dollars américains.

	<i>Distribution par titre</i>		
	<i>2019</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Par action de catégorie A et de catégorie B			
Régulier	0,64 \$	0,60 \$	0,56 \$
Distribution spéciale ^a	—	—	0,11
Par action privilégiée de catégorie A ^b			
Série 2	0,52	0,48	0,39
Série 4	0,52	0,48	0,39
Série 8	0,74	0,68	0,55
Série 9	0,52	0,53	0,53
Série 13	0,52	0,48	0,39
Série 15	0,46	0,40	0,28
Série 17	0,89	0,92	0,92
Série 18	0,89	0,92	0,92
Série 24	0,57	0,58	0,58
Série 25	0,75	0,68	0,56
Série 26	0,65	0,67	0,72
Série 28	0,51	0,53	0,70
Série 30	0,88	0,90	0,93
Série 32	0,95	0,89	0,87
Série 34	0,82	0,81	0,81
Série 36	0,91	0,94	0,94
Série 37	0,92	0,95	0,95
Série 38	0,83	0,85	0,85
Série 40	0,83	0,87	0,87
Série 42	0,85	0,87	0,87
Série 44	0,94	0,96	0,97
Série 46 ^c	0,90	0,93	1,03
Série 48 ^d	0,90	0,92	0,28

a) Une distribution d'une participation de 100 % dans Trisura Group Ltd., en fonction de la juste valeur, a été versée le 22 juin 2017.

b) Les dividendes sur ces actions privilégiées sont déclarés en dollars canadiens et sont libellés dans le présent tableau en dollars américains, la conversion étant faite à l'aide du taux de change trimestriel moyen de Bloomberg.

c) Ces actions ont été émises le 18 novembre 2016. Le dividende initial versé le 31 mars 2017 correspondait à la période à compter de la date d'émission.

d) Ces actions ont été émises le 13 septembre 2017. Les dividendes versés en 2017 correspondaient à la période à compter de la date d'émission.

Les documents d'information émis à l'intention du public des filiales de la Société qui sont cotées en bourse contiennent des renseignements concernant les dividendes et la politique en matière de dividendes de ces filiales, lesquels sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le sommaire suivant donne un aperçu des composantes du capital social de la Société. L'annexe B jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sommaires supplémentaires concernant les modalités se rattachant à chaque catégorie de titres autorisés par la Société. Les lecteurs devraient aussi prendre connaissance des statuts de la Société pour obtenir une description détaillée des modalités relatives à son capital social. On peut trouver ces statuts sur notre site Web à l'adresse www.brookfield.com, sous Shareholders/Brookfield Asset Management/Corporate Governance, et ils sont déposés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Au 23 mars 2020, le capital social autorisé de la Société était composé des éléments suivants :

- a) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie A, pouvant être émises en série :
- la deuxième série étant constituée de 10 457 685 actions privilégiées de catégorie A, série 2;
 - la quatrième série étant constituée de 3 995 910 actions privilégiées de catégorie A, série 4;
 - la sixième série étant constituée de 111 633 actions privilégiées de catégorie A, série 6;
 - la huitième série étant constituée de 7 996 600 actions privilégiées de catégorie A, série 8;
 - la neuvième série étant constituée de 7 995 566 actions privilégiées de catégorie A, série 9;
 - la treizième série étant constituée de 9 640 096 actions privilégiées de catégorie A, série 13;
 - la quinzième série étant constituée de 2 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 15;
 - la dix-septième série étant constituée de 7 840 204 actions privilégiées de catégorie A, série 17;
 - la dix-huitième série étant constituée de 9 066 749 actions privilégiées de catégorie A, série 18;
 - la vingt-quatrième série étant constituée de 10 812 027 actions privilégiées de catégorie A, série 24;
 - la vingt-cinquième série étant constituée de 10 996 000 actions privilégiées de catégorie A, série 25;
 - la vingt-sixième série étant constituée de 9 770 928 actions privilégiées de catégorie A, série 26;
 - la vingt-septième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 27;
 - la vingt-huitième série étant constituée de 9 723 927 actions privilégiées de catégorie A, série 28;
 - la vingt-neuvième série étant constituée de 9 890 000 actions privilégiées de catégorie A, série 29;
 - la trentième série étant constituée de 9 787 090 actions privilégiées de catégorie A, série 30;
 - la trente et unième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 31;
 - la trente-deuxième série étant constituée de 11 750 299 actions privilégiées de catégorie A, série 32;
 - la trente-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 33;
 - la trente-quatrième série étant constituée de 9 876 735 actions privilégiées de catégorie A, série 34;
 - la trente-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 35;
 - la trente-sixième série étant constituée de 7 842 909 actions privilégiées de catégorie A, série 36;
 - la trente-septième série étant constituée de 7 830 091 actions privilégiées de catégorie A, série 37;
 - la trente-huitième série étant constituée de 7 906 132 actions privilégiées de catégorie A, série 38;
 - la trente-neuvième série étant constituée de 8 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 39;
 - la quarantième série étant constituée de 11 841 025 actions privilégiées de catégorie A, série 40;
 - la quarante et unième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 41;

- la quarante-deuxième série étant constituée de 11 887 500 actions privilégiées de catégorie A, série 42;
 - la quarante-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 43;
 - la quarante-quatrième série étant constituée de 9 831 929 actions privilégiées de catégorie A, série 44;
 - la quarante-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 45;
 - la quarante-sixième série étant constituée de 11 740 797 actions privilégiées de catégorie A, série 46;
 - la quarante-septième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 47;
 - la quarante-huitième série étant constituée de 11 885 972 actions privilégiées de catégorie A, série 48;
 - la quarante-neuvième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 49;
- b) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie AA, pouvant être émises en série, dont aucune série n'a été créée ou émise;
- c) un nombre illimité d'actions de catégorie A;
- d) 85 120 actions de catégorie B.

Au 23 mars 2020, les actions suivantes de la Société étaient émises et en circulation : 10 457 685 actions privilégiées de catégorie A, série 2; 3 995 910 actions privilégiées de catégorie A, série 4; 2 476 185 actions privilégiées de catégorie A, série 8; 5 515 981 actions privilégiées de catégorie A, série 9; 9 640 096 actions privilégiées de catégorie A, série 13; 2 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 15; 7 840 204 actions privilégiées de catégorie A, série 17; 7 866 749 actions privilégiées de catégorie A, série 18; 9 278 894 actions privilégiées de catégorie A, série 24; 1 529 133 actions privilégiées de catégorie A, série 25; 9 770 928 actions privilégiées de catégorie A, série 26; 9 233 927 actions privilégiées de catégorie A, série 28; 9 787 090 actions privilégiées de catégorie A, série 30; 11 750 299 actions privilégiées de catégorie A, série 32; 9 876 735 actions privilégiées de catégorie A, série 34; 7 842 909 actions privilégiées de catégorie A, série 36; 7 830 091 actions privilégiées de catégorie A, série 37; 7 906 132 actions privilégiées de catégorie A, série 38; 11 841 025 actions privilégiées de catégorie A, série 40; 11 887 500 actions privilégiées de catégorie A, série 42; 9 831 929 actions privilégiées de catégorie A, série 44; 11 740 797 actions privilégiées de catégorie A, série 46; 11 885 972 actions privilégiées de catégorie A, série 48; 1 048 495 742 actions de catégorie A; 85 120 actions de catégorie B.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société est la Société de fiducie AST (Canada) dont le principal établissement est situé à Toronto, en Ontario, au Canada. La Société de fiducie AST (Canada) maintient les registres pour le transfert des titres de capitaux propres de la Société cotés en bourse à ses bureaux à Toronto, en Ontario, à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, au Canada. L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société aux États-Unis est Computershare Inc., qui maintient les registres pour le transfert des titres de capitaux propres de la Société cotés en bourse à ses bureaux à Canton, au Massachusetts.

CONTRATS SIGNIFICATIFS

Outre les contrats conclus dans le cours ordinaire des activités, le seul contrat significatif qui a été conclu par la Société ou par les sociétés préexistantes, au cours du plus récent exercice financier clos, ou qui a été conclu avant le plus récent exercice financier clos et qui est encore en vigueur, ou qu'on prévoit conclure est le suivant :

- La convention de fiducie dont il est question à la rubrique « Principaux porteurs d'actions à droit de vote », aux pages 5 et 6 de la circulaire de 2019 de la Société, lesquelles ont été intégrées par renvoi dans cette notice annuelle.

Un exemplaire de ce document a été déposé sur SEDAR en tant que contrat significatif et est disponible au www.sedar.com.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant de la Société, est indépendant de la Société au sens des règles de conduite professionnelle des comptables professionnels agréés de l'Ontario.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT

Responsabilités du comité d'audit

Le conseil a établi un comité d'audit qui est responsable de suivre de près les systèmes et procédures de la Société en matière d'information financière et aux fins des contrôles internes, de passer en revue tous les documents devant être divulgués dans le public qui contiennent des renseignements de nature financière, et de surveiller le rendement des auditeurs externes et internes de la Société. Les responsabilités du comité d'audit sont énoncées dans une charte écrite que le conseil passe en revue et approuve annuellement. La charte actuelle du comité d'audit est présentée dans son intégrité à l'annexe C jointe à la présente notice annuelle.

Composition du comité d'audit

En date de la présente notice annuelle, le comité d'audit était composé des quatre administrateurs suivants : M. Elyse Allan, Angela F. Braly, Rafael Miranda et Marcel R. Coutu, qui est le président du comité d'audit. Le conseil a établi que tous ces administrateurs sont indépendants et possèdent des connaissances financières et que M. Coutu est admissible en tant qu'« expert financier désigné ». M^{me} Allan est l'ancienne présidente et chef de la direction de General Electric Canada Company Inc. et une ancienne vice-présidente de General Electric Co. M^{me} Braly possède une vaste expérience au sein de la haute direction d'une société ouverte, ayant occupé le poste de présidente du conseil d'administration, présidente et chef de la direction de WellPoint, Inc., une société de régimes de soins de santé maintenant connue sous la dénomination d'Anthem, Inc. M^{me} Braly a été présidente du conseil d'administration de WellPoint, Inc. de 2010 à 2012 et présidente et chef de la direction de 2007 à 2012. M. Coutu détient une maîtrise en administration des affaires et possède plus de 25 années d'expérience en matière de services bancaires d'investissement et de financement des entreprises. Il est l'ancien président et chef de la direction de Canadian Oil Sands Limited. M. Miranda est un ancien chef de la direction d'Endesa, S.A., la plus importante société de services publics d'électricité en Espagne. Il est président du conseil d'administration d'Acerinox, S.A., un conglomérat de producteurs d'acier inoxydable basé en Espagne.

Des renseignements supplémentaires sur les membres du comité d'audit sont fournis dans la circulaire de 2019 de la Société.

Principaux services et honoraires comptables

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., conjointement avec les cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et leurs sociétés affiliées respectives (collectivement, « Deloitte »), est le principal auditeur externe de la Société et de ses principales filiales consolidées qui sont des émetteurs assujettis (autres que BEP). Le tableau qui suit présente des renseignements concernant l'ensemble des honoraires facturés à la Société et à ses filiales consolidées pour les services professionnels rendus par Deloitte au cours de 2019 et de 2018.

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2019			2018		
	Brookfield	Filiales de Brookfield	Total	Brookfield	Filiales de Brookfield	Total
Honoraires d'audit	2,3 \$	35,5 \$	37,8 \$	2,1 \$	30,6 \$	32,7 \$
Honoraires liés à l'audit	—	41,1	41,1	—	36,9	36,9
Honoraires liés à la fiscalité	—	2,1	2,1	—	1,9	1,9
Tous les autres honoraires	—	1,1	1,1	—	1,0	1,0
Total	2,3 \$	79,8 \$	82,1 \$	2,1 \$	70,4 \$	72,5 \$

Honoraires d'audit. Les honoraires d'audit comprennent les honoraires pour des services qui seraient normalement fournis par les auditeurs externes dans le cadre de l'audit légal de la Société, y compris les honoraires pour les services nécessaires pour effectuer un audit ou un examen conformément aux normes d'audit généralement reconnues. Cette catégorie comprend également les services qui, en règle générale, ne peuvent être fournis de façon raisonnable que par les auditeurs externes, notamment les lettres de confort, les services d'attestation, les consentements et des services d'assistance et de révision relatifs à certains documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières.

Honoraires liés à l'audit. Les honoraires liés à l'audit s'appliquent aux autres audits légaux, aux services d'expression d'assurance et aux services connexes, tels que les services de contrôle diligent qui sont habituellement fournis par les auditeurs externes. Ces services comprennent notamment : les audits légaux de nos filiales, les audits des régimes d'avantages du personnel, les consultations et les audits comptables dans le cadre d'acquisitions, les services d'attestation qui ne sont pas exigés par les règlements ou la loi et la consultation concernant les normes d'information financière et de comptabilité financière.

Honoraires liés à la fiscalité. Les honoraires liés à la fiscalité portent principalement sur l'aide fournie dans la préparation des déclarations d'impôts et les services de consultation fiscale.

Tous les autres honoraires. Tous les autres honoraires comprennent des honoraires de traduction.

Politiques et procédures en matière d'approbations préalables

Le comité d'audit a adopté une politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit (la « politique d'audit ») qui régit la prestation de services par son auditeur externe, à l'heure actuelle Deloitte. La politique d'audit exige que le comité d'audit donne son approbation préalable à tous les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit autorisés. Cette politique mentionne également un nombre de services qui ne peuvent pas être fournis par l'auditeur externe de la Société, notamment tous les services qu'un auditeur externe ne peut fournir en vertu de la loi.

En vertu de la politique d'audit, tous les services autorisés devant être fournis par les auditeurs externes doivent être approuvés au préalable par le comité d'audit ou par un membre désigné du comité d'audit. Toute approbation préalable accordée par un membre désigné doit être signalée au comité d'audit à sa prochaine réunion prévue.

Le comité d'audit peut déléguer son autorité et ses responsabilités en matière d'approbation préalable au comité d'audit de toute filiale consolidée de la Société quant aux services qui doivent être fournis à cette filiale, à condition que les membres du comité d'audit de cette filiale soient indépendants de la Société et de sa direction, et que cette filiale adopte des politiques et des procédures en matière d'approbation préalable qui sont essentiellement semblables à celles de la Société.

En vertu de la politique d'audit, le comité d'audit a établi un seuil d'honoraires pour les services autorisés au préalable, selon lequel le total des honoraires versés à l'auditeur externe pour des services autorisés au préalable ne doit pas excéder de plus de 25 % les honoraires d'audit prévus pour la Société et ses filiales pour l'exercice précédent. Chaque trimestre, l'auditeur externe fournit au comité d'audit un rapport présentant les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit fournis au cours du trimestre considéré, ainsi que les honoraires réels engagés, aux fins de la ratification par le comité d'audit.

Aucun des honoraires mentionnés dans la présente notice annuelle à la sous-rubrique « Principaux honoraires et services comptables » n'était assujéti à l'exception de minimis concernant l'approbation préalable du comité d'audit qui est prévue au sous-alinéa (c)(7)(i)(C) de la règle dite Rule 2-01 du règlement dit Regulation S-X.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

D'autres renseignements sur la Société, y compris des renseignements sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants exécutifs et leur endettement, les principaux porteurs des titres de la Société et des titres autorisés aux fins d'émission en vertu des régimes de rémunération sous forme de titres de participation, figurent dans la circulaire de 2019 de la Société.

Des renseignements financiers additionnels concernant la Société sont fournis dans les états financiers consolidés de la Société et son rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que des renseignements additionnels concernant la Société, qui peuvent tous être obtenus sur notre site Web à l'adresse www.brookfield.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

ANNEXE A

INFORMATIONS BOURSIÈRES CONCERNANT LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ COTÉS EN BOURSE

Les tableaux suivants présentent des informations boursières pour 2019 concernant les titres de la Société cotés en bourse qui étaient en circulation à tout moment en 2019, lesquels sont ou étaient tous inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX »), selon l'information fournie par la TSX et, dans le cas des actions à droit de vote restreint de catégorie A de la Société, l'information fournie par la Bourse de New York (la « NYSE ») et l'Euronext Amsterdam.

Période	Actions à droit de vote restreint de catégorie A (TSX : BAM.A)				Actions à droit de vote restreint de catégorie A (NYSE : BAM)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées ^a	Prix par action (\$ US)			Volume d'actions transigées ^b
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2019								
Janvier	56,71	50,60	54,50	24 595 434	43,17	37,40	40,95	22 955 736
Février	59,93	56,39	58,04	18 871 019	45,53	42,33	43,97	20 564 379
Mars	62,86	59,89	61,51	30 424 816	46,98	45,12	46,04	38 926 458
Avril	65,06	62,27	63,76	18 217 963	48,40	46,66	47,65	27 114 868
Mai	64,91	61,69	63,46	22 798 778	48,43	45,55	47,11	36 144 821
Juin	64,58	61,63	63,09	22 575 739	48,74	45,72	47,48	25 671 849
Juillet	65,56	62,72	63,96	14 764 016	49,79	47,85	48,76	24 633 300
Août	69,17	63,46	67,24	22 175 932	52,09	47,52	50,50	36 508 169
Septembre	72,28	68,12	70,47	30 890 691	54,47	51,14	53,21	41 713 516
Octobre	73,30	66,76	69,96	20 593 465	55,67	50,05	53,02	42 962 545
Novembre	78,62	72,98	75,67	17 354 863	58,72	55,46	57,10	25 520 096
Décembre	77,91	74,65	76,18	22 470 520	58,91	56,66	57,85	25 274 677

a) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la TSX.

b) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la NYSE.

Actions à droit de vote restreint de catégorie A (Euronext : BAMA)

Il n'y a eu aucune activité de négociation des actions à droit de vote restreint de catégorie A de la Société à l'Euronext Amsterdam en 2019. Les actions à droit de vote restreint de catégorie A de la Société ont été retirées de la cote de la bourse Euronext Amsterdam avec prise d'effet le 30 septembre 2019.

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 2 (TSX : BAM.PR.B)				Actions privilégiées de catégorie A, série 4 (TSX : BAM.PR.C)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2019								
Janvier	14,80	12,71	13,44	153 251	14,08	12,79	13,51	31 717
Février	13,16	12,46	12,73	107 563	13,05	12,39	12,71	23 881
Mars	12,86	11,68	12,28	110 100	12,62	11,73	12,21	37 456
Avril	12,47	11,70	12,03	104 420	12,31	11,64	11,97	33 336
Mai	11,95	11,10	11,63	126 305	11,85	11,24	11,61	73 368
Juin	11,35	10,46	10,92	191 210	11,25	10,42	10,91	149 132
Juillet	11,62	11,00	11,27	131 782	11,61	10,95	11,27	100 210
Août	11,62	9,86	10,58	158 253	11,54	9,84	10,57	83 888
Septembre	11,31	10,45	10,84	145 500	11,20	10,32	10,77	56 879
Octobre	11,30	10,19	10,73	186 886	11,18	10,22	10,68	158 879
Novembre	11,35	10,82	11,13	308 910	11,32	10,74	11,12	92 068
Décembre	12,10	11,08	11,33	363 346	12,08	11,00	11,31	356 665

Actions privilégiées de catégorie A, série 8
(TSX : BAM.PR.E)

Actions privilégiées de catégorie A, série 9
(TSX : BAM.PR.G)

Période 2019	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
Janvier	19,41	18,81	19,12	8 324	18,79	17,53	17,99	92 994		
Février	18,80	17,59	18,12	10 832	18,25	16,88	17,37	6 100		
Mars	18,02	16,60	17,63	10 334	17,14	16,37	16,62	28 134		
Avril	17,75	16,57	17,08	12 568	16,84	16,63	16,74	709		
Mai	17,22	16,30	16,73	13 428	16,55	15,96	16,33	29 900		
Juin	16,91	16,01	16,41	45 205	16,01	14,40	14,85	9 845		
Juillet	16,62	15,88	16,12	23 735	15,05	14,40	14,68	11 700		
Août	16,01	14,24	15,39	25 761	15,00	14,27	14,58	20 642		
Septembre	15,54	14,75	15,14	21 532	15,17	14,36	14,48	5 929		
Octobre	16,18	14,99	15,49	31 300	14,88	14,30	14,47	22 600		
Novembre	16,25	15,65	15,88	32 900	15,45	14,30	14,65	23 307		
Décembre	16,02	15,75	15,89	73 750	15,42	14,41	14,71	31 306		

Actions privilégiées de catégorie A, série 13
(TSX : BAM.PR.K)

Actions privilégiées de catégorie A, série 17
(TSX : BAM.PR.M)

Période 2019	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
Janvier	14,19	12,79	13,56	61 463	21,03	19,81	20,52	105 441		
Février	13,26	12,33	12,72	113 380	21,51	20,18	20,76	60 063		
Mars	13,00	11,80	12,25	55 112	21,17	20,56	20,83	36 650		
Avril	12,37	11,55	11,99	404 349	21,44	20,44	20,96	79 137		
Mai	11,85	11,26	11,55	148 623	20,94	20,10	20,46	66 645		
Juin	11,20	10,48	10,89	585 231	20,27	19,70	19,99	96 168		
Juillet	11,51	10,91	11,22	199 459	20,97	20,12	20,52	59 741		
Août	11,50	9,87	10,55	126 790	21,00	19,72	20,44	91 021		
Septembre	11,37	10,39	10,77	77 294	20,74	20,13	20,51	115 876		
Octobre	11,29	10,13	10,69	151 772	21,70	20,44	21,00	97 989		
Novembre	11,37	10,78	11,16	193 043	22,04	21,44	21,75	104 120		
Décembre	12,06	11,11	11,38	172 949	22,05	21,39	21,76	90 377		

Actions privilégiées de catégorie A, série 18
(TSX : BAM.PR.N)

Actions privilégiées de catégorie A, série 24
(TSX : BAM.PR.R)

Période 2019	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
Janvier	20,97	19,73	20,46		120 956	19,46	16,83	17,77		161 729
Février	21,38	20,17	20,67		66 084	17,70	16,25	16,82		279 682
Mars	21,21	20,25	20,82		85 701	17,25	15,49	16,44		106 132
Avril	21,30	20,48	20,94		99 036	16,90	15,75	16,43		61 196
Mai	20,67	19,90	20,46		77 978	16,30	14,54	15,50		81 660
Juin	20,26	19,58	19,96		62 298	14,95	14,05	14,52		131 276
Juillet	20,79	19,95	20,40		83 415	15,60	14,92	15,20		158 185
Août	20,83	19,71	20,36		104 026	15,12	13,23	14,08		283 547
Septembre	20,61	20,05	20,46		102 156	15,00	14,00	14,72		222 978
Octobre	21,56	20,42	20,97		110 592	15,31	14,20	14,73		235 029
Novembre	21,91	21,19	21,66		79 427	15,71	14,61	15,42		119 860
Décembre	21,83	21,30	21,61		108 850	16,02	14,92	15,55		287 019

Actions privilégiées de catégorie A, série 25
(TSX : BAM.PR.S)

Actions privilégiées de catégorie A, série 26
(TSX : BAM.PR.T)

Période 2019	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
Janvier	18,70	17,00	18,10		9 806	18,66	16,96	17,83		70 256
Février	17,25	16,57	16,89		21 482	17,70	16,35	17,02		55 900
Mars	17,01	15,56	16,32		20 810	17,41	15,68	16,67		217 816
Avril	16,76	15,84	16,40		13 437	17,04	16,07	16,55		222 365
Mai	16,25	15,00	15,67		17 463	16,26	14,72	15,61		101 851
Juin	15,00	14,09	14,54		33 347	15,15	14,30	14,65		151 500
Juillet	15,50	14,75	15,21		15 548	15,74	14,87	15,31		261 542
Août	15,25	13,19	14,03		33 609	15,30	13,23	14,16		193 783
Septembre	15,21	13,75	14,47		12 602	15,14	14,09	14,80		337 853
Octobre	15,15	14,21	14,60		29 904	15,30	14,19	14,87		268 447
Novembre	15,75	14,31	15,25		29 853	15,71	14,85	15,43		200 849
Décembre	16,07	14,90	15,42		42 611	16,29	15,08	15,71		478 021

Actions privilégiées de catégorie A, série 28
(TSX : BAM.PR.X)

Actions privilégiées de catégorie A, série 30
(TSX : BAM.PR.Z)

Période 2019	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	16,99	14,99	15,92	130 520	23,25	20,78	22,04	215 465
Février	15,46	14,39	14,91	149 189	21,70	20,55	21,20	137 541
Mars	15,25	13,80	14,52	239 125	21,11	20,00	20,64	258 621
Avril	14,70	14,00	14,41	209 354	20,75	20,00	20,49	258 989
Mai	14,40	12,93	13,85	98 125	20,20	18,37	19,70	241 651
Juin	13,12	12,34	12,72	373 132	18,94	17,87	18,34	92 285
Juillet	13,41	12,72	13,06	206 691	19,11	18,38	18,79	162 251
Août	13,08	11,67	12,35	303 118	18,61	17,16	17,63	160 957
Septembre	13,24	12,23	12,85	324 348	18,86	17,53	18,46	150 470
Octobre	13,59	12,40	12,99	186 458	19,37	18,26	18,76	121 973
Novembre	13,82	13,14	13,54	388 891	19,47	18,77	19,20	146 877
Décembre	13,92	12,85	13,44	397 326	20,12	18,81	19,51	321 612

Actions privilégiées de catégorie A, série 32
(TSX : BAM.PF.A)

Actions privilégiées de catégorie A, série 34
(TSX : BAM.PF.B)

Période 2019	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	23,89	21,30	22,40	384 599	21,50	19,13	20,30	161 616
Février	22,19	21,10	21,59	384 414	20,00	18,77	19,27	172 503
Mars	21,68	20,70	21,37	470 561	19,39	18,52	18,84	240 024
Avril	21,51	20,92	21,18	234 643	19,11	18,42	18,81	134 665
Mai	21,00	19,37	20,35	101 263	18,67	17,66	18,15	187 235
Juin	19,65	18,21	18,95	189 509	17,75	16,78	17,17	150 735
Juillet	19,77	18,84	19,21	134 312	18,49	17,10	17,58	248 061
Août	19,20	17,44	18,11	221 286	17,26	15,78	16,52	325 980
Septembre	19,07	18,31	18,80	161 602	17,74	16,80	17,32	221 796
Octobre	19,72	18,52	19,01	209 829	18,15	17,00	17,51	259 626
Novembre	20,21	19,19	19,85	226 055	18,55	17,76	18,16	273 434
Décembre	20,54	19,27	19,87	318 036	18,99	17,61	18,37	150 547

Actions privilégiées de catégorie A, série 36
(TSX : BAM.PF.C)

Actions privilégiées de catégorie A, série 37
(TSX : BAM.PF.D)

Période 2019	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
Janvier	21,64	20,39	20,98		177 206	22,31	20,28	21,65		402 901
Février	22,14	20,59	21,21		92 277	22,44	21,08	21,77		100 851
Mars	21,62	20,94	21,27		94 755	22,06	21,36	21,78		72 963
Avril	21,60	20,89	21,33		106 299	22,15	21,10	21,93		103 163
Mai	21,14	20,38	20,83		107 371	22,00	20,00	21,60		55 723
Juin	20,80	20,00	20,27		91 072	21,02	20,39	20,65		52 023
Juillet	21,01	20,20	20,72		89 112	21,55	20,62	21,08		75 410
Août	21,14	20,13	20,71		137 427	21,63	20,55	21,13		90 706
Septembre	21,33	20,50	20,85		197 004	21,38	20,77	21,09		176 332
Octobre	22,00	20,90	21,39		112 669	22,35	21,07	21,57		130 301
Novembre	22,36	21,78	22,09		189 046	22,64	21,96	22,37		143 495
Décembre	22,35	21,79	22,10		64 074	22,71	21,98	22,34		137 351

Actions privilégiées de catégorie A, série 38
(TSX : BAM.PF.E)

Actions privilégiées de catégorie A, série 40
(TSX : BAM.PF.F)

Période 2019	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
Janvier	21,00	18,92	19,95		237 449	22,00	19,60	20,71		175 107
Février	19,44	18,67	19,00		73 983	20,61	19,52	20,00		184 785
Mars	18,87	17,16	18,14		181 541	20,75	18,99	20,07		386 241
Avril	18,26	17,40	18,02		83 769	20,21	19,35	19,89		303 160
Mai	17,80	15,97	17,07		88 945	19,59	17,13	18,65		111 486
Juin	16,39	15,29	15,84		223 089	17,58	16,52	16,97		187 015
Juillet	16,95	16,01	16,55		89 751	18,61	17,32	18,06		213 117
Août	16,36	14,04	15,10		218 107	17,90	15,53	16,42		241 366
Septembre	16,26	15,05	15,95		168 273	18,00	16,40	17,31		261 218
Octobre	16,67	15,32	15,99		152 821	18,29	17,19	17,61		233 569
Novembre	16,74	16,00	16,53		229 145	18,44	17,66	18,14		200 935
Décembre	17,83	16,34	17,03		214 994	18,74	17,86	18,25		225 955

Actions privilégiées de catégorie A, série 42
(TSX : BAM.PF.G)

Actions privilégiées de catégorie A, série 44
(TSX : BAM.PF.H)

Période 2019	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
Janvier	21,78	19,50	20,67		163 176	26,25	25,53	25,86		139 786
Février	20,29	19,49	19,95		140 452	26,00	25,50	25,67		233 917
Mars	20,19	18,80	16,69		201 868	25,97	25,40	25,66		224 398
Avril	20,00	19,14	19,62		163 244	25,99	25,45	25,76		292 593
Mai	19,25	17,29	18,64		121 669	25,70	25,20	25,54		111 153
Juin	17,55	16,47	16,96		245 651	25,84	25,05	25,56		131 405
Juillet	18,05	17,24	17,68		144 504	25,94	25,21	25,60		68 567
Août	17,75	15,50	16,32		304 488	25,66	25,20	25,44		60 280
Septembre	17,85	16,39	17,31		85 063	25,68	25,00	25,43		180 097
Octobre	17,90	16,80	17,36		142 188	25,58	25,00	25,33		57 826
Novembre	18,29	17,35	18,04		169 469	25,99	25,37	25,75		60 098
Décembre	18,94	17,66	18,28		473 844	26,10	25,47	25,79		67 393

Actions privilégiées de catégorie A, série 46
(TSX : BAM.PF.I)

Actions privilégiées de catégorie A, série 48
(TSX : BAM.PF.J)

Période 2019	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
Janvier	25,91	24,94	25,36		220 167	25,03	23,92	24,48		224 912
Février	25,58	25,02	25,30		224 341	24,70	24,05	24,33		407 241
Mars	25,50	25,09	25,27		407 003	24,49	23,30	23,98		109 431
Avril	25,45	24,38	24,88		586 997	24,49	23,55	24,09		143 777
Mai	24,85	23,56	24,46		354 029	23,60	22,23	23,17		225 155
Juin	24,52	23,32	24,24		183 665	23,48	22,10	23,16		154 669
Juillet	25,28	24,42	24,90		166 000	24,31	23,39	24,02		136 104
Août	25,70	24,42	25,03		166 669	24,10	23,31	23,81		152 007
Septembre	25,71	24,40	25,26		267 394	24,76	23,30	24,07		310 129
Octobre	25,48	25,11	25,30		222 898	25,00	24,35	24,74		261 897
Novembre	26,12	25,42	25,86		217 732	25,33	24,52	24,98		180 721
Décembre	26,19	25,59	25,85		102 195	25,40	24,73	25,15		111 186

ANNEXE B

SOMMAIRE DES MODALITÉS DES TITRES AUTORISÉS DE LA SOCIÉTÉ

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE A

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie A, en tant que catégorie. Les nombres d'actions autorisées, émises et en circulation présentés dans le tableau ci-après sont en date du 23 mars 2020.

Série

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil de la Société déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie A ont un rang supérieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur aux actions privilégiées de catégorie A, quant au versement des dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie A quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbaton des actionnaires

La Société ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A en tant que catégorie ou créer des actions privilégiées ayant un rang supérieur ou égal à celui des actions privilégiées de catégorie A, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66⅔ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie A ayant le droit de voter à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie A, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie A qu'il détient.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
2	BAM.PR.B	10 457 685	10 457 685	261	70 % du « taux préférentiel » moyen (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
4	BAM.PR.C	3 995 910	3 995 910	100	70 % du « taux préférentiel » moyen (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
6	s.o.	111 633	néant	néant	7,5 %	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
8	BAM.PR.E	7 996 600	2 476 185	62	De 50 % à 100 % du « taux préférentiel » (défini dans les statuts)	En tout temps	25,50	En actions de série 9, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans après le 1 ^{er} novembre 2001, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
9	BAM.PR.G	7 995 566	5 515 981	138	Au moins 80 % du rendement de certaines obligations du gouvernement du Canada (tel qu'il est prévu dans les statuts)	Le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans après le 1 ^{er} novembre 2006	25,00	En actions de série 8, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans après le 1 ^{er} novembre 2006, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
13	BAM.PR.K	9 640 096	9 640 096	241	70 % du « taux préférentiel moyen » (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
15	s.o.	2 000 000	2 000 000	50	Établi par négociation, par offre ou par enchère, ou au taux d'acceptation bancaire (défini dans les statuts), majoré de 0,40 %	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
17	BAM.PR.M	7 840 204	7 840 204	197	4,75 %	En tout temps	25,00	s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion ³
18	BAM.PR.N	9 066 749	7 866 749	197	4,75 %	En tout temps	25,00	s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion
24	BAM.PR.R	10 812 027	9 278 894	232	5,4 % jusqu'au 30 juin 2016; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2016	25,00	En actions de série 25, à raison de une pour une, le 30 juin 2016 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

3. Le prix de conversion signifie le plus élevé des montants suivants : 2,00 \$ CA ou 95 % du cours moyen pondéré des actions de catégorie A à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs se terminant i) le quatrième jour avant la date fixée pour la conversion ou ii) si ce quatrième jour n'est pas un jour de bourse, le jour de bourse précédent.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
25	BAM.PR.S	10 996 000	1 529 133	38	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	30 juin 2016	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 24, à raison de une pour une, le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
26	BAM.PR.T	9 770 928	9 770 928	245	4,5 % jusqu'au 31 mars 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2017	25,00	En actions de série 27, à raison de une pour une, le 31 mars 2017 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
27	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	31 mars 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 26, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
28	BAM.PR.X	9 723 927	9 233 927	231	4,6 % jusqu'au 30 juin 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2017	25,00	En actions de série 29, à raison de une pour une, le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
29	s.o.	9 890 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	30 juin 2017	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 28, à raison de une pour une, le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
30	BAM.PR.Z	9 787 090	9 787 090	245	4,8 % jusqu'au 31 décembre 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	Le 31 décembre tous les cinq ans après le 31 décembre 2017	25,00	En actions de série 31, à raison de une pour une, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
31	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	31 décembre 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 30, à raison de une pour une, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
32	BAM.PF.A	11 750 299	11 750 299	294	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2018; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	Le 30 septembre tous les cinq ans après le 30 septembre 2018	25,00	En actions de série 33, à raison de une pour une, le 30 septembre 2018 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
33	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	30 septembre 2018	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 32, à raison de une pour une, le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
34	BAM.PF.B	9 876 735	9 876 735	247	4,2 % jusqu'au 31 mars 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2019	25,00	En actions de série 35, à raison de une pour une, le 31 mars 2019 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
35	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	31 mars 2019	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 34, à raison de une pour une, le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
36	BAM.PF.C	7 842 909	7 842 909	197	4,85 %	31 mars 2018	25,75 si avant le 31 mars 2020 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 31 mars 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
37	BAM.PF.D	7 830 091	7 830 091	196	4,9 %	30 septembre 2018	25,75 si avant le 30 septembre 2020 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 30 septembre 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
38	BAM.PF.E	7 906 132	7 906 132	198	4,4 % jusqu'au 31 mars 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2020	25,00	En actions de série 39, à raison de une pour une, le 31 mars 2020 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
39	s.o.	8 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	31 mars 2020	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2025 ou le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 38, à raison de une pour une, le 31 mars 2025 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
40	BAM.PF.F	11 841 025	11 841 025	296	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	Le 30 septembre tous les cinq ans après le 30 septembre 2019	25,00	En actions de série 41, à raison de une pour une, le 30 septembre 2019 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
41	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	30 septembre 2019	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2024 ou le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 40, à raison de une pour une, le 30 septembre 2024 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
42	BAM.PF.G	11 887 500	11 887 500	298	4,5 % jusqu'au 30 juin 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	30 juin 2020	25,00	En actions de série 43, à raison de une pour une, le 30 juin 2020 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
43	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	30 juin 2020	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2025 ou le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 42, à raison de une pour une, le 30 juin 2025 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
44	BAM.PF.H	9 831 929	9 831 929	246	5 % jusqu'au 31 décembre 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 4,17 %, et ii) 5 %	31 décembre 2020	25,00	En actions de série 45, à raison de une pour une, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
45	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 4,17 %	31 décembre 2020	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2025 ou le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 44, à raison de une pour une, le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
46	BAM.PF.I	11 740 797	11 740 797	294	4,8 % jusqu'au 31 mars 2022; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %, et ii) 4,80 %	31 mars 2022	25,00	En actions de série 47, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
47	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %	31 mars 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 46, à raison de une pour une, le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
48	BAM.PF.J	11 885 972	11 885 972	297	4,75 % jusqu'au 1 ^{er} janvier 2023; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %, et ii) 4,75 %	31 décembre 2022	25,00	En actions de série 49, à raison de une pour une, le 31 décembre 2023 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
49	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %	31 décembre 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 48, à raison de une pour une, le 31 décembre 2027 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Droits de vote

Sauf indication contraire ci-après, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de toutes les séries n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires auxquelles des administrateurs seront élus, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action lors de l'élection d'administrateurs, que si huit dividendes trimestriels¹, qu'ils soient ou non consécutifs, n'ont pas été versés². S'ils ont le droit de voter, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil (moins le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, pourraient avoir le droit d'élire).

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action, que si des dividendes sur ces actions n'ont pas été versés pendant deux ans. De plus, si des dividendes n'ont pas été versés pendant deux ans, les porteurs de ces actions ont le droit d'élire i) deux membres du conseil de la Société si le conseil compte sept administrateurs ou moins, ou ii) trois membres du conseil si le conseil compte plus de sept membres. S'ils ont le droit de voter lors de l'élection d'administrateurs, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil.

Droits en cas de liquidation et de dissolution

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A ont droit à un montant de 25,00 \$ CA par action (plus les dividendes accumulés et non versés), avec priorité de rang sur toute distribution aux porteurs d'actions de rang inférieur quant au capital. Outre ce paiement, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A n'ont droit à aucune quote-part de toute autre distribution d'actifs de la Société.

Restrictions applicables aux dividendes et au rachat d'actions

Sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, dans chaque cas et sauf indication contraire ci-après, la Société ne pourra :

- a) déclarer, verser ou mettre de côté en vue de leur paiement des dividendes (sauf des dividendes en actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables) sur des actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables;
- b) sauf par prélèvement sur le produit en trésorerie net d'une émission quasi concomitante d'actions ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- c) sauf dans le cadre d'un privilège de rachat au gré du porteur, d'un rachat obligatoire ou d'une obligation d'achat s'y rattachant, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de toute catégorie ou série ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- d) racheter à son gré, acheter ou autrement racheter moins de la totalité des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables³, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- e) en ce qui a trait aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, émettre des actions privilégiées de catégorie A additionnelles ou des actions ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables⁴, quant au capital et aux dividendes;

sauf, dans chaque cas, si tous les dividendes impayés sur les actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, et ceux sur toutes les autres actions de rang inférieur ou égal, accumulés jusqu'au dividende à verser pour la dernière période complète pour laquelle des dividendes étaient à verser, et incluant celui-ci, ont été déclarés et versés.

1. Vingt-quatre dividendes mensuels dans le cas des actions privilégiées de catégorie A, série 15.

2. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, séries 8 et 9, ces porteurs n'ont le droit de voter qu'aux assemblées qui ont lieu plus de 60 jours après la date du défaut de versement de dividendes.

3. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 17 et 18.

4. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 et 49.

Achat aux fins d'annulation

Sous réserve des lois qui s'appliquent, la Société peut en général acheter (si elles peuvent être obtenues) aux fins d'annulation la totalité ou une partie des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables sur le marché libre ou en vertu d'une entente privée ou autrement.

Approbation des actionnaires⁵

L'approbation de toutes les modifications apportées aux droits, privilèges, restrictions et conditions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables et toute autre approbation qui doit être donnée par les porteurs des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables peuvent être données au moyen d'une résolution appuyée par au moins 66⅔ % des voix exprimées lors d'une assemblée où le quorum exigé⁶ est obtenu.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE AA

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie AA, en tant que catégorie.

Série

Les actions privilégiées de catégorie AA peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil de la Société déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie AA ont un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A et un rang supérieur à celui des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, quant à la priorité du versement des dividendes et de la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie AA est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie AA quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbation des actionnaires

La Société ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie AA en tant que catégorie, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66⅔ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie AA ayant le droit de voter à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie AA, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie AA qu'il détient.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS DE CATÉGORIE A ET DES ACTIONS DE CATÉGORIE B

Le texte qui suit résume certaines modalités se rapportant aux actions de catégorie A de la Société (dans lesquelles certaines séries d'actions privilégiées de la Société peuvent être converties) et aux actions de catégorie B. Les attributs des actions de catégorie A et ceux des actions de catégorie B sont pour l'essentiel équivalents, sauf pour ce qui est des droits de vote s'y rattachant.

5. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 6, 8, 9, 13 et 15.

6. Le quorum exigé pour les actions privilégiées de catégorie A, séries 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 et 49 correspond à un nombre de porteurs détenant au moins 25 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur. Le quorum exigé pour toutes les autres actions privilégiées de catégorie A correspond à un nombre de porteurs détenant 50 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur.

L'unique porteur des actions de catégorie B de la Société est partie à une convention de fiducie conclue avec Société de fiducie Computershare du Canada (auparavant Compagnie Montréal Trust du Canada) (en qualité de fiduciaire pour les porteurs des actions de catégorie A de la Société) datée du 1^{er} août 1997. La convention de fiducie prévoit, entre autres choses, que le porteur a convenu de s'abstenir de vendre des actions de catégorie B, directement ou indirectement, dans le cadre d'une offre publique d'achat, à moins qu'une offre concomitante ne soit faite à tous les porteurs d'actions de catégorie A. L'offre concomitante doit : i) viser le même pourcentage d'actions de catégorie A que le pourcentage d'actions de catégorie B devant être achetées du porteur; et ii) être la même à tous les égards importants que l'offre visant les actions de catégorie B. Entre autres choses, la convention de fiducie autorise ce qui suit : i) la vente, par l'unique porteur des actions de catégorie B, à un prix par action inférieur à 115 % du cours des actions de catégorie A et dans le cadre d'une opération ne concernant pas plus que cinq personnes au total; et ii) une vente directe ou indirecte d'actions de l'unique porteur des actions de catégorie B à un acquéreur qui est ou deviendra un actionnaire de ce porteur et ne détiendra pas plus que 20 % des actions en circulation de ce porteur à la suite de l'opération.

Rang

Sous réserve des droits prioritaires des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, d'actions privilégiées de catégorie AA et d'autres actions de rang supérieur en circulation à l'occasion, les actions des porteurs d'actions de catégorie A et les porteurs d'actions de catégorie B ont le même rang pour ce qui est du versement des dividendes (si le conseil de la Société en déclare) et du remboursement du capital à la liquidation ou à la dissolution de la Société, et de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires.

Droits de vote

Sous réserve de ce qui est indiqué à la rubrique « Élection des administrateurs », chaque porteur d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B a le droit de recevoir les avis de convocation aux assemblées des actionnaires de la Société, d'y assister et d'y voter, sauf les assemblées auxquelles seuls les porteurs d'une catégorie ou série particulière d'actions peuvent voter; en outre, il a droit à une voix par action qu'il détient, ce qui signifie que les catégories d'actions A et B contrôlent chacune 50 % du total des droits de vote de la Société. Sous réserve du droit applicable et en sus des autres approbations que les actionnaires doivent donner, toutes les questions requérant l'approbation des actionnaires (à l'exception de l'élection des administrateurs) doivent être approuvées selon le barème suivant : à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie A qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas; et à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie B qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas.

Élection des administrateurs

Pour l'élection des administrateurs, les porteurs d'actions de catégorie A avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, ont le droit d'élire la moitié des membres du conseil de la Société; toutefois, si les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire deux ou trois administrateurs, selon le cas, le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'élire avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, sera réduit du nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire. Les porteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire l'autre moitié des membres du conseil de la Société.

AUTRES MODALITÉS DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ

Selon les statuts de la Société, chaque porteur d'actions d'une catégorie ou série d'actions de la Société ayant le droit de participer à l'élection des administrateurs a droit à un nombre de voix équivalant au nombre de voix rattachées aux actions qu'il détient, multiplié par le nombre d'administrateurs à élire par les porteurs d'actions des catégories ou séries d'actions conférant le droit de voter avec le porteur à l'occasion de l'élection des administrateurs. Un porteur peut exprimer toutes ses voix pour un seul candidat ou répartir ses voix entre les candidats, de la manière qu'il juge appropriée. Si un porteur a voté pour plus d'un candidat sans préciser la répartition de ses voix entre les candidats, il sera réputé avoir réparti ses voix équitablement entre les candidats pour lesquels il a voté.

ANNEXE C

CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Un comité du conseil d'administration (le « conseil ») de Brookfield Asset Management Inc. (la « Société ») devant porter le nom de comité d'audit (le « comité ») aura le mandat suivant :

MEMBRES ET PRÉSIDENT

Après chaque assemblée annuelle des actionnaires, le conseil nommera parmi ses membres trois administrateurs ou plus (individuellement, un « membre » et collectivement, les « membres ») pour siéger au comité jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce que le membre cesse d'être un administrateur ou démissionne ou soit remplacé, selon le premier de ces événements à survenir.

Les membres seront choisis par le conseil sur la recommandation du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature du conseil (le « comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature »). Tout membre peut être destitué de son poste ou remplacé à l'occasion par le conseil. Tous les membres seront des administrateurs indépendants¹. De plus, chaque membre aura des connaissances financières et au moins un membre agira comme expert financier au sein du comité d'audit. Les membres ne peuvent pas siéger à plus de trois autres comités d'audit de sociétés ouvertes, sauf avec l'approbation préalable du conseil.

Le conseil nommera un membre à titre de président du comité (le « président »). Si le président est absent d'une réunion, les membres choisiront un président suppléant parmi les membres présents à la réunion.

SOUS-COMITÉS

Le comité peut former des sous-comités pour toute fin quelconque, et il peut déléguer à ces sous-comités les pouvoirs et les autorités du comité qu'il juge nécessaires.

RESPONSABILITÉS

Le comité doit :

Auditeur

- a) surveiller le travail de l'auditeur externe de la Société (l'« auditeur »), qui a pour mission de préparer ou d'émettre un rapport des auditeurs ou d'effectuer d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation pour la Société;
- b) demander à l'auditeur de présenter des comptes rendus directement au comité;
- c) passer en revue et évaluer l'indépendance, l'expérience, les qualifications et le rendement de l'auditeur (y compris le rendement de l'associé responsable de la mission d'audit) et décider si l'auditeur devrait être nommé ou renommé et entreprendre des démarches pour sa nomination ou renomination par les actionnaires;
- d) mettre fin au service de l'auditeur, lorsque cela est approprié;
- e) lorsqu'un changement d'auditeur est proposé, passer en revue toutes les questions concernant le changement, y compris les renseignements devant être inclus au besoin dans l'avis de changement de l'auditeur, et effectuer la mise en œuvre ordonnée de ce changement;
- f) passer en revue le mandat de l'auditeur ainsi que le caractère approprié et raisonnable des honoraires d'audit projetés;

1. Certains termes présentés dans la présente chartre, mais qui n'y sont pas autrement définis, ont le sens qui leur est attribué à la rubrique « Définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de Brookfield Asset Management » incluse aux présentes à l'appendice A. Le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature révisera les définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de Brookfield Asset Management au moins une fois par année et soumettra toute modification proposée au conseil d'administration pour approbation s'il le juge nécessaire et approprié.

- g) au moins une fois par année, obtenir et passer en revue un rapport préparé par l'auditeur décrivant :
 - i) les procédures relatives aux contrôles internes de qualité de l'auditeur;
 - ii) toutes les questions importantes soulevées par le plus récent examen des contrôles internes de qualité, ou contrôle par les pairs, à l'égard de l'auditeur, ou tout examen effectué par un organisme de surveillance indépendant comme le Conseil canadien sur la reddition des comptes ou le Public Company Accounting Oversight Board, ou toute enquête effectuée par des autorités gouvernementales ou professionnelles au cours des cinq années précédentes à l'égard d'un ou plusieurs des audits indépendants effectués par l'auditeur, et les mesures prises pour donner suite à toute question soulevée dans le cadre d'un tel examen;
- h) au moins une fois par année, confirmer que l'auditeur a déposé une déclaration officielle par écrit décrivant tous ses liens avec la Société; aborder avec l'auditeur tout lien ou service non divulgué qui pourrait nuire à son objectivité et indépendance; obtenir une confirmation écrite de la part de l'auditeur qu'il est objectif au sens où l'entendent les règles de conduite professionnelle ou le code de déontologie adopté par l'institut ou l'ordre provincial de comptables agréés dont il fait partie et qu'il est un expert-comptable indépendant au sens où l'entendent les lois fédérales en matière de valeurs mobilières administrées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et en conformité avec les normes d'indépendance de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et qu'il est en conformité avec les exigences d'indépendance adoptées par le Public Company Accounting Oversight Board; et confirmer qu'il s'est conformé aux lois applicables en ce qui concerne la rotation de certains membres de l'équipe de mission de l'audit;
- i) assurer la rotation régulière des membres de l'équipe de mission de l'audit comme l'exige la loi et examiner périodiquement s'il ne devrait pas y avoir également une rotation régulière des auditeurs;
- j) rencontrer en privé l'auditeur aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s'acquitter de ses obligations, c'est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question concernant le comité ou l'auditeur, notamment :
 - i) la planification de l'audit et la dotation en personnel à cette fin;
 - ii) toutes les communications importantes écrites entre l'auditeur et la direction;
 - iii) établir si l'auditeur est satisfait ou non de la qualité et de l'efficacité des procédures et des systèmes d'information financière;
 - iv) dans quelle mesure l'auditeur est satisfait de la nature et de la portée de son examen;
 - v) établir si l'auditeur a obtenu ou non l'entière coopération de la direction de la Société;
 - vi) l'avis de l'auditeur quant à la compétence et au rendement du chef des finances et des autres membres clés du secteur des finances de la Société;
 - vii) les questions devant être communiquées au comité conformément aux normes d'audit généralement reconnues;
 - viii) toutes les politiques et les pratiques comptables cruciales devant être utilisées par la Société;
 - ix) toutes les autres méthodes permettant de traiter l'information financière en respectant les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») qui ont été discutées avec la direction, les conséquences de l'utilisation de ces autres méthodes de traitement et de communication de l'information, et la méthode de traitement préférée par l'auditeur;
 - x) toutes les difficultés survenues au cours des travaux d'audit, toutes les restrictions imposées quant à la portée des activités ou à l'accès aux renseignements demandés, tous les différends importants avec la direction et la réaction de la direction;
 - xi) tout acte illégal qui pourrait s'être produit et dont la découverte doit être communiquée au comité conformément aux paragraphes 240.41 et 240.42 et aux paragraphes 250.22 à 250.24 des Normes canadiennes d'audit, ainsi qu'aux dispositions de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, en sa version modifiée;
- k) passer en revue et approuver chaque année la politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit (la « politique d'approbation préalable »), qui établit les paramètres selon lesquels l'auditeur peut fournir certains services d'audit et autres que d'audit à la Société et ses filiales permis par la loi, et le processus que suit le comité d'audit pour procéder à l'approbation préalable de ces services. Lors de chaque réunion trimestrielle du comité, ce dernier ratifiera tous les services d'audit et autres que d'audit fournis par l'auditeur à la Société et ses filiales pour le trimestre considéré;

- l) résoudre tout différend entre la direction et l'auditeur concernant l'information financière;
- m) établir des politiques claires relativement à l'embauche des associés et employés de l'auditeur externe ainsi que leurs anciens associés et employés.

Information financière

- a) avant la présentation publique de l'information, passer en revue et, lorsque cela est approprié, faire des recommandations quant aux documents suivants aux fins d'approbation par le conseil :
 - i) les états financiers annuels audités, de concert avec le rapport de l'auditeur externe;
 - ii) les états financiers intermédiaires;
 - iii) les rapports de gestion annuels et intermédiaires;
 - iv) le rapprochement des états financiers annuels ou intermédiaires, s'il est requis par les règles et règlements applicables;
 - v) toutes les autres informations financières auditées ou non auditées figurant dans des documents publics, y compris, sans restrictions, tout prospectus ou autre document d'offre ou public et les états financiers exigés par les autorités réglementaires;
- b) passer en revue les communiqués de presse concernant les résultats et les autres communiqués de presse contenant des informations financières et en discuter avec la direction avant leur diffusion (afin d'assurer l'uniformité de l'information présentée dans les états financiers), ainsi que les indications en matière d'informations financières et de résultats fournis aux analystes, y compris l'utilisation de renseignements pro forma ou rajustés non définis par les normes IFRS dans ces communiqués de presse et informations financières. Cette révision peut comprendre une discussion générale des types de renseignements devant être présentés ou des types de présentations devant être faites;
- c) passer en revue les conséquences des mesures réglementaires et de comptabilité ainsi que les activités de financement par emprunt ou des actifs des filiales non consolidées de la Société dont la présentation dans les états financiers de la Société n'est pas exigée en vertu des normes IFRS (communément appelées le « financement hors bilan »);
- d) passer en revue les informations communiquées au comité par le chef de la direction et le chef des finances de la Société pendant leur démarche d'attestation dans le cadre des dépôts effectués en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables quant à toute déficience et faiblesse importante dans la conception ou le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui sont raisonnablement susceptibles d'avoir des conséquences défavorables sur la capacité de la Société d'inscrire, de traiter, de résumer et de déclarer l'information financière, ainsi que toute fraude concernant la direction ou d'autres employés;
- e) passer en revue l'efficacité des pratiques et des politiques de la direction concernant la communication de l'information financière, toute modification proposée aux principales méthodes comptables, la nomination et le remplacement de la direction responsable de l'information financière et de l'audit interne;
- f) passer en revue le caractère adéquat des contrôles internes qui ont été adoptés par la Société pour protéger l'actif contre des pertes et l'utilisation non autorisée, et pour vérifier l'exactitude des registres financiers et de toute mesure particulière de l'audit adoptée à la lumière des déficiences importantes en matière de contrôles internes;
- g) en ce qui a trait à l'information financière de Brookfield Business Partners L.P., de Brookfield Infrastructure Partners L.P., de Brookfield Property Partners L.P. et de Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement, les « sociétés liées ouvertes »)², incluse au sein des états financiers consolidés de la Société (l'« information consolidée sur les sociétés liées ouvertes »), il est convenu que le comité, aux fins de l'examen de l'information consolidée sur les sociétés liées ouvertes dans la mesure où cette information est importante pour les états financiers consolidés de la Société (et non aux fins de l'examen de la communication d'information par les sociétés liées ouvertes elles-mêmes, que le comité n'effectue pas) :
 - i) se fiera à l'examen et à l'approbation du comité d'audit et du conseil d'administration du commandité de chacune des sociétés liées ouvertes;
 - ii) se fiera aux rapports ou aux opinions de l'auditeur externe de chacune des sociétés liées ouvertes;

2. Les quatre sociétés liées ouvertes de la Société qui sont, individuellement, considérées comme des filiales importantes de la Société selon la direction..

- iii) examinera, si le comité l'estime nécessaire, les faits nouveaux relatifs à l'information financière des sociétés liées ouvertes;
 - iv) prendra, si le comité l'estime nécessaire, toutes les autres mesures nécessaires raisonnables, directement ou par l'entremise de l'auditeur, afin d'être convaincu de l'intégrité de l'information consolidée des sociétés liées ouvertes;
- h) en ce qui a trait à l'information financière de toute autre filiale de la Société ayant un comité d'audit composé d'une majorité d'administrateurs indépendants et qui est incluse aux états financiers consolidés de la Société, il est convenu que le comité se fierà à l'examen et à l'approbation de cette information par le comité d'audit et le conseil d'administration de chacune de ces filiales.

Audit interne, contrôles et procédures et autres

- a) rencontrer en privé la personne responsable de l'audit interne (l'« auditeur interne ») de la Société aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s'acquitter de ses obligations, c'est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question donnant lieu à des préoccupations;
- b) demander à l'auditeur interne de présenter des comptes rendus directement au comité;
- c) passer en revue le mandat, le budget, les activités planifiées, les effectifs et la structure organisationnelle des fonctions d'audit interne (fonctions pouvant être données en sous-traitance à un cabinet autre que celui de l'auditeur) afin de confirmer que ce service est indépendant de la direction et a suffisamment de ressources pour s'acquitter de son mandat. Le comité discutera de ce mandat avec l'auditeur interne; il révisera la nomination et le remplacement de l'auditeur interne de la Société et passera en revue les rapports importants à l'intention de la direction qui sont préparés par l'auditeur interne et il analysera les réactions de la direction. Dans le cadre de ce processus, le comité passe en revue et approuve les statuts de la fonction d'audit interne chaque année;
- d) passer en revue les contrôles et procédures qui ont été adoptés afin de confirmer que l'information importante concernant la Société et ses filiales qui doit être présentée en vertu des lois applicables ou des règles applicables de toute bourse est présentée, passer en revue les renseignements financiers communiqués au public qui sont extraits ou qui proviennent des états financiers de la Société et évaluer périodiquement le caractère adéquat de ces contrôles et procédures;
- e) examiner les allégations de fraude liées à la présentation de l'information financière qui sont portées à l'attention du comité, ou dont le comité prend connaissance, soit au moyen de la ligne d'assistance déontologique de la Société, par l'entremise de la direction, par l'entremise du comité de gestion des risques du conseil ou autrement;
- f) passer en revue périodiquement la situation des questions d'ordre fiscal de la Société;
- g) examiner toute autre question de nature financière que lui soumettra le conseil.

LIMITES DU RÔLE DU COMITÉ D'AUDIT

La fonction du comité en est une de surveillance. La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers de la Société et, conjointement avec le service d'audit interne, de l'élaboration et du maintien des systèmes de contrôles financiers et comptables internes. Les auditeurs aideront le comité et le conseil à s'acquitter de leurs responsabilités en matière d'examen des états financiers et des contrôles internes, et les auditeurs auront la responsabilité d'effectuer l'audit indépendant des états financiers. Le comité s'attend à ce que les auditeurs portent à son attention toute question liée à la comptabilité, à l'audit, au contrôle comptable interne, à la réglementation ou toute autre question connexe qui nécessite, selon les auditeurs, qu'elle soit considérée ou que des mesures soient prises. Le comité reconnaît que l'équipe de finance, l'équipe d'audit interne et l'auditeur de la Société en savent davantage sur les affaires financières de la Société que les membres du comité. Par conséquent, en s'acquittant de ses responsabilités de surveillance, le comité ne fournit aucune assurance d'expert ou particulière quant aux contrôles internes ou aux états financiers de la Société ni aucune attestation professionnelle quant aux travaux de l'auditeur.

PRÉSENTATION

Le comité fournira sur une base régulière au conseil des comptes rendus sur :

- a) l'indépendance de l'auditeur;
- b) le rendement de l'auditeur et les recommandations du comité quant à la renomination ou à la destitution de l'auditeur;
- c) le rendement de la fonction d'audit interne;
- d) le caractère adéquat des contrôles internes et des contrôles en matière d'information à fournir de la Société;

- e) ses recommandations concernant les états financiers annuels et intermédiaires de la Société et, dans la mesure du possible, tout rapprochement concernant les états financiers de la Société, y compris toute question touchant la qualité ou l'intégrité des états financiers;
- f) son évaluation de tout autre document public, y compris le rapport annuel et le rapport de gestion annuel et intermédiaire;
- g) la conformité de la Société avec les exigences juridiques et réglementaires, notamment celles concernant l'information financière;
- h) toute autre question importante à laquelle il s'est intéressé de près et toute autre question dont il est responsable.

MARCHE À SUIVRE CONCERNANT LES PLAINTES

Le code de déontologie des affaires (le « Code ») de la Société exige des employés qu'ils signalent à leur superviseur ou au conseiller juridique interne toute infraction soupçonnée au Code, y compris : i) une fraude ou des erreurs délibérées dans la préparation, la conservation, l'évaluation, l'examen ou l'audit de tout état financier ou document financier, ii) des déficiences dans les contrôles comptables internes, ou la non-conformité à ces derniers, iii) des déclarations trompeuses ou fausses contenues dans des documents d'information publics, et iv) des déviations par rapport à la présentation d'informations complètes, fidèles et claires sur la situation financière de la Société, ainsi que tout autre comportement illégal ou contraire à l'éthique. Ou encore, les employés peuvent signaler de tels comportements au moyen de la ligne téléphonique de signalement de la Société, qui est gérée par un tiers fournisseur indépendant. La Société a également mis en place une politique de lanceurs d'alerte qui renforce l'engagement de la Société à offrir aux employés un mécanisme leur permettant de signaler les actes répréhensibles soupçonnés.

Le comité des risques est principalement responsable de la surveillance pour le conseil de la ligne téléphonique de signalement de la Société et il doit porter à l'attention du comité d'audit les allégations de fraude, les erreurs délibérées ou les déviations par rapport à la présentation d'informations complètes, fidèles et claires relativement à l'information financière.

Le comité d'audit procédera à un examen périodique de la marche à suivre établie pour la réception, la conservation, le traitement et le suivi des plaintes reçues par la Société par l'entremise de la ligne téléphonique de signalement ou autrement sur les questions touchant la comptabilité, les contrôles internes, les contrôles de communication de l'information ou l'audit, de même que de la marche à suivre permettant aux employés de la Société de faire part de leurs inquiétudes concernant de telles questions de façon confidentielle et anonyme.

RÉVISION ET INFORMATION À FOURNIR

Le comité examinera la présente charte au moins une fois par année et la déposera auprès du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, de même que toute modification proposée. Le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature examinera cette charte et la soumettra au conseil aux fins d'approbation avec toute autre modification qu'il juge nécessaire et appropriée.

La présente charte sera publiée sur le site Web de la Société au www.brookfield.com. La circulaire d'information de la direction de la Société mentionnera que la présente charte est disponible sur le site Web de la Société. Cette charte sera également reproduite intégralement dans une annexe de la notice annuelle de la Société.

ÉVALUATION

Au moins une fois par année, le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature évaluera l'efficacité avec laquelle le comité s'acquitte de ses tâches et responsabilités de la façon énoncée dans la présente charte et en conformité avec les lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise adoptées par le conseil. De plus, le comité effectuera sa propre évaluation de son rendement sur une base annuelle.

ACCÈS À DES CONSEILLERS EXTERNES ET AUX MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Le comité peut retenir les services de conseillers externes, y compris des conseillers juridiques, aux frais de la Société sans l'approbation du conseil, en tout temps. Le comité est autorisé à établir les honoraires de ces conseillers et toute autre modalité qui les concerne.

La Société fournira le financement approprié pour assurer la rémunération de tout auditeur dont les services ont été retenus pour préparer ou produire un rapport d'audit ou pour entreprendre d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation, et la Société prendra en charge les dépenses administratives ordinaires du comité.

Les membres du comité rencontreront en privé l'équipe de la haute direction aussi souvent qu'ils le considèrent comme approprié pour s'acquitter de leurs obligations, mais quoi qu'il en soit, au moins une fois par année.

RÉUNIONS

Tout membre du comité ainsi que le président du conseil, le chef de la direction ou le chef des finances de la Société, l'auditeur interne ou l'auditeur externe peut convoquer une réunion du comité. Des réunions auront lieu chaque trimestre et chaque fois que cela sera nécessaire pour permettre au comité de s'acquitter de ses obligations. Le comité nommera un secrétaire qui assumera les fonctions de secrétaire à chaque réunion du comité et qui dressera un procès-verbal de la réunion et des délibérations du comité.

Le comité peut exercer ses pouvoirs à toute réunion où il y a un quorum. Un quorum sera constitué d'au moins la majorité des membres au moment pertinent. Le comité décidera de toute question au moyen d'un vote majoritaire. Sous réserve de ce qui précède et sous réserve des dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et des règlements administratifs de la Société, et sauf décision contraire de la part du conseil, le comité est autorisé à régler sa propre procédure.

Un avis de chaque réunion sera donné à chaque membre, aux auditeurs internes, aux auditeurs externes et au président du conseil ainsi qu'au chef de la direction de la Société. L'avis de la réunion peut être donné oralement ou au moyen d'une lettre, d'un courriel, d'un appel téléphonique ou de tout autre moyen généralement accepté pas moins de 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion. Les membres peuvent renoncer à un avis de convocation pour toute réunion, et la présence à une réunion est considérée comme une dispense de convocation. Il n'est pas nécessaire que l'avis indique la ou les raisons pour lesquelles la réunion est convoquée.

À l'occasion, le comité peut inviter les personnes qu'il juge appropriées pour assister aux réunions et pour prendre part à toute discussion et à tout examen des affaires du comité. Le comité peut exiger que les auditeurs et/ou les membres de la direction de la Société soient présents aux réunions.

Cette charte du comité d'audit a été examinée et approuvée par le conseil d'administration de la Société le 6 mars 2020.

Appendice A

Définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de Brookfield Asset Management

« **Expert financier du comité d'audit** » s'entend d'une personne qui possède les attributs suivants :

- a) une compréhension des Normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont adoptées par l'International Accounting Standards Board, et des états financiers;
- b) la capacité d'évaluer l'application générale de ces principes dans le cadre de la comptabilisation des estimations, des régularisations et des réserves;
- c) de l'expérience dans la préparation, l'audit, l'analyse ou l'évaluation d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société, ou de l'expérience en supervision active d'une ou de plusieurs personnes exerçant de telles activités;
- d) une compréhension des procédures et des contrôles internes à l'égard de l'information financière;
- e) une compréhension des fonctions du comité d'audit; lesquels attributs ont été acquis par un ou plusieurs des moyens suivants :
 - i) des études et de l'expérience en tant que principal cadre financier, principal cadre comptable, contrôleur, expert-comptable ou auditeur, ou de l'expérience dans un ou plusieurs postes qui exigent la réalisation de fonctions semblables;
 - ii) de l'expérience en assurant activement la surveillance d'un principal cadre financier, d'un principal cadre comptable, d'un contrôleur, d'un expert-comptable, d'un auditeur ou d'une personne exerçant des fonctions semblables;
 - iii) de l'expérience en assurant le suivi ou en évaluant le rendement d'entreprises ou d'experts-comptables relativement à la préparation, à l'audit ou à l'évaluation d'états financiers;
 - iv) d'autre expérience pertinente.

« **Interdépendance de conseils** » s'entend du fait que deux administrateurs d'une société ouverte siègent ensemble au conseil d'une autre société.

« **Interdépendance de comités** » s'entend du fait qu'une interdépendance de conseils existe, et qu'en plus les deux administrateurs concernés siègent ensemble à un comité du conseil d'administration d'une ou des deux sociétés.

« **Compétences financières** » s'entendent de la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société.

« **Membre de la famille immédiate** » s'entend du conjoint, du parent, de l'enfant, du frère, de la sœur, de la belle-mère, du beau-père, du beau-fils, de la belle-fille, du beau-frère, de la belle-sœur ou de quiconque (autre qu'un employé de la personne ou d'un membre de la famille immédiate de la personne) qui partage le domicile de la personne.

« **Administrateur indépendant** » s'entend d'un administrateur qui, d'après une décision affirmative de la part du conseil, n'a pas de liens importants avec la direction, soit directement, soit en tant qu'associé, actionnaire ou dirigeant d'une entreprise qui a des liens avec la Société. Un lien important est un lien dont on pourrait raisonnablement penser qu'il nuit à l'exercice du jugement indépendant d'un administrateur. Outre toute autre exigence des lois applicables en matière de valeurs mobilières ou de règles d'une bourse, un administrateur qui :

- a) est ou était un employé ou un haut dirigeant, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un haut dirigeant de la Société, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de cette relation d'emploi;
- b) reçoit ou a reçu, ou dont un membre de la famille immédiate est un haut dirigeant de la Société et reçoit ou a reçu, durant toute période de 12 mois au cours des trois dernières années, plus de 75 000 \$ CA à titre de rémunération directe de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur ou de membre d'un comité et de toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération fixe aux termes d'un régime de retraite (y compris une rémunération différée) pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus), n'est pas indépendant;

- c) est ou était un associé des auditeurs internes ou externes actuels ou antérieurs de la Société, est ou était affilié à ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un associé de ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci dans l'exercice d'une fonction d'audit, d'assurance ou de conformité fiscale, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de ce partenariat, cette affiliation ou ce lien d'emploi, le cas échéant, avec l'auditeur;
- d) est ou était employé à titre de haut dirigeant d'une autre entreprise, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était employé à ce titre par une autre entreprise (ou sa société mère ou une filiale) et si, à l'heure actuelle (au moment de l'examen), des membres de la haute direction de la Société siègent ou ont siégé au comité de rémunération de cette entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale), n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de ce service ou de ce lien d'emploi, le cas échéant;
- e) est un membre de la direction ou un employé, ou dont un membre de la famille immédiate est un dirigeant d'une autre entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale) qui a versé des paiements à la Société ou reçu des paiements de cette dernière relativement à des immeubles ou des services, pour un montant qui, au cours de l'un des trois derniers exercices, excède 1 M\$ US ou 2 %, selon le montant le plus élevé, du revenu brut consolidé de cette autre entreprise, dans chaque cas, n'est pas indépendant.

De plus, un administrateur indépendant aux fins du conseil d'administration et du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération ne peut pas :

- a) accepter directement ou indirectement des honoraires de consultation, d'expertise-conseil ou autres honoraires de rémunération de la part de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur et de membre d'un comité et toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération fixe aux termes d'un régime de retraite (y compris une rémunération différée) pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus);
- b) être une personne qui a des liens avec la Société (au sens où l'entendent les règles et les règlements applicables).

Aux fins de la définition d'« administrateur indépendant », le terme « Société » comprend toute société mère ou filiale d'un groupe consolidé avec la Société.

En plus des exigences en matière d'indépendance indiquées au paragraphe c) ci-dessus, les membres des comités d'audit, de gouvernance d'entreprise et de mises en candidature doivent informer le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature de toute autre forme de relation qu'ils entretiennent avec des auditeurs externes ou internes actuels ou antérieurs de la Société afin que ce comité détermine si cette relation affecte le statut du membre à titre d'administrateur indépendant.

« **Administrateur non lié** » désigne un administrateur a) qui ne détient pas une participation autre que minime dans la Société (à l'exception de toute rémunération fondée sur des titres gagnée en tant qu'administrateur) et b) qui, au cours des deux dernières années, n'a pas directement ou indirectement i) été un dirigeant de la Société ou de ses sociétés liées respectives ou à l'emploi de celles-ci, ii) exécuté des services autres que minimes pour la Société ou ses sociétés liées ou iii) exercé des activités significatives ou entretenu des relations professionnelles significatives avec la Société autre que celle d'administrateur de la Société. Aux fins de cet examen, l'expression « minime » prend notamment en considération la pertinence de la participation de l'administrateur dans la Société pour lui-même et pour la Société.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.

brookfield.com

NYSE: BAM
TSX: BAM.A

BUREAUX PRINCIPAUX DE BROOKFIELD

États-Unis

Brookfield Place
250 Vesey Street, 15th Floor
New York, New York
10281-1023
+1.212.417.7000

Canada

Brookfield Place
181 Bay Street, Suite 300
Bay Wellington Tower
Toronto (Ontario) M5J 2T3
+1.416.363.9491

Royaume-Uni

One Canada Square
Level 25
Canary Wharf
London E14 5AA
+44 (0) 20.7659.3500

Australie

Level 22
135 King Street
Sydney, NSW 2000
+61.2.9158.5100

Brésil

Avenida das Nações Unidas, 14.261
Edifício WT Morumbi
Ala B - 20º andar
Morumbi - São Paulo - SP
CEP 04794-000
+55 (11) 2540.9150

Émirats arabes unis

Level 15
Gate Building, DIFC
P.O. Box 507234
Dubai
+971.4.401.9211

Inde

8th Floor
A Wing, One BKC
Bandra Kurla Complex
Bandra East
Mumbai 400 051
+91.22.6600.0700

Chine

Suite 2101,
Shui On Plaza
No. 333 Huai Hai Road
Shanghai 200021
+86.21.2306.0700

BUREAUX RÉGIONAUX DE BROOKFIELD

Amérique du Nord

Calgary
Chicago
Houston
Los Angeles
Mexico
Vancouver

Amérique du Sud

Bogota
Lima
Rio de Janeiro

Europe

Madrid
Francfort
Luxembourg

Asie-Pacifique

New Delhi
Hong Kong
Séoul
Singapour
Tokyo

BUREAUX PRINCIPAUX DE OAKTREE

États-Unis

333 South Grand Avenue
28th Floor
Los Angeles, CA 90071
+1.213.830.6300

États-Unis

1301 Avenue of the Americas
34th Floor
New York, NY 10019
+1.212.284.1900

Royaume-Uni

Verde
10 Bressenden Place
London SW1E 5DH
United Kingdom
+44 (0) 20.7201.4600

Hong Kong

Suite 2001, 20/F,
Champion Tower
3 Garden Road
Central, Hong Kong
+852.3655.6800